



THINK • STIMULATE • BRIDGE

1999 – 2020
**LE MAROC
EN AFRIQUE**

Diplomatie, Sécurité & Développement

Amine Harastani Madani



1999 – 2020 LE MAROC EN AFRIQUE

Diplomatie, Sécurité & Développement

Amine Harastani Madani

Sommaire

I. Politique d'un retour	9
I. Le Maroc en Afrique : Politique d'un retour	11
II. Les enjeux de paix et de sécurité en Afrique	27
I. Analyse de la situation sécuritaire en Afrique	29
II. Les institutions africaines pour la paix et la sécurité	48
III. Les efforts du Maroc en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique	57
III. L'état du développement socio-économique en Afrique	67
I. Les investissements en Afrique.....	76
II. Les institutions africaines pour le développement socio-économique	79
III. Le Maroc : près de deux décennies de diplomatie économique en Afrique....	85
Bibliographie	99

A propos de l'auteur, Amine Harastani-Madani

Amine Harastani-Madani, né à Rabat en 1991, est ingénieur de formation, diplômé aussi de l'école Centrale de Paris et travaillant aujourd'hui dans le domaine de la Chimie en France. Il est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en relations internationales approfondies du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris.

A propos du Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C, Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal,
Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

Dépôt Légal : 2020MO3769

ISBN : 978-9920-633-08-6

I

**Politique
d'un retour**

I. Le Maroc en Afrique : Politique d'un retour

1. La diplomatie marocaine en Afrique

a. 1961-1984 : De la genèse de l'OUA au retrait

Afin de couvrir ce pan diplomatique, nous évoquerons trois périodes majeurs des relations entre le Maroc et les organisation africaines, la première correspond à la genèse de la première organisation continental, la deuxième couvrira les changements diplomatiques opérés depuis la séparation ainsi qu'une troisième traitant des précurseurs d'un retour au sein de l'Union Africaine.

Parler de l'Union Africaine sans évoquer la place qu'y occupe le Maroc serait parcellaire, car le Royaume a contribué activement à la construction africaine, s'en est séparé, en signe de protestation contre le non-respect de la légalité internationale par les organes de la défunte Organisation de l'Unité Africaine pour, ensuite y retourner, dans le cadre de l'Union Africaine. Doit-on parler de retour ou d'admission ? Indépendamment de la réponse apportée à cette question, il convient de revenir aux sources et à la genèse des organisations continentales africaines pour donner aux retrouvailles du Maroc avec son continent d'appartenance un sens plus large.

Feu Sa Majesté Mohammed V recevant les leaders de mouvements de libération africains à l'occasion du Sommet du Groupe de Casablanca, Janvier 1961.



Le mouvement progressiste du Groupe de Casablanca se nomme ainsi, car du 3 au 7 janvier 1961, à l'invitation de Feu Sa Majesté Mohammed V, les représentants de cinq pays ou de mouvements de libération nationale que sont le Ghana, la Guinée, le Mali, la République Arabe Unie et le gouvernement provisoire de la République algérienne ainsi que la Libye, se réunissaient au Maroc pour élaborer une charte politique.

« La politique basée sur ces objectifs, n'est dirigée contre aucun État, aucun continent, de même qu'elle exclut tout sentiment d'hostilité ou idée de discrimination. », avait affirmé Sa Majesté Mohammed V dans son discours d'ouverture du Sommet

Ils étaient convaincus, que la décolonisation ne serait complète que lorsque les privilèges et les positions acquises n'existeraient plus, et que l'Afrique ne serait indépendante que si elle prenait conscience des risques qui la menaçaient.

« Toutes les énergies devaient être mobilisées pour la reconversion des régimes coloniaux, la libération des économies étroitement dépendantes de l'étranger et l'édification de systèmes nationaux orientés vers l'amélioration constante des conditions de vie des populations. Il s'avérait partout nécessaire de faire appel à la coopération et à l'appui étranger pour lutter plus efficacement contre l'ignorance et la misère, mais il fallait aussi et surtout empêcher le colonialisme de se maintenir ou de revenir sous des formes nouvelles »¹.

La Charte de Casablanca était le chemin à suivre pour de nombreux leaders en Afrique, et son adoption suscita un vif intérêt. Signataire de la Charte, en 1963, le Maroc s'engagea fortement pour la lutte des indépendances des autres pays du continent, et son statut en tant que membre fondateur permettait déjà d'observer son engagement pour la construction africaine. Pour exemple, l'implication des leaders africains sur les questions frontalières est une démonstration de l'engagement effectif dans ce sens.

Sur fond d'indépendances successives en Afrique, Rabat jouissait depuis 1956 de son indépendance du protectorat français et de la reconstruction politique du pays. Seulement, son voisin algérien, ne l'était pas encore, et Feu Sa Majesté Hassan II, ne voulant pas dresser d'obstacles supplémentaires, préféra reporter les négociations sur les questions frontalières pour en discuter avec le gouvernement algérien indépendant. Comment interpréter alors une action militaire contre le Maroc, le 8 octobre 1963, après avoir signé, une année auparavant, un accord portant sur l'existence d'un problème frontalier qui se réglerait par la négociation ? Un accord qui était une concession marocaine au moment où la France proposait la cession de ces territoires au Maroc indépendant, une cession qui n'était que la juste réflexion des réalités précoloniales et du Maroc historique². Il faut dire cependant, qu'entre-temps l'Algérie n'était plus la même, et que là où il y avait un Ferhat Abbas, ayant négocié avec Feu Sa Majesté Mohammed V, se trouvait Ahmed Ben Bella, ayant évincé et emprisonné son prédécesseur du FLN.

1. Le Maroc au seuil de l'indépendance économique : La Charte de Casablanca et l'unité africaine, Ahmed Balafrej

2. A distinguer du concept de Grand Maroc

Ainsi, éclata la Guerre des sables, le 8 octobre 1963, une guerre faite de combats sporadiques et qui posera les bases d'un conflit qui perdurera. Pendant la Guerre des sables, et après l'échec des négociations bilatérales avec l'Algérie nouvellement indépendante, de nombreux leaders africains tentèrent une médiation. Après quelques tentatives infructueuses, Hailé Sélassié et Modibo Keita eurent plus de succès à proposer une solution africaine : L'accord du 30 octobre 1963, à Bamako, fut historique pour l'Organisation de l'Unité Africaine par la signature d'un cessez-le-feu ainsi que la convocation d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation pour la constitution d'une Commission d'arbitrage.

Au fur et à mesure des avancées de la Commission, l'Organisation de l'Unité Africaine œuvra pour l'amélioration des relations entre les deux pays. Les accords du 20 février 1964 aideront à normaliser les relations diplomatiques et au retrait des troupes puis, le 15 janvier 1969, avec le Traité d'Ifrane, pour une politique de bon voisinage et de coopération entre les deux pays, y compris la décision de 1970 d'exploiter, en commun, les gisements de fer de Gara-Djebilet. Un succès pour les solutions africaines aux problèmes africains.

Après avoir résolu le problème frontalier avec l'Algérie, le Maroc devait récupérer ses territoires alors contrôlés par l'Espagne. C'était là le cas particulier du Royaume : Avoir été sous le protectorat de deux pays, l'Espagne et la France. Le 16 octobre 1975, la Cour Internationale de Justice (CIJ) confirma l'existence de liens historiques entre les populations du Sahara et l'Etat marocain au moment de la colonisation espagnole. Suite à cela, Rabat organisa la Marche verte où 350 000 Marocains marchèrent pour récupérer les provinces du Sud de leur pays. Au même moment, le Polisario autoproclamait la création de la "République Arabe Sahraouie Démocratique", en réaction aux Accords de Madrid signés, le 14 novembre 1975, entre le Maroc, l'Espagne et la Mauritanie. L'interprétation de l'Avis consultatif de la CIJ suggérait que les liens historiques du Maroc avec ses propres provinces du Sud n'empêchaient pas la tenue d'un référendum. Cependant, ce n'est pas une manifestation citoyenne que les Forces Armées Royales rencontrèrent à Amgala, à Farsia, Dcheira, Hausa et Mhabes, en 1975, puis à Amgala I et Amgala II, en 1976, à Laayoune, à Tarfaya, à Bir Mogrein I II et III, ou encore durant l'offensive Houari Boumedienne, mais bien une confrontation armée.

Sur cette question, l'Organisation de l'Unité Africaine s'était prononcée, dès 1966, pour une libération immédiate et inconditionnelle de tous les territoires africains sous domination espagnole³, une position affirmée en 1969, en 1970 puis, en 1972. Paradoxalement, le Comité de Libération de la même OUA demanda, en janvier 1976, la reconnaissance du Polisario et lorsque le Comité des Sages sur le Sahara fut constitué, deux résolutions furent adoptées, dont l'une était favorable à l'autodétermination des Sahraouis sous le contrôle de l'ONU, alors que le Polisario considérait que sa question débordait des organisations régionales et continentales et que l'OUA n'avait pas à se prononcer sur ce sujet.

Le processus d'admission de l'entité à l'Organisation de l'Unité Africaine commença en 1980, par un harcèlement constant du Secrétaire général Edem Kodjo, pour une admission immédiate poussée par le Groupe des 26. Ce que l'on peut reprocher à l'OUA est une sorte d'aveuglement lors de cette procédure, et une précipitation effrénée car à l'admission de ladite entité, dix-neufs États quittèrent l'Organisation comme en témoignent les mots du Secrétaire Général de l'OUA à l'époque.

« Il est clair que le Secrétaire général n'a commis aucune faute, ni grave, ni bénigne. Couvert d'opprobre et d'injures, diffamé, avili et traîné dans la boue, il peut ressentir au fond de son âme ce qu'il peut y avoir de tragique à vouloir servir honnêtement, fidèlement, un idéal dans ce continent divisé. Si, aujourd'hui, tout en sachant où se trouve la vérité, l'on veut le sacrifier, que personne ne se gêne. »

Edem Kodjo, Secrétaire général de l'OUA (de 1978 à 1983).

EN 1982, l'Organisation de l'Unité Africaine a reconnu la « République arabe sahraouie démocratique » (RASD) et l'a accueillie comme État-membre, poussant le Maroc, pourtant membre fondateur, à se retirer de l'instance africaine. La question qui se pose, ici, n'est pas de retracer l'histoire de l'admission d'une entité fictive à une Organisation composée d'états membres. Il n'est pas question, non plus, de savoir si le Royaume a bien fait ou non de quitter l'Organisation. La question est comment voudrait-on qu'un Royaume souverain réagisse à l'admission à l'OUA d'une entité qu'on ne pourrait qualifier ainsi ?

Comment pourrait-on expliquer aux peuples africains, le peuple marocain en tête, une telle situation où le droit international n'accorde pas ce statut : Un territoire marocain, une population marocaine, un gouvernement fantôme, une incapacité à nouer des relations internationales, si ce n'est avec ses sponsors.

3. Sidi Ifni, le Sahara marocain, la Guinée équatoriale et Fernando Po. Conseil des Ministres, 1966

Autant d'éléments qui ne répondent en rien à la définition d'un état souverain comme défini durant la Convention de Montevideo sur les droits et les devoirs des États en décembre 1933 au cours de la septième Conférence panaméricaine. La réaction du Maroc était la conséquence de trois années de crise profonde au sein de l'OUA que le Maroc ne pouvait accepter et qui ne devait plus durer. C'est donc ainsi que s'est achevé le premier chapitre des relations Maroc-OUA, un retrait qui dessinera les contours de la diplomatie marocaine en Afrique pour les décennies qui suivirent.

« Voilà, et je le déplore, l'heure de nous séparer. En attendant des jours plus sages, nous vous disons adieu et nous vous souhaitons bonne chance avec votre nouveau partenaire »

Feu Sa Majesté Hassan II, le 12 novembre 1984.

Feu Sa Majesté Hassan II lors du 1er Sommet africain – le Caire, 1964



b. 1999-2015 : Instant diplomatique bilatéral

Même si sa représentation au sein de l'Organisation continentale a été suspendue, le Royaume n'a jamais quitté l'Afrique. L'intégration de l'Union Africaine, en 2017, est la conséquence de décennies de travail au niveau bilatéral et à l'ère de la géo-économie, en place de la géopolitique, le Maroc a accordé une place conséquente à l'Afrique dans sa diplomatie économique.

“Ainsi, auparavant la diplomatie était au service de la consolidation des relations politiques. Aujourd'hui, c'est la dimension économique qui prime et constitue l'un des fondamentaux des relations diplomatiques. La coopération, hier basée sur la relation de confiance et les liens historiques, est, aujourd'hui, de plus en plus fondée sur l'efficacité, la performance et la crédibilité.”

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Abidjan 2014.

La dimension économique de l'engagement du Royaume envers l'Afrique est aujourd'hui indéniable, lequel engagement est l'aboutissement d'une stratégie concrète et crédible. En 2000 déjà, lors du premier Sommet Europe-Afrique, le Royaume annulait, de manière unilatérale, la dette des pays pauvres très endettés d'Afrique. Comme son défunt père, feu Hassan II, Sa Majesté le Roi Mohammed VI croyait en un Plan Marshall pour l'Afrique, un plan de relance politique et économique pour éradiquer la pauvreté, le sous-développement et pour asseoir la bonne gouvernance.

Le Maroc confirme son engagement par la signature d'accords commerciaux importants : « Depuis l'an 2000, le Maroc a conclu, dans divers domaines de coopération, près d'un millier d'accords avec les pays africains. Entre 1956 et 1999, 515 accords avaient été signés, alors que depuis 2000, il y en a eu 949 »⁴.

Depuis le 30 juillet 1999, date d'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la vision du Maroc pour l'Afrique a pris une nouvelle dimension, avec une approche de coopération au sud du Sahara. L'accent est mis sur le développement de véritables relations de partenariat *win-win*, susceptibles de servir au mieux les objectifs de développement réciproque des deux parties, avec l'association du secteur privé à cette nouvelle politique, et l'adhésion du Maroc à de nouveaux espaces régionaux africains⁵.

4. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Addis Abeba, janvier 2017

5. Institut Royal des Etudes Stratégiques, Compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé, les relations Maroc-Afrique : les voies d'une stratégie globale et renouvelée.

Le facteur économique ne porte pas seulement sur les échanges commerciaux où la balance commerciale entre importations et exportations serait l'alpha et l'oméga des relations bilatérales, mais aussi sur les investissements, preuve d'un engagement à long terme envers l'Afrique, et de l'acceptation du risque.

Le Maroc a signé avec ses partenaires africains des accords bilatéraux dans plusieurs domaines qui accordent aux investisseurs des pays partenaires le traitement national, et qui les fait bénéficier de la clause de la nation la plus favorisée. Ces accords garantissent la convertibilité monétaire intégrale pour les opérations en capital, le libre transfert des bénéfices et le libre rapatriement des capitaux investis⁶. Ces accords vont dans le sens d'une libéralisation du commerce, de l'investissement et de la coopération entre le Maroc et d'autres pays d'Afrique, un signe d'ouverture et de garantie vis-à-vis des investisseurs, des entrepreneurs et des ressortissants de ces pays.

Le Maroc a émis un signal fort à destination de son continent d'appartenance, avec les réformes opérées en termes de possibilités d'investissement. Que ce soit une cause ou une conséquence, les investissements directs marocains augmentent en Afrique subsaharienne via des réformes : La libéralisation, en août 2007, de l'investissement à l'étranger dans la limite de 30 millions de dirhams et le relèvement, en décembre 2010, du montant transférable au titre des investissements à l'étranger, à un plafond de 100 millions de dirhams pour l'Afrique et de 50 millions de dirhams dans les autres continents ainsi que la création d'un fonds de 200 millions de dirhams afin de renforcer la présence des opérateurs privés marocains sur le marché africain⁷.

6. Direction des Etudes et des Prévisions financières, ministère de l'Economie et des Finances, 2015.

7. Office des Changes, circulaire 1732

Le secteur bancaire a vu les banques marocaines s'établir en Afrique, notamment avec la BMCE Bank of Africa, du nom de Bank of Africa du Mali dont elle a pris le contrôle. Attijariwafa Bank, quant à elle, via CBAO groupe Attijariwafa Bank, est implantée au Sénégal et a repris 5 filiales du groupe Crédit Agricole en Afrique pour s'implanter au Cameroun, au Congo Brazzaville, en Côte d'Ivoire et au Gabon. La Banque Populaire contrôle la deuxième banque en Centrafrique et a finalisé, via un consortium, l'acquisition de BNP Paribas Mauritanie. L'Afrique connaissant une révolution technologique, le secteur des télécommunications est d'une importance primordiale, notamment avec Maroc Télécom dont 20% du chiffre d'affaires provient de ses filiales africaines en Mauritanie, au Burkina Faso, au Gabon et au Mali. On pourrait y rajouter le domaine des infrastructures avec CCGT, celui de l'immobilier avec Ynna Holding ou Addoha, mais aussi celui de l'industrie pharmaceutique, via COOPER Pharma, et le transport aérien, avec Royal Air Maroc.

Deux initiatives majeures ont aussi été portées par les visites officielles de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. L'une d'elles est le Gazoduc Africain Atlantique avec le Nigeria, un projet structurant pour le marché de l'énergie en Afrique de l'Ouest et créateur de richesses pour l'ensemble des pays par lesquels il transitera. La seconde est celle consistant en la mise en place d'unités de production de fertilisants en Ethiopie et au Nigeria, nécessaires à une agriculture faisant face à une demande forte et croissante pour tout le continent. Dans ce cadre, l'Initiative Triple A, mise en place durant la COP 22, organisée au Maroc, permettra la levée de fonds nécessaires à la petite agriculture africaine. Ainsi, un florilège d'investisseurs, publics et privés, témoigne de l'intérêt du Royaume, de son ancrage, de son attachement et de sa projection au sein de son continent.

Résumer l'engagement du Maroc au seul volet économique serait incomplet car l'élan de coopération du Royaume avec ses partenaires africains s'appuie sur d'autres axes : Le Royaume a tissé des liens privilégiés avec certains pays africains, des liens civilisationnels, culturels et politiques. Sur le plan religieux, l'un des axes de la coopération marocaine en Afrique, il y a lieu de rappeler que plus de 500 imams maliens ont été formés par le Maroc, avec un programme vaste comprenant des cours sur l'histoire, la géographie, les institutions du Mali, l'histoire de l'Islam, la santé mentale, le calcul astronomique, les médias et les droits humains, un programme en antagonisme avec l'ignorance, l'obscurantisme et la barbarie.

L'engagement envers les Etats africains s'applique, aussi, aux hommes et aux femmes du continent où qu'ils soient. Au Maroc, précisément, avec deux phases de régularisations importantes de migrants africains pour que ces derniers puissent vivre dignement, avec un accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé.

C'est donc un travail de longue haleine mené depuis le début du siècle qui a permis au Maroc de construire ces relations et de développer des opportunités équitables et qui constitue aujourd'hui le socle des relations avec son continent d'appartenance. L'ensemble de ces projets sont le fruits des Investissements Directs Etrangers (IDE) dirigés vers l'Afrique et qui consolident les relations économiques et diplomatiques aujourd'hui.

c. 2016 – 2017 : Le Maroc à l'Union Africaine

Comment imaginer une Organisation de toute l'Afrique sans le pays qui investit 50% de ses IDE à travers le continent ?

Le Maroc avait toutes les bonnes raisons de quitter la défunte OUA, et avait toutes les bonnes raisons de rejoindre l'Union Africaine. En plus des éléments que nous venons d'évoquer sur les plans économiques, diplomatiques, culturels et culturels l'expérience du Royaume au sein des organisations internationales lui confère une légitimité solide : Le statut avancé au sein de l'Union européenne et la gestion du dossier du Sahara marocain aux Nations unies témoignent de son expertise et de sa capacité à faire mûrir l'organisation panafricaine.

Ces avancées sont le résultat de changements majeurs de politique étrangère du Royaume depuis 1999. Le Maroc a des objectifs clairs en politique étrangère : L'intégration du pays dans l'économie mondiale, l'orientation des politiques publiques vers la réalisation d'objectifs globaux, l'ouverture à de nouvelles régions du monde en termes de diplomatie, la consolidation du rôle stabilisateur du Maroc dans la région pour les questions de paix et de sécurité, la promotion de la modération et de la tolérance et d'un Maroc démocratique et moderniste, la consécration de l'intégrité territoriale étant le pilier de cette politique⁸, et le Royaume a réformé ses institutions pour y parvenir.

Le tournant diplomatique de Rabat, intervenu il y a près de deux décennies, s'opéra avec l'affirmation de la place grandissante des dimensions économiques et une restructuration de la diplomatie marocaine, commençant par son ministère des Affaires étrangères pour se tourner vers une stratégie de planification centralisée et d'une implémentation décentralisée⁹. Une réforme de modernisation des moyens, d'utilisation des technologies nouvelles, de rapprochement avec les citoyens pour une diplomatie faisant prévaloir le patriotisme, la dignité, l'ouverture, la communication et le professionnalisme¹⁰. Pour concrétiser cela, les 92 représentations diplomatiques ont connu des changements majeurs, avec la nomination d'ambassadeurs jeunes, en s'intéressant plus aux pays d'Afrique et d'Amérique latine et en accordant une place plus importante aux femmes. Aussi, là où Rabat accordait plus d'importance aux relations bilatérales, la politique étrangère a basculé vers une diplomatie parlementaire active, multi-partisane professionnelle¹¹. La Politique étrangère s'est aussi basée sur des organismes consultatifs, comme le Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS), ou le Conseil National des Droits de l'Homme, institutions qui contribuent à la diplomatie marocaine.

8. Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Rabat, 28 avril 2000

9. Moroccan Foreign Policy under Mohammed VI, 1999-2014

10. Ministère des Affaires étrangères 2011 Charte des Valeurs du Diplomate marocain.

11. Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Rabat, octobre 2012

A observer tout cela, et après avoir exposé les efforts du Maroc envers l'Afrique, 33 ans après, dans un monde où tout a changé, l'on pourrait légitimement estimer que le processus de retour à l'Union Africaine serait digne des enjeux du continent, sérieux et efficace comme se veut l'Organisation aujourd'hui. En juillet 2016, Rabat annonça officiellement sa volonté de réintégrer l'Union Africaine, une décision soutenue par une motion de 28 pays. La Commission de l'Union Africaine est chargée de ces procédures mais, des mois s'écourent sans que la présidence n'avance sur le sujet et n'en informe même pas les Etats membres, au courant par ailleurs. La présidence ne retardait pas seulement la procédure, elle voulait l'annuler, en créer une nouvelle, inédite et sans fondement mais, le réalisme, grandissant en Afrique, poussa la procédure dans le bon sens et le retour du Maroc devenait inéluctable, bien que les tentatives de le retarder persistaient.

En revenant sur la place que doit occuper le Maroc au sein de l'Union Africaine, ce sera celle d'un pays qui fera de la coopération sa priorité et de l'intégration économique son ambition. Concrètement, le Maroc devra s'investir pleinement dans les organes de l'Union et apporter son soutien à leurs initiatives et leurs actions. En dépit de ces rivalités, le Maroc a réussi à retrouver sa place au sein de l'Organisation continentale, avec pour volonté et ambition de contribuer à la construction africaine et aux différents programmes en vue de répondre aux enjeux du continent de manière efficace et réaliste. Le Maroc se doit d'asseoir la confiance que lui accordent ses amis africains et de s'ouvrir sur les autres pays dans une démarche constructive pour une stabilité continentale.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI au 28ème Sommet de l'Union Africaine



“Il est beau, le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! L'Afrique est Mon Continent, et Ma maison.”

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Discours d'Addis-Abeba, 31 janvier 2017.

2. Les finances de l'Union Africaine

En sa qualité d'Organisation régionale, l'Union Africaine dispose d'un budget qui lui permet de faire fonctionner son administration, de réaliser des projets via des programmes spéciaux et d'assurer la sécurité. A sa genèse, l'Union Africaine rencontrait des difficultés avec certains pays membres qui ne payaient pas leurs cotisations. Ainsi, en 2003 déjà, tel était le cas pour 9 pays : la Centrafrique, les Comores, la République démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Niger, Sao Tomé, Sierra Leone et la Somalie. En 2005, seulement 12 pays étaient à jour par rapport à leurs cotisations : L'Algérie, l'Angola, le Botswana, les Comores, l'Éthiopie, la Libye, la Namibie, le Rwanda, le Swaziland, le Sénégal et l'Afrique du Sud. La situation se stabilisa, en 2007, avec 23 pays à jour, et 29 en 2008.

Plusieurs pays ont déjà été sanctionnés comme le Djibouti, le Gabon et le Niger, jusqu'en 2008, mais, aussi, le Bénin, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Mauritanie, la RCA, la RDC, Sao Tomé, les Seychelles et la Somalie. Des mécanismes d'aide ou d'exemption existent, aussi, comme ce fut le cas pour la Sierra Leone, en 2004, le Burundi, sortant de la guerre civile, en 2006, la Somalie, en 2005 et 2012, et pour le budget de 2017 pour la Libye et Madagascar.

Si les finances de l'Union Africaine sont aujourd'hui structurées et publiées, il faut reconnaître que leur gestion fut catastrophique jusqu'en 2009. Ce n'est, par exemple, qu'en 2005 que l'Organisation a commencé à faire la différence entre le budget de fonctionnement et celui dédié à ses programmes. Un audit effectué en 2004 a révélé des dysfonctionnements : Insuffisances managériales et problèmes structurels, avec une faible capacité de gestion des fonds disponibles, un planning d'activités trop ambitieux et trop gourmand, générant des sous-dépenses et un drainage de budget inutile, pas de centralisation financière, une incapacité à implémenter les recommandations des audits, internes et externes, et l'incapacité à réconcilier les coûts du personnel avec la liste des employés.

Durant les dernières années, les coûts des programmes ont augmenté par rapport à ceux de fonctionnement, ce qui est une bonne chose et qui démontre le regain d'activité que connaît l'Union Africaine via les programmes mis en place. Cependant, certains reprochent à l'Organisation la multiplication des initiatives sans prendre en compte leur financement et sans faire le bilan des réalisations. Son statut d'Organisation généraliste la contraint à répondre au maximum de sujets possibles mais nous verrons, plus tard, que la contribution de ses États membres ne le permet pas, et qu'il faudrait envisager une approche plus frugale de l'Organisation ou trouver des sources de financement alternatives.

Depuis 2014, le budget opérationnel de l'UA est, donc, passé de \$126 millions à plus de \$500 millions, alors que le budget des programmes, qui était de \$170 millions, a quasiment doublé. Le budget total se situant aujourd'hui aux alentours de \$800 millions par an. Le mode de calcul des contributions des Etats membres a souvent changé au sein de l'Union Africaine, hésitant entre des seuils maximum et minimum de cotisations. Ainsi, l'Organisation de l'Unité Africaine, puis l'Union Africaine, ont mis en place un système de contribution des Etats membres, semblable à celui des Nations unies. Un barème se basant sur l'évolution du PIB avec un seuil maximum de 12% est adopté sans seuil minimum de contribution, ce qui veut dire que 5 pays supportent, à eux seuls, 60% du budget.

Cependant, ce qui nous intéresse n'est pas la contribution intrinsèque des Etats membres mais leurs contributions par rapport au budget total de l'Organisation. Ainsi, il est prévu que les Etats membres contribuent à hauteur de \$205 millions en comparaison aux \$800 millions nécessaires à son fonctionnement. Les pays du continent contribuent au budget de l'Organisation à hauteur de 26%.

Comment un continent peut-il prétendre faire face à ses défis par ses propres moyens et solutions s'il ne prend en charge que 26% du budget de financement de son Organisation ?

L'Union est consciente de ces faiblesses et s'est fixée des objectifs ambitieux pour y remédier. Celui de financer d'ici 2021, 100% du budget opérationnel de l'Organisation, 75% des budgets des programmes et 25% des opérations de maintien de la paix. Entre-temps, d'où provient le reste du budget ?

Le pourvoyeur de fonds principal de l'Union Africaine sont les Nations Unies, avec \$576 millions sur les \$800 millions de l'année 2017 par exemple. Cette tendance a été croissante entre 2007 et 2017, aussi bien pour le budget opérationnel que le budget dédié aux programmes, et la contribution des Nations unies est passée de 45%, en 2009, à environ 75%, en 2018. Il est vrai que les coûts ont été multipliés par cinq entre 2007 et 2017, mais les Etats membres devraient accompagner cette évolution ou se défaire de certains coûts. L'Union européenne est aussi un partenaire de l'Union Africaine pour les questions de maintien de la paix. L'UE a créé, en 2005, l'African Peace Facility, financé par le Fonds européen de Développement, avec un budget total de €1.2 milliard dont 90% ont été dépensés entre 2004 et 2013. De son côté, la Chine contribue progressivement à la paix et à la sécurité en Afrique, avec une promesse de \$5 millions en décembre 2011 pour la force présente en Somalie, mais c'est le cadeau offert de la Chine à l'Union qui a fait le plus parler de lui : Son siège flambant neuf à Addis Abeba pour \$200 millions.

En 2011, un Panel de haut niveau a été créé pour statuer sur les sources de financement alternatives qui permettraient à l'Organisation de s'affranchir des dons extérieurs. Présidé par Olusegun Obasanjo, le Panel a examiné 8 options qui permettraient d'atteindre cet objectif et en présenta trois : Imposition d'une taxe de séjour dans un hôtel, imposition d'un prélèvement de 5 centimes par message texte envoyé et imposition d'un prélèvement sur les billets d'avion pour les vols internationaux. Lors du 28ème Sommet de l'Union Africaine, les chefs d'Etat ont adopté le principe de la mise en place d'une taxe de 0.2% sur les importations hors d'Afrique pour une liste de produits éligibles. C'est dans ce cadre, et pour donner l'exemple, qu'Alpha Condé, président de la République de Guinée, alors à la tête de l'Union Africaine, a milité en faveur de l'adoption d'une loi dans ce sens dans son pays. Ainsi, depuis mai 2017, la Guinée est le premier pays à avoir fait voter la loi sur la taxe aux importations. Selon Paul Kagamé, chargé de la réforme institutionnelle de l'Union Africaine, cette taxe pourrait rapporter jusqu'à \$1.2 milliard de revenus à l'Organisation panafricaine. Cette décision est à saluer et permettra, nous l'espérons, à l'Union Africaine de se prendre en main et de prendre conscience de son potentiel d'action en cas de décision concertée.

Qu'il s'agisse de ses contributions annuelles, obligatoires ou celles à caractère volontaire, aux programmes spéciaux et à l'Architecture de Paix et de Sécurité, les contributions du Royaume ne pourront être qu'à la hauteur de ses ambitions pour l'Afrique. Le Royaume contribuera annuellement dans le cadre des contributions obligatoires et ne manquera pas de démontrer son implication et son engagement envers l'Afrique en finançant, aux côtés des autres pays membres, les programmes spéciaux de l'Union. Si nécessaire, l'assemblée pourrait aussi prendre une décision modifiant les barèmes pour permettre à six pays et non plus à cinq - si la situation libyenne s'améliore - de contribuer au premier palier couvrant les 60% du budget. Dans le cadre de la mise en place de la taxe sur les importations, le Royaume peut, par ailleurs, contribuer à l'indépendance financière de l'Union Africaine et œuvrer pour la consolidation des acquis de l'Organisation.

3. De l'UA à la CEDEAO

L'adhésion du Maroc à l'Union Africaine est une réalisation majeure de la politique étrangère du Royaume et s'inscrit dans son ambition de donner un leadership mondial à l'Afrique. L'intégration économique étant un objectif majeur des pays du continent, l'Union Africaine a identifié huit Communautés Économiques Régionales comme étant partenaires privilégiés et interlocuteurs uniques pour leurs actions. L'objectif étant la création et la réalisation concrète de la Communauté économique africaine au niveau du continent, les Communautés Économiques Régionales sont une étape intermédiaire et importante pour y arriver.

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une Communauté Économique Régionale (CER) avancée dans la réalisation de ses objectifs et de la mise en place de structures et d'institutions rodées à l'exercice de leurs fonctions. La demande d'adhésion du Maroc constitue une suite logique de son admission à l'Union Africaine. Les échanges commerciaux et les investissements marocains en Afrique subsaharienne confirment la volonté du Maroc de consolider ses positions africaines, et son objectif d'une plus grande intégration économique à l'Afrique. La CEDEAO est une des régions économiques les plus dynamiques au monde, en termes de croissance du commerce régional et du PIB. Composée de 16 pays, son PIB global, le Maroc non inclus, est aux alentours de \$561 milliards, tiré vers le haut principalement par un PIB du Nigeria à \$405 milliards, soit 72% du PIB global. Le Maroc est à même d'apporter un souffle nouveau au marché dans la région avec un PIB de \$101 milliards, soit une augmentation de 18% du PIB global de la région. Ainsi, le Maroc pourrait agrandir les capacités financières de la CER avec un PIB structurellement différent de celui du Nigeria, par exemple. Là où le Nigeria dispose d'une structure de PIB clairement orientée vers l'abondance des ressources naturelles et de la main-d'œuvre, la composition sectorielle du Maroc est dominée par le secteur des services, puis du secteur industriel et, enfin, de l'agriculture. L'augmentation de la taille du marché de la CEDEAO par l'inclusion du Maroc permettra de réaliser des synergies intra-CER et de compléter les domaines économiques.

Il faut dire, aussi, que faire partie de la CEDEAO est une réalisation intéressante pour le Royaume, car le mécanisme de libre-échange lui permettra d'exporter ses produits plus facilement. Ses entreprises pourront bénéficier de financement de la part des institutions financières de la Communauté, comme cela a été le cas avec l'Office Chérifien des Phosphates lors du montage financier de l'Africa Fertilizer Complex qui dédie 1 million de tonnes de productions intégralement à l'Afrique.

Au-delà des échanges commerciaux qui ont connu une croissance considérable, l'intégration économique régionale au sein de la CEDEAO se fera avec de grands projets structurant le marché, les infrastructures et les échanges. Le projet de Gazoduc Nigeria-Maroc en est un exemple. Ithmar Capital, fonds souverain marocain et la Nigeria Sovereign Investment Authority sont les deux structures accompagnant ce projet phare de la région Ouest-africaine. Ce projet, dont une partie existe déjà, sera le symbole de la coopération régionale avec plus de 4000 Km parcourus par le pipeline, passant par 12 pays et qui pourrait créer un marché du gaz structuré sur la rive atlantique du continent. Le Nigeria disposant d'un tiers des réserves de gaz du continent, le marché de l'électricité devrait pouvoir répondre aux besoins de la région. Aussi, l'utilisation du gaz dans la production d'engrais phosphatés est un exemple de complémentarité industrielle au service du développement socioéconomique de la région.

La libre circulation des biens et des personnes est aussi l'un des piliers de la CEDEAO et permettra à l'Afrique de l'Ouest d'être aux portes de l'Europe, en mettant à profit la position géostratégique du Royaume. En termes d'échanges commerciaux, c'est un marché considérable qui s'ouvre en termes d'exportations de produits alimentaires, de matériels pour l'électricité, de produits textiles, d'engrais et de véhicules. L'adhésion du Maroc permettra, aussi, à la région de s'enrichir de 30 millions d'habitants mais aussi de soutiens structurés et matures aux programmes de la région ou du continent comme le NEPAD, par exemple, ou encore en termes d'investissements mutuels.

C'est donc plus d'un demi-siècle de diplomatie active entre 1961 et 2017 qui se sont achevés par le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine avec une vision constructive pour plus de stabilité, moderne pour un continent prospère et engagée pour donner du sens au projet commun. Même si l'on pourrait détailler d'avantage ce pan de la diplomatie marocaine, le résumé que nous venons d'en faire permettra d'éclairer les deux parties suivantes : La première traitant de la situation sécuritaire en Afrique, la seconde du contexte économique du continent.

II

Les enjeux de paix et de sécurité en Afrique

I. Analyse de la situation sécuritaire en Afrique

Le continent africain a souvent focalisé l'attention de la communauté internationale entre guerres d'indépendance, conflits post-coloniaux, guerres civiles et terrorisme islamiste. Les causes sont multiples et leurs conséquences toutes aussi différentes, et cela se répercute de manière directe sur les populations et sur le développement socio-économique en Afrique. La réalisation de la paix et de la sécurité et donc de la stabilité, est l'objectif majeur de l'Union Africaine via son Architecture africaine de Paix et de Sécurité, en coopération avec les CER.

Là où la mondialisation fait miroiter ailleurs, des pays stables et prospères, les populations africaines sont confrontées à une vague de phénomènes qui déstabilisent leurs pays, des fois les plongeant dans le chaos ou menaçant de les détruire, d'autres fois enlevant leurs enfants, tuant leurs proches ou déplaçant leurs familles. Il serait difficile d'évoquer la totalité des facteurs menant à cette situation aujourd'hui. Nous nous arrêterons sur les plus importants ou les plus visibles d'entre eux : Le terrorisme islamiste, la piraterie maritime, le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains et la situation des réfugiés et des migrants.

Essayer de trouver un ordre à ces éléments serait inutile, car autant ils semblent différents les uns des autres, autant ils sont liés. Quelquefois, le prédicateur islamiste est l'allié d'un cartel vénézuélien, et le transporteur de migrants dans le Sahel est fournisseur d'un réseau d'enlèvement d'enfants, et le pêcheur devenu pirate participe au financement des milices dans la Corne de l'Afrique. Séparer ces phénomènes serait une vision étriquée et imprécise de la situation, or aujourd'hui, la menace est globale, polymorphe et organisée.

Face à ces défis qui ternissent l'image de l'Afrique, l'Union Africaine s'est dotée de mécanismes, notamment l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité dont le Conseil de Paix et de Sécurité est l'organe le plus visible. L'étude de ce mécanisme et de ses prérogatives sera l'objet de notre seconde partie aux côtés du rôle que doivent jouer les Communautés économiques régionales où l'on s'intéressera au rôle de la CEDEAO.

Enfin, nous évoquerons la politique marocaine dans ce domaine, en interne et au niveau international, et de sa contribution à la stabilisation de la région et de ses apports aux efforts de paix et de sécurité au sein de l'Union Africaine et de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

1. Le terrorisme islamiste

Parler de l'extrémisme islamiste violent n'est pas chose aisée de par la multitude de courants, de groupes et de stratégies utilisées par ces organisations. L'islamisme radical est complexe et expliquer ses causes de manière exhaustive n'est pas notre sujet, mais il faut évoquer les grandes tendances, et les événements importants permettant de comprendre et d'expliquer le phénomène. Partout, la menace terroriste empêche la stabilité, la prospérité et le développement socio-économique des pays qui en sont touchés et se propage comme une tâche d'huile sur leurs voisins.

La prolifération des groupes terroristes islamistes fait désormais partie de l'histoire de nombreux pays en Afrique, et évoquer ce phénomène de manière chronologique semble être nécessaire avant de l'analyser plus en détail. Sans remonter plus loin que la fin de la Guerre Froide, les répercussions du terrorisme islamiste découlent de la situation en Afghanistan en 1989 : Considérée comme le dernier conflit de la Guerre Froide, l'invasion soviétique de l'Afghanistan et les efforts déployés par les Etats-Unis d'Amérique et ses alliés représentent le commencement de la plus grande organisation terroriste en Afghanistan. Avec l'avènement des Talibans, le retour d'Oussama Ben Laden du Soudan enclenche la distillation d'une doctrine islamiste visant l'établissement d'un gouvernement islamique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord avec le retour des cohortes de combattants dans leurs pays respectifs.

Ce retour eut un impact direct sur les pays d'origine des combattants étrangers, comme en Algérie avec le Front Islamique du Salut (FIS), et les violences qui ont suivi l'élection de 1992. Sorti victorieux d'une guerre d'indépendance meurtrière en 1962, le Front de Libération Nationale (FLN) établit l'élite postcoloniale comme une force politique hégémonique, renforcée par le coup d'état militaire de 1965. Il est avéré que l'insatisfaction populaire et l'environnement économique frêle ont été les éléments permettant l'embrigadement et la multiplication du fondamentalisme islamiste, l'arabisation et l'islamisation du pays y ayant aussi contribué. Plus tard, face à la menace d'une victoire du FIS en 1992, l'armée algérienne prit le pouvoir par un coup d'état militaire et instaura l'état d'urgence. Les violences qui ont suivi traumatisent le pays jusqu'à aujourd'hui, la guerre civile coûtera la vie à plus de 100 000 personnes et le Groupe Islamique Armé (GIA), composé de centaines de jeunes algériens ayant servi en Afghanistan, allait plonger le pays dans le chaos¹². Comme au Nigeria ou en Syrie, les promesses d'organisation d'élections n'allaient pas avoir d'impact sur la baisse des violences, et le

12. Global Terrorism Database, 1970 to 2014, National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism, University of Maryland.

retrait du soutien de Ben Laden au GIA en 1996, allait scinder ce groupe et créer l'organisation terroriste la plus dangereuse, le Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) en 1998.

Aujourd'hui, la situation au Sahel, en Libye et en Afrique de l'Ouest est une conséquence directe du GSPC qui avait créé des bases d'entraînement au Soudan, en Libye, au Mali, en Mauritanie et au Tchad, et ses liens avec Al-Qaïda, qui datent de la présence de Ben Laden au Soudan, allaient lui permettre de gagner du terrain jusqu'en 2007 où le GSPC se transforma en Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) et s'affilia à Al-Qaïda Central d'Afghanistan. Aujourd'hui, AQMI est toujours active, divisée en plusieurs cellules exportées dans plusieurs pays en Afrique, les unes prêtant allégeance à Al-Qaïda, d'autres à "l'Etat Islamique". Les relations conflictuelles entre Al-Qaïda d'Afghanistan - mouvement originel de Ben Laden, et Al-Qaïda d'Iraq - mouvement lui ayant prêté allégeance en 2014, allait aboutir à leur séparation et à la création de l'organisation de "l'Etat Islamique" en 2006¹³.

En 2013, les éléments cités plus haut, juxtaposés aux événements du "Printemps Arabe", allaient faire de la Syrie un point de fixation idéal pour "l'Etat Islamique", ayant fusionné avec le Front Al-Nosra et s'étant définitivement séparé d'Al-Qaïda. Des causes de l'activation de groupes terroristes salafistes apparaissent la mauvaise gouvernance et le manque de démocratie ayant engendré les mêmes répercussions en Tunisie et en Syrie. Si les événements cités ne se déroulent pas en Afrique, leurs répercussions ont un impact direct sur les pays africains. A titre d'exemple, en 2015 près de 3000 Tunisiens avaient rejoint les rangs de "l'Etat Islamique" et les attaques du Musée du Bardo et d'un hôtel à Souss ont été revendiquées par le groupe Okba-Ibn-Nafii, une organisation ayant prêté allégeance à Al-Qaïda puis à "l'Etat Islamique".

Nombre de groupes évoqués plus haut ont été en contact avec le plus sophistiqué d'entre eux en termes de production idéologique, les Frères Musulmans. Bannis depuis l'assassinat d'Anouar Al Sadate, en 1981 après la signature des accords de Camp David, les Frères musulmans ont depuis longtemps entretenu des liens avec Al-Qaïda¹⁴. Pourchassés par les services de sécurité de Hosni Moubarak, les événements du "Printemps Arabe" allaient leur permettre de gagner les élections présidentielles, en 2011, avec Mohammed Morsi à leur tête. Renversés par le coup d'Etat militaire du président Abdelfattah Al-Sissi, ils sont bannis puis, déclarés comme groupe terroriste.

13. L'invasion américaine en Irak, en 2003, allait exclure l'élite baathiste sunnite et plonger l'Irak dans un chaos généré par la mise en place d'un pouvoir chiite. Elle allait, aussi, permettre à Al-Qaïda en Afghanistan de respirer, du fait de l'utilisation des ressources américaines en Irak. Le gouvernement Chiite d'Irak voulait faire combattre les forces de sécurité sunnites contre les combattants sunnites de l'"Etat islamique", anciennement membres des forces de sécurité.

14. Comme l'atteste la tentative d'assassinat du président Moubarak à Addis-Abeba en 1995.

La conséquence la plus dramatique des événements du “Printemps arabe” se situe bien en Libye où la chute de Mouammar Kadhafi, provoquée par la résolution 1973 du Conseil de Sécurité de l’Organisation des Nations Unies et l’implication de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) - dans une zone géographique qui ne la concerne pas traditionnellement - a mis entre les mains des différents acteurs armes et munitions à profusion. Mouammar Kadhafi avait su gérer la menace islamiste dans son pays, principalement contre Al Jamaa Al Islamiya Al Moukatila Bi Libya, groupe qui comptait des combattants revenus d’Afghanistan mais après la chute du guide libyen, la situation fut idéale pour Ansar Al Sharia en Libye qui prêtait allégeance à Al-Qaïda puis, à “l’Etat Islamique” avec des combattants venant d’Egypte, de Tunisie ou du Yémen. La Libye est aujourd’hui une passoire qui génère un vrai marché de trafic d’armes qui s’étale jusqu’au Nigeria et au Soudan, les routes de réseau de migrants et de traite d’êtres humains se multiplient et représentent une source de financement pour les terroristes. Les événements en Libye se sont naturellement propagés vers le Sud, principalement via le sud de l’Algérie, au travers du réseau de Mokhtar Belmokhtar pour arriver au Mali.

Ayant servi en Afghanistan, Mokhtar Belmokhtar revint en Algérie, en 1993, pour rejoindre le GIA puis le GSPC pour prendre les commandes de ce groupe devenu AQMI entre 2006 et 2012¹⁵. Belmokhtar a une véritable carrière de terroriste islamiste faisant financer ses opérations par le trafic de cigarettes, de drogues et d’armes. Chassé d’AQMI, il crée son propre groupe Al Moulathamoun – aussi connu sous le nom de Al Mouwaqqioun Bidam - qui se propage vers le nord du Mali qui devient un repaire de groupes terroristes profitant du style de vie nomade des autochtones de la région. Ce groupe est, entre autres, responsable de plusieurs attaques en Algérie comme la prise d’otages du site gazier d’In Amenas mais aussi au Niger et au Nord du Mali. Belmokhtar, profitant de la situation en Libye, permit la création des MUJAO¹⁶ qui, s’alliant à Ansar Dine, allait être à la genèse du MNLA¹⁷ qui prit le contrôle de certaines villes au Mali et s’approchait dangereusement de Bamako avant d’être chassé par l’intervention française, sans quoi ces groupes terroristes auraient eu des jours paisibles au sein de la “République islamique de l’Azawad”.

L’Islam en Afrique de l’Est est sunnite avec des présences chiites et soufies ayant coexisté jusqu’à ce que l’idéologie salafiste se propage dans la région, principalement via la scolarisation des enfants dans les écoles coraniques faute d’alternatives, des écoles financées par une frange fondamentaliste du Golfe. Comme ailleurs, les disparités économiques, le chômage de masse des jeunes et la pauvreté ont donné de la résonance aux thèses islamistes.

15. Violent Islamist Extremism and Terror in Africa, Institute for Security Studies, Jakkie Cilliers.

16. Mouvement pour l’unicité et le jihad en Afrique de l’Ouest

17. Mouvement national de Libération de l’Azawad

incidents liés aux conflits armés.

La marginalisation économique de certaines franges de la population de manière géographique est un élément important qui alimente la thèse islamiste. Lorsqu'une zone d'un pays est moins développée, elle devient fragilisée et une cible facile pour les islamistes. Frustrées, les populations rêvent d'une Europe prospère et stable ou d'un Islam dominant le monde, que ce soit par le prisme du nationalisme arabe ou celui de la religion. L'absence d'état de droit et le sentiment d'humiliation et la soif de revanche que peuvent avoir les populations par rapport aux forces de l'ordre, souvent ignorant la loi et utilisées comme seule réponse à tous les défis du pouvoir central, peuvent avoir des conséquences dramatiques. Dans la plupart des régimes autoritaires, les lieux de culte musulmans ne sont pas ciblés par la répression, et lorsque la contestation est forte, ces lieux favorisent la radicalisation de la contestation. La présence d'élites historiques déchués, ignorées par un nouveau pouvoir central, exclues de tout exercice du pouvoir, sont encore plus dangereuses car elles alimentent l'islamisme, le financent et l'utilisent pour servir leur cause. La présence de ces éléments, couplée à un élément ethnique, racial ou religieux, représentent le mélange parfait qu'utilisent la plupart des groupes islamistes en Afrique.

La diffusion de l'idéologie salafiste dans le Golfe et la facilitation de l'accès à l'information par les chaînes de télévision satellites et des réseaux sociaux n'ont fait qu'empirer la situation²⁰. En parallèle à ces facteurs structurels des sociétés menacées par le fondamentalisme islamiste, se juxtapose une actualité en plusieurs étapes qui cristallisent le moment radical de l'Islam : Les attentats du 11 septembre orchestrés par Al-Qaïda en Afghanistan, la réponse américaine en Irak en 2003, la création d'Al-Qaïda en Irak, et les événements du "Printemps Arabe". Le "Printemps arabe" sont un facteur de propagation et d'intensification du terrorisme islamiste en Afrique. Les groupes extrémistes pullulent et entretiennent des liens étroits en Algérie, Tunisie, Mauritanie, Libye, Mali et se propagent jusqu'au Nigeria. Le "Printemps Arabe" a ravivé les activités terroristes qui avaient diminué et déstabilisé les mécanismes ayant permis leur mise sous contrôle. Cette situation, couplée à l'hybridation du phénomène vers du narco-terrorisme, changent les caractéristiques de ces groupes, recourant aux modes de chantage, de corruption du crime organisé et offrant la violence, la sauvagerie et les modes de recrutement du terrorisme²¹.

20. Une étude sur Boko Haram démontre que 53% des personnes ayant rejoint cette nébuleuse l'ont connue via Internet. Boko Haram and Violent Extremism, Perspective from Peacebuilders ISS Africa
21. Abdelhak Bassou. Le Sahel face aux tendances Al-Qaïda et Daech : Quel dénouement possible ? Policy Brief. OCP Policy Center, Janvier 2017.

2. La piraterie maritime

Un autre phénomène menaçant les populations, l'économie et la stabilité des états a refait surface en Afrique en deux points distincts : La piraterie dans le Golfe de Guinée et la Corne de l'Afrique. Ces espaces maritimes sont distincts et les réseaux qui y opèrent sont structurellement différents et poursuivent des objectifs spécifiques qu'il faut étudier séparément.

Le Golfe de Guinée est un espace maritime des plus importants du monde, s'étendant du Cap-Vert à l'Angola. Il représente une source importante d'hydrocarbures et de poissons, à tel point que le trafic de conteneurs en cette zone croît de 14% par an depuis 1995²². Cependant, les attaques se sont multipliées pour des raisons qui ressemblent à celles permettant la propagation du terrorisme : Les faibles capacités des services de sécurité des états touchés, en plus des conditions politiques et socio-économiques, avec un chômage de masse chez les jeunes, sont les catalyseurs de la piraterie dans la région. Avec de faibles capacités de surveillance opérationnelle, le Golfe de Guinée reste faiblement militarisé, il faut compter seulement 2 frégates nigérianes pour un littoral de 459 km, avec des pays comme le Libéria avec 2 patrouilleurs de défense pour 360 km de côte.

Des narcotrafiants sud-américains exploitent cette faiblesse, en plus des gangs locaux qui se spécialisent dans le vol de pétrole et qui font perdre jusqu'à 100000 barils par jour au Nigeria²³, la région représente, aussi, un espace facile pour la pêche illégale²⁴. Cette situation a eu des répercussions néfastes sur le commerce : Le coût de la piraterie se situe entre \$500 millions et \$2 milliards et si les plans de développement de pays de la région dépendent des revenus des hydrocarbures, ils sont directement menacés par la piraterie qui les prive de ces revenus et retarde leur avancement vers le développement et la stabilité. Les goulots d'étranglement que représentent les ports de Lagos, de Cotonou, de Lomé, de Tema et d'Abidjan, au vu de leur faible capacité d'accueil, obligent les navires à patienter pendant plusieurs jours dans des zones dangereuses, vulnérables, qui font que le Golfe de Guinée enregistre 20% des incidents maritimes dans le monde.

22. La lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée, Bulletin de la sécurité africaine, février 2015 par Adeniyi Adjimi Osinowo

23. Stratégie de l'UE relative au Golfe de Guinée, communiqué de presse du Conseil de l'Union européenne, 17 mars 2014

24. 40% des prises de la région seraient non déclarées ou non réglementées.

Niveaux des incidents de sécurité en Afrique de l'Ouest



De l'autre côté du continent, d'autres formes de piraterie sévissent dans un espace maritime moins contrôlé et où l'intervention militaire des états semble peu probable. En Somalie, un état défaillant, un contexte socio-économique défavorable, une prolifération islamiste et la présence de plus de 42000 navires traversant le détroit de Bab El-Mandeb et plus loin, le trafic maritime provenant du détroit d'Ormuz, sont une bonne cible pour les pirates. Opérant principalement pour le commerce d'otages, la piraterie en Somalie s'attaque aux bateaux bas et lents qui transportent de la marchandise dans la zone et sont des cibles faciles pour les pirates²⁵.

Une fois l'opération financée par le blanchiment d'argent, principalement, et le bateau attaqué, des cabinets d'avocats européens permettent les négociations au sujet des rançons, l'établissement de contacts avec les familles des équipages et la proposition de services divers autour de cette prestation. Entre 2005 et 2012, il est estimé que 180 bateaux ont été attaqués et un minimum de \$339 millions a été versé en rançons²⁶. Les financiers gardent jusqu'à 75% du butin et l'investissent en premier lieu dans l'accroissement de leur influence politique ou la création de milices, l'immobilier et le transport, le financement d'activités de trafic d'armes, de traite d'êtres humains, et de réseaux de migrants pour le travail forcé ou la prostitution.

25. Contenir la piraterie, de réponses complexes face à une menace persistante, Hugues Eudeline.

26. *Pirate Trails*, World Bank Study, UNODC, 2013

Niveaux des incidents de sécurité en Afrique de l'Est



3. Le trafic de drogues

Le trafic de drogues continue d'occuper une place importante dans le crime organisé, et ses connexions avec les autres types de criminalité sont avérées et grandissantes. L'implication des Talibans, en Afghanistan, dans le trafic international de drogue leur a permis de trouver des financements à leurs opérations. Il est aujourd'hui avéré que Boko Haram participe et profite du trafic de drogues en Afrique de l'Ouest, principalement de la cocaïne et de l'héroïne, en assurant leur transport, en protégeant les trafiquants ou pour leur consommation personnelle, tout comme le GSPC/AQMI dans le Sahel²⁷.

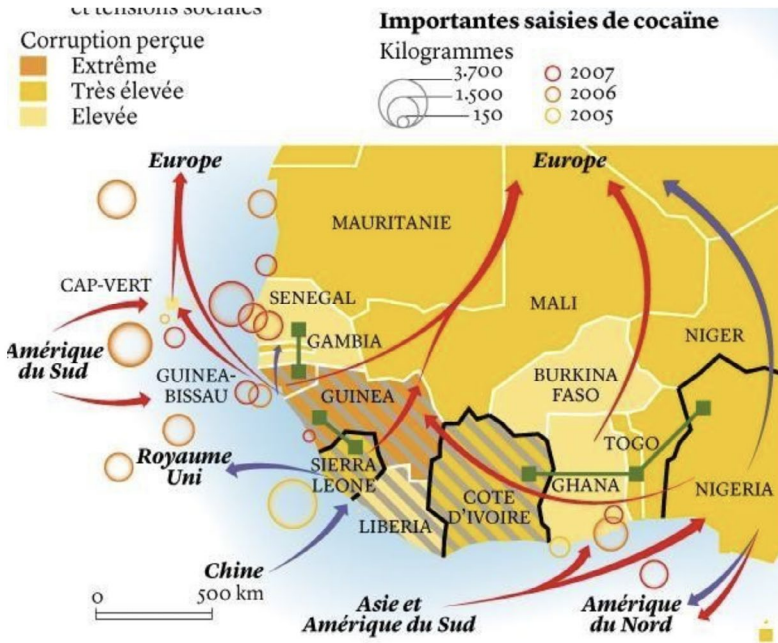
Que ce soit la consommation d'opiacés ou de cocaïne de cannabis et des nouvelles substances psychotropes, de type amphétamine, ecstasy, captagon ou de kétamine, les réseaux criminels ont un impact direct sur la déstabilisation de la région, souvent associée au trafic d'armes, par exemple, et sur l'économie, via une inflation trop élevée. En Afrique de l'Ouest, le trafic de la cocaïne s'est avéré extrêmement dangereux pour la région et pour l'existence de certains états. D'importantes saisies de marchandises et l'arrestation de passeurs en Europe ont braqué les projecteurs sur une plaque tournante de trafic de cocaïne en Afrique. Provenant directement des Andes, le trafic de drogue transatlantique²⁸ représente des risques majeurs pour la stabilité de la région, car au vu des quantités saisies, leurs valeurs sont supérieures au PIB de certains pays de la région, représentant donc une réelle menace politique mais aussi aspirant de larges franges de la population dans des situations économiques difficiles, le lien avec les extrémistes islamistes de la région est aussi un risque majeur.

Que ce soit par bateau ou par avion, la plupart des marchandises provenant de la Colombie, du Venezuela et du Brésil - mais produites au Pérou ou en Bolivie - arrivent soit dans un pôle nord pour servir la Guinée-Bissau, la Guinée, la Gambie et le Sénégal, un pôle sud pour desservir le Nigeria, le Bénin, le Togo et le Ghana, ou un pôle oriental couvrant le Mali et la Mauritanie. Une petite proportion - mais grandissante - est consommée sur place mais le gros de la marchandise est acheminé vers l'Europe.

27. UNODC, *The Drug Problem and Organized Crime, Illicit Financial Flows, Corruption and Terrorism*

28. Aussi appelé Interstate - 10 car longeant la 10ème parallèle

Trafic de cocaïne et corruption perçue en Afrique de l'Ouest



L'héroïne, quant à elle, produite principalement en Afghanistan, au Pakistan et en Iran, accoste en Afrique de l'Est pour être acheminée vers les autres territoires, en rejoignant quelquefois les routes de la cocaïne. Arrivant par avion en Ethiopie, ou par bateau en Somalie et au Kenya, les marchandises transitent ensuite par voie terrestre ou aérienne. Si la cocaïne et l'héroïne présentent l'inconvénient d'être produites ailleurs et de transiter par l'Afrique de l'Ouest, les nouvelles substances psychotropes peuvent être produites sur place et sans moyens technologiques sophistiqués, ni terres agricoles à gérer. Peu de statistiques officielles existent sur le trafic d'amphétamines en Afrique mais le schéma repose sur une production de substances chimiques en Asie de l'Est et du Sud-est, puis une transformation en Afrique de l'Ouest. Pour arriver en Europe, la connivence entre les cartels et des tribus touareg et des mouvements islamiques permet d'acheminer la marchandise en traversant le Mali ou la Mauritanie pour rejoindre le Maghreb. Combinées avec le trafic d'êtres humains, les armes, l'ivoire, les cornes de rhinocéros, les cigarettes, les pierres précieuses, le pétrole, les déchets toxiques, ces activités établissent une communauté de crime organisé qui menace la région²⁹

29. Le trafic de drogues en Afrique subsaharienne : Son rôle dans le trafic de drogues international et les influences internes, José María Blanco Navarro et Luis de la Corte Ibáñez

4. Trafic d'humains, réfugiés et immigrations

Le plus déplorable parmi les phénomènes évoqués plus haut est celui qui contraint les Africains à fuir leurs terres ou les réduit au travail forcé ou à la prostitution. Traditionnellement, l'immigration clandestine était majoritairement nord-africaine, en partance du Maroc l'Algérie, de la Tunisie ou du Maroc, à travers les enclaves espagnoles ou le détroit de Gibraltar mais, les dernières années ont vu se développer de nouvelles routes.

Bamako, Gao, Agadez ou encore Sebha, Tripoli et Benghazi, autant de villes qui dans un contexte déjà difficile, à cause de plusieurs facteurs fragilisant leurs pays, se trouvent aujourd'hui au cœur du trafic de migrants en Afrique. La Libye post-Kadhafi est dans le chaos permettant la prolifération de groupes islamistes mais aussi de réseaux de trafiquants de migrants s'étalant partout en Afrique. Si le Guide Libyen mettait en avant l'argument d'être le verrou de l'immigration, et l'utilisait comme levier de négociation, sa disparition et la guerre civile qui s'en est suivie, ont fait de la Libye un couloir migratoire. Que les migrants soient demandeurs d'asile fuyant des situations difficiles, ou des migrants économiques cherchant un meilleur environnement, ils transitent par des réseaux professionnels de trafic. Avec 4300 km de frontières à l'abandon, la Libye est une passoire migratoire et de contrebande permettant la circulation de biens et de personnes de toute l'Afrique. La route de l'Ouest, qui part du Golfe de Guinée et remonte par le Mali jusqu'à Tamanrasset, pour aboutir en Libye par Ghât, est principalement contrôlée par des tribus arabes et des Touareg. La route de l'Est qui, quant à elle, part du Soudan et arrive en Libye par Koufra, empruntée par des personnes venues d'Erythrée, de Somalie, du Soudan et d'Éthiopie, est la plus rentable et celle où les réseaux de criminalité organisée sont les plus sophistiqués. Cependant, la route centrale Niger-Libye est aujourd'hui le principal axe de trafic de migrants pour arriver à Agadez au Niger. Traverser la bordure pour se rendre en Libye est l'affaire des réseaux de trafiquants s'étant partagé le sud de la Libye entre Toubou et Touareg.

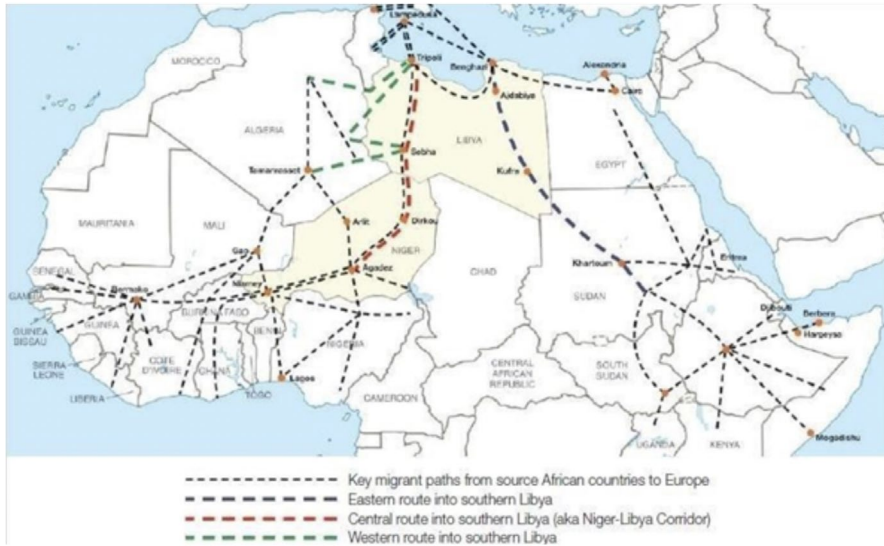
Mais, ce trafic de personnes est souvent couplé à la contrebande et fonctionne dans les deux sens. Pire, les milices et les organisations criminelles présentes dans certains couloirs font de l'enlèvement, de la séquestration et de l'esclavagisme une spécialité. Les mêmes réseaux se livrant au terrorisme et aux trafics de drogues et d'armes sont ceux qui s'activent dans le trafic de personnes avec des conséquences dramatiques sur les populations et sur les économies.

La connivence entre ces réseaux, et leur système de prédation sur des jeunes en situation défavorisée, détruisent une partie de la société africaine. Le trafic peut servir à la prostitution, au travail forcé, au trafic d'organes, à la consitution

de groupe d'enfants soldats, à l'exploitation sexuelle, au le mariage forcé ou encore à la vente d'enfants pour la mendicité. L'Afrique est un réservoir de trafic d'êtres humains, et sert de "source" à l'Europe, au Moyen-Orient et à l'Asie de l'Est³⁰.

Cartographie des routes migratoires en Afrique

The Niger-Libya Corridor Smuggler's Perspectives, P.Tinti, T. Westcott, 2016, Political Science, Semantic Scholar.



Les phénomènes cités plus haut rendent vulnérables de larges populations en Afrique. Les réfugiés qui fuient la guerre et la persécution sont des cibles faciles pour les trafiquants qui utilisent leur désespoir pour les exploiter, et la présence prolongée de terroristes dans une région accroît la demande pour le travail forcé et la prostitution dans des zones où l'état de droit n'existe plus. Les groupes armés recrutent ou enlèvent des enfants pour les utiliser comme enfants soldats, les femmes pour le mariage forcé, la prostitution et le travail domestique. En Afrique, la forme la plus répandue d'exploitation est le travail forcé, principalement dans l'agriculture, représentant 53% des victimes détectées, puis 29% pour l'exploitation sexuelle. Contrairement à d'autres régions du monde, le trafic est surtout national et les victimes sont des ressortissants du pays où elles sont détectées pour 83% d'entre eux.

30. UNODC, Global Report on Trafficking in Persons, 2016

Les flux de réfugiés sont estimés à 5,5 millions de personnes et plus de 10 millions de déplacés en Afrique³¹. Au Burundi, par exemple, plus de 409 000 civils se sont réfugiés en République démocratique du Congo après les troubles qui y ont éclaté mais aussi en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. Les violences en République centrafricaine, en 2016, se sont traduites par le déplacement de 406 000 réfugiés vers le Cameroun, le Congo, la RDC et le Tchad, en plus de 411 000 autres déplacés à l'intérieur du pays. La situation au Mali a fait 14 000 réfugiés vers le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger, alors que Boko Haram au Nigeria a fait 2,7 millions de déplacés internes et 200 000 réfugiés dans les pays autour. Le Soudan du Sud, l'Afrique de l'Est et la Corne de l'Afrique vivent des situations semblables.

Face à la situation décrite, les pays africains œuvrent pour plus de paix, de sécurité et de stabilité, que ce soit de manière unilatérale, régionale ou continentale. Nous évoquerons l'Architecture africaine pour la Paix et la Sécurité et les différents mécanismes continentaux ou régionaux qui sont censés remédier à la situation chaotique dans laquelle peuvent se trouver certaines zones, pays ou régions. Pour une sécurité plus efficace, les pays africains sont conscients de la nécessité de la coopération, que ce soit dans le cadre d'une CER ou de l'Union Africaine³². Les phénomènes traités en première partie sont les conditions qui justifient la nécessité d'un complexe de sécurité régionale³³ car le caractère transnational, voire mondialisé, des menaces en Afrique, nécessite la coordination de tous les acteurs du continent.

31. Rapport global du HCR

32. IRSEM, l'émergence des puissances africaines de sécurité

33. Supranational, le complexe de sécurité régionale se définit lorsqu'un "ensemble d'États dont les principaux problèmes de sécurité et les préoccupations sont tellement interdépendants que leurs problèmes de sécurité nationale ne peuvent être raisonnablement analysés ou résolus les uns des autres"

5. Les puissances de sécurité en Afrique

Dans sa définition réaliste, la puissance se caractérise par la géographie, les ressources naturelles, les capacités industrielles, la préparation militaire, la démographie, le caractère national, le moral de la nation, la qualité de la diplomatie et la qualité du gouvernement³⁴. Si la recherche de puissance comme remède à l'anarchie du système international, est le but de la politique étrangère, alors il faut nuancer cette définition par celle des néoréalistes qui y ajoutent la puissance économique et technologique. Une autre strate de définition de la puissance est celle définie par l'approche libérale qui introduit le concept de soft power, celui qui fait que la puissance peut aussi être non matérielle comme l'influence, la cooptation, la séduction, etc. Tous ces concepts théoriques formulent une explication des comportements de certains Etats en Afrique pour exprimer leur puissance, les plus visibles d'entre eux sont étudiés ici.

L'Afrique du Sud est la troisième économie du continent, avec un PIB d'environ \$350 milliards en 2016, et la sixième démographie avec 54 millions d'habitants. Son budget militaire est le 3ème d'Afrique, représentant ainsi 2% du PIB. La South African National Defense Force est composée de 78 000 hommes et une réserve de 15 000, des chiffres inférieurs à ceux de l'Algérie, de l'Egypte, du Maroc ou encore du Sud Soudan, mais qui sont rééquilibrés par la qualité de l'armement et la densité du territoire.

Au-delà des chiffres, l'existence d'une puissance de sécurité en Afrique dépend de sa politique de sécurité au sein de sa politique étrangère. En réalité, c'est la combinaison des moyens économiques et militaires, de la politique et de la crédibilité de celle-ci qui mesurent la puissance de sécurité d'un pays. Un pays comme les Etats-Unis est la puissance ultime, car c'est une puissance coercitive capable de contraindre à travers des ressources matérielles, une puissance institutionnelle capable d'exercer un pouvoir indirect via des institutions indépendantes, une puissance structurelle capable d'influencer les structures sociales, et une puissance de production capable de façonner des systèmes de pensée et des idées. Très peu de pays, voire aucun, ne disposent de ces atouts combinés.

Très vite, l'Afrique du Sud s'est tournée vers l'Afrique avec une doctrine défendue par Nelson Mandela, visant à soutenir la démocratie, le développement et l'entraide avec ses pays voisins, au vu de son expérience de transition démocratique. Convaincu de son statut de futur hégémon, le pays arc-en-ciel a demandé, en 1995, le statut de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies. En revanche, les résultats en termes d'égalité raciale en Afrique

34 Morgenthau, 1973

du Sud ne sont pas au niveau, et l'inclusion des noirs dans l'économie n'est pas équilibrée et a plutôt profité à une bourgeoisie noire en substitution à une bourgeoisie de blancs. Ensuite, en termes de défense de la démocratie et des droits de l'Homme, la thèse Sud-africaine ne pouvait plus être ouïe avec un Thabo Mbeki resté particulièrement silencieux face au Zimbabwe de Robert Mugabe, la condamnation de l'Avis de la Cour pénale internationale concernant le cas du président soudanais Omar El Béchir ou, encore, sa proposition d'asile à Mouammar Kadhafi. Ces contradictions, en plus d'un recul économique, suscitent la méfiance par rapport au statut de l'Afrique du Sud et de ses intentions en termes de puissance de sécurité continentale, étant, par ailleurs, une puissance africaine de premier rang. Un autre pan de la politique étrangère de l'Afrique du Sud dévoile que la promotion d'une vision multilatérale n'est, en fait, qu'un moyen de servir sa politique bilatérale, encombrée de positions idéologiques : en témoignent ses attitudes face à la Côte d'Ivoire, à la Centrafrique et au Maroc à propos de la question des provinces du Sud.

Alors que les Nations unies jugent la thèse marocaine réaliste et crédible, l'Afrique du Sud soutient la thèse séparatiste du Polisario. Sur le cas des élections ivoiriennes, en 2011, l'Afrique du Sud s'est éloignée des Nations unies, de l'Union Africaine et de la CEDEAO, se saisissant d'un dossier hors de sa région et de sa compétence. La politique étrangère de l'Afrique du Sud est ambiguë et ces exemples démontrent ses limites. Son rôle en tant que leader en termes de sécurité en Afrique est controversé et son attitude semble confuse, quelquefois distante et supérieure³⁵ qui privilégie l'intervention directe pour préserver ses intérêts, une approche réaliste, légitime et souveraine mais qui ne peut être défendue par une thèse de multilatéralisme et de médiation.

L'autre géant africain qui peut prétendre être un leader de la sécurité en Afrique est le **Nigeria**. Avec un PIB de \$375 milliards en 2017, il est de loin, la plus grande économie du continent avec une croissance en moyenne autour de 6% sur les quinze dernières années. Doté de ressources naturelles importantes en pétrole et en gaz, le Nigeria tente de diversifier encore plus son économie pour ne pas tomber dans le piège de la dépendance aux matières premières. Démographiquement, la population du Nigeria est passée de 95 millions d'habitants en 1990 à plus de 190 millions d'habitants, en 2017. Mais, la puissance du Nigeria s'explique aussi par ses actes et son implication de longue date dans la région, que ce soit par une intervention unilatérale directe, comme au Libéria et au Sierra Léone, ou par son rôle joué au sein de l'OUA, de l'UA ainsi que de la CEDEAO.

35 Nicasius, 2014

Anglophone, entouré de pays francophones, après la guerre du Biafra, le Nigeria adopta une doctrine de politique étrangère visant à être une puissance régionale par la signature d'accords bilatéraux, l'engagement réel envers la création de la CEDEAO, ainsi que l'idée des solutions africaines pour les problèmes africains. Le tournant sécuritaire de la CEDEAO est aussi l'empreinte du Nigeria car participant à 30% du budget pendant plus de 20 ans il a pu asseoir son leadership au sein de l'Organisation régionale.

En termes de capacités, le budget de défense du Nigeria s'établit à \$2,1 milliards en 2016, représentant 0,4% du PNB du pays, avec un effectif de 209 000 hommes actifs. L'armée nigériane a aussi un poids diplomatique, ayant participé à de nombreuses missions de maintien de la paix au sein de la CEDEAO, de l'Union Africaine ou encore des Nations unies.

Ainsi, le Nigeria est l'hégémon régional de la sécurité, aspirant à devenir le leader continental en la matière mais, en pratique, sa situation n'est pas idéale pour assumer ce rôle. Malgré une économie florissante et des ressources qui semblent abondantes, la répartition de la richesse entre le nord et le sud est très déséquilibrée et plus de 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté. Cette situation engendre des tensions et des conflits, si l'on y ajoute la dimension culturelle et ethnique. Cet état fédéral de 36 états n'a pas pu contrer Boko Haram, un obstacle interne à la crédibilité de puissance régionale sécuritaire.

Le Nigeria semble destiné à être une puissance de sécurité régionale et continentale. Mais ses faiblesses structurelles nécessitent des efforts en termes socio-économiques pour annihiler la thèse djihadiste qui frappe le pays. La volonté de résoudre les problèmes africains par les Africains, l'implication dans les opérations de maintien de la paix et la puissance économique du pays, peuvent faire du Nigeria un leader de la sécurité en Afrique, à condition de remédier à ses faiblesses.

L'Algérie est la 4ème économie du continent, avec un PIB de \$170 milliards en 2018 en net recul par rapport à 2014, du fait de la chute des prix du baril, mais en amélioration par rapport à 2016. Avec 41 millions d'habitants, l'Algérie est la neuvième démographie d'Afrique et sa superficie, représentant 1,6% de la superficie mondiale, en fait le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et du bassin méditerranéen.

L'Algérie dispose de la plus grande armée d'Afrique avec 512 000 actifs, et un budget de \$13 milliards de dollars en 2015, ce qui en fait la première puissance militaire d'Afrique et la 17ème mondiale. Les menaces autour du pays sont transnationales et présentent un risque pour la stabilité de la région, voire l'existence de certains pays. Avec ses capacités, l'Algérie semble bien placée pour jouer un rôle dans la sécurité au carrefour du Maghreb et du Sahel, mais sa

politique étrangère ne laisse aucun doute sur son retrait de la coopération pour la sécurité. Alors que le GSPC est le géniteur d'AQMI, et que les membres du premier sont ceux du second, les autorités algériennes n'établissent pas de lien entre les groupes terroristes nationaux et le GSPC/AQMI par exemple. Ainsi, si la définition de l'ennemi est encore fragmentée entre l'Algérie et les états sahéliens, la coopération ne peut qu'en être fragilisée.

De fait, AQMI ex-GSPC est une organisation terroriste dont les combattants et les dirigeants proviennent d'Algérie et malheureusement, l'idée gagnant du terrain ces dernières années parmi les Etats sahéliens est que si l'Algérie n'a pas pu éradiquer le terrorisme à l'intérieur de son territoire, avec des capacités 6 fois plus élevées que l'ensemble des états du Sahel, comment pourrait-elle assumer ce rôle sur le plan régional ?

L'Algérie a le droit de ne pas vouloir intervenir dans la région, mais ne peut pas continuer à alimenter l'idée d'une volonté de leadership régional, car seule l'action vérifie la politique. En réalité, la crédibilité de l'Algérie est prisonnière de nombreux paradoxes : Sa position vis-à-vis du Polisario, son soutien aux rébellions touarègues au Mali³⁶, son boycott du G5 Sahel, son classement en tant que pays de risque extrême, tout en étant la plus grande puissance militaire africaine. Plus précisément, une armée qui ne veut pas intervenir à l'extérieur du pays peut-elle être leader de la sécurité dans la région ?

Sur le plan économique, l'Algérie dispose de moyens financiers qui lui permettraient d'acquérir une position de leader dans la région, mais ses investissements en Afrique subsaharienne demeurent limités à la sécurité et aux secteurs de l'énergie. A moins d'une intégration économique réelle avec les pays du Maghreb et du Sahel, un engagement militaire au Sahel, une réduction du rôle des militaires dans la politique algérienne et dans l'économie, la répartition effective des revenus du pétrole et du gaz, l'Algérie ne pourra prétendre au titre de leader régional de sécurité.

D'autres pays pourraient émerger en tant que puissances régionales ou continentales : Le **Tchad**, depuis la fin du conflit entre l'armée et les rebelles soudanais du fait de la crise au Darfour, ce pays a su retrouver sa stabilité et quelques progrès socio-économiques ont été réalisés. Économiquement, si le pays se diversifie et commence à industrialiser ses secteurs clés, il pourrait avoir une croissance économique qui le hisserait au rang des pays émergents. Sa position stratégique le met au contact de la Libye, du Soudan, de la Centrafrique, du Cameroun, du Nigeria et du Niger, et sa stabilité est un gage pour toute la région. Le Tchad est le garant de la non-propagation du djihadisme

36 La coopération de sécurité au Maghreb et au Sahel : l'ambivalence de l'Algérie, Laurence Aïda Amour, Africa Center for Strategic Studies

l'entourant au Sahel et en Libye vers l'Afrique tropicale. Sa participation durant l'intervention française au Mali en 2013 a démontré sa capacité militaire dans la région et son efficacité au point que son implication est aujourd'hui considérée comme déterminante dans le conflit.

Le **Gabon**, quant à lui, exerce une autre forme d'influence, étant l'un des pays les plus stables d'Afrique, et n'ayant aucun conflit ethnique ou social s'étant transformé en guerre. Il pourrait jouer un rôle majeur dans la sécurité en Afrique. Depuis 2009 et l'élection du président Ali Bongo Ondimba, le Gabon a entrepris un programme de réformes visant l'émergence du pays. Diversification, croissance du PIB, réforme de l'administration publique, budgétisation des projets, création de la Gabon Oil Company, interdiction de l'exportation des agrumes, reprise du chinois Belinga, redressement fiscal pour Addax et Total pour €1,2 milliard, le Gabon a une stratégie crédible de sortie de la rente et des visions à court terme. Le Gabon est aussi reconnu pour son activisme en matière diplomatique en Afrique. Les recrutements au sein de la police et de l'armée renforcent sa puissance militaire et visent la professionnalisation des troupes.

D'autres pays, comme **l'Éthiopie**, et dans une plus grande mesure, **l'Égypte**, dont l'attention est tournée vers l'éradication du terrorisme en interne et vers l'Est, pourront jouer un rôle prépondérant dans la réalisation de la sécurité en Afrique.

En résumé, les différentes puissances africaines ont chacune des caractéristiques spécifiques visant à jouer un rôle plus ou moins important dans la région ou sur le continent, mais aucune ne peut prétendre exercer seule cette puissance. L'Afrique se dirige vers de plus en plus de coopération via la création d'organisations et d'institutions transnationales formées d'états souverains pour assurer la sécurité et la stabilité du continent. Face aux différentes menaces et à leur polymorphisme, il n'y a d'autres réponses que la coopération effective en matière de sécurité.

II. Les institutions africaines pour la paix et la sécurité

1. L'Architecture africaine de Paix et de Sécurité

L'une des innovations majeures, du passage de l'Organisation de l'Unité Africaine à l'Union Africaine, réside dans les changements apportés au niveau de la stratégie de réalisation de la paix et de la sécurité. Le maintien de la paix dans le monde étant du ressort des organisations internationales, l'Afrique a besoin d'une organisation continentale permettant d'assurer sa propre sécurité. L'Afrique a souvent mobilisé le Conseil de Sécurité des Nations Unies, car entre 1945 et 2000, pas moins de 85 coups d'état et 45 guerres civiles s'y sont produits. Ainsi, entre 2006 et 2016, 53% des résolutions adoptées par le Conseil de Sécurité des Nations unies concernaient l'Afrique.

Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, créé le 9 juillet 2002, a pour objectif la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, l'anticipation et la prévention des conflits, la promotion et la mise en œuvre des activités de consolidation de la paix et de reconstruction après les conflits, l'élaboration d'une politique de défense commune de l'Union ainsi que la promotion et l'encouragement d'un certain nombre de valeurs, comme la démocratie, la bonne gouvernance, l'état de droit et les droits de l'Homme. Ceci en ayant comme principe le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats membres, la non-ingérence dans les affaires internes des Etats, l'égalité souveraine des Etats membres, l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation, le droit de l'Union d'intervenir dans un Etat membre, dans certaines circonstances graves, comme les crimes de guerre, les génocides et les crimes contre l'humanité.

Il convient de préciser que l'Union Africaine agit dans le cadre de la non-indifférence qui est une disposition novatrice qui se démarque du principe de non-interférence de sa prédécessrice et qui légitime le droit à l'intervention et la responsabilité de protéger. L'Union Africaine a adopté une doctrine différente car, contrairement à l'ONU, qui se base sur les accords de cessez-le-feu pour maintenir la paix, l'Organisation panafricaine a pour ambition de couvrir l'ensemble des situations de conflit. L'Union Africaine n'exclut pas d'intervenir dans des situations sans préalable de cessez-le-feu. Ainsi, dans le cas de la Somalie et du Mali, ces différences de points de vue peuvent être déterminantes pour l'avenir d'un pays, de ses voisins et de sa région.

Autour du Conseil de Paix et de Sécurité s'articule l'Architecture Africaine de Paix et Sécurité (AAPS) avec le système continental d'alerte rapide, chargé de l'analyse des situations, le Conseil des Sages, chargé de l'évaluation et du choix des réponses, et la Force Africaine en Attente, chargée d'agir pour régler la situation sur le terrain. Aussi, le Conseil de Paix et de Sécurité dispose d'un conseil technique fourni par le Comité d'Etat-major. Le système continental d'alerte rapide fournit des informations et des données au Conseil de Paix et de Sécurité, composé d'un centre d'observation et de contrôle chargé de l'analyse et de la collecte de données, et d'unités d'observation et de contrôle régionales³⁷. Le Conseil des Sages, quant à lui, est composé de cinq personnalités africaines hautement respectées, qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la cause de la paix, de la sécurité et du développement en Afrique. Le Conseil des Sages intervient en amont et tente une médiation pour rétablir ou maintenir le dialogue entre les parties au conflit. La Force africaine en Attente est une force armée multidisciplinaire capable d'être déployée en 14, 30 ou 90 jours, en fonction de la situation. Ainsi, chaque Communauté économique régionale a été chargée de mettre en place un contingent en attente visant à atteindre les 32 000 hommes sur le continent.

37 Architecture Africaine de Paix et de Sécurité : Pertinence dans la conception et les difficultés des réalisations, OCP Policy Center, Policy Brief, mars 2017, Abdelhak Bassou

2. Bilan de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité

Le but principal de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité est le maintien de la paix et la réalisation de la stabilité sur le continent. La première Opération de Maintien de la Paix (OMP) de l'Union Africaine a eu lieu en janvier 2003 au Burundi, soit quelques mois seulement après la mise en place du Conseil de Paix et de Sécurité pour surveiller l'application du cessez-le-feu, stabiliser la situation et être un appui aux initiatives relatives à la stratégie de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des combattants. La Mission de l'Union Africaine au Burundi (MIAB) a contribué à la stabilisation de la situation avant d'être transférée aux Nations unies pour devenir l'Opération des Nations unies au Burundi (ONUB). En janvier 2004, c'est aux Comores que l'Union Africaine a déployé une mission d'observation des élections législatives. En 2004, le Conseil de Paix et de Sécurité a déployé une mission au Darfour pour protéger les observateurs, les populations et faire respecter l'accord de paix. La Mission de l'Union Africaine au Soudan (MUAS) était une opération importante que l'Organisation panafricaine a dû abandonner par manque de financement, son éternel talon d'Achille. Comment peut-on considérer le transfert d'une OMP de l'UA vers l'ONU comme un succès, si cela déplace le centre de décision, et que l'on applique des solutions onusiennes aux problèmes africains ?

La Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) est considérée comme l'une des réussites de l'organisation panafricaine, car elle a pu stabiliser la situation, là où les Etats-Unis avaient échoué durant les années 1990, avec 17 000 hommes provenant de cinq pays voisins : le Burundi, Djibouti, le Kenya, l'Ouganda et la Sierra Leone. Malgré les pertes conséquentes, elle est le second plus grand déploiement en Afrique - après la MONUSCO en République démocratique du Congo - et contribue effectivement à stabiliser le pays et rétablir la sécurité.

Au Mali, au contraire, la gestion de la crise par ce prisme n'a pas été une réussite pour l'Union Africaine. Depuis janvier 2012, le nord du Mali été confronté à une rébellion armée dont l'UA discutait au sein de réunions interministérielles et de réunion conjointe d'experts en mars 2012. Seulement, les discussions et initiatives de l'organisation panafricaine via le Conseil de Paix et de Sécurité et les discussions avec la CEDEAO ont mis plus de temps à déboucher sur un compromis que l'intervention de la France sous mandat implicite des Nations unies³⁸. Implicite, car découlant directement de l'article 51 de la Charte des Nations unies qui dispose d'un droit légitime de défense,

38 Parfait Oumba. L'effectivité du rôle du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine dans la résolution des conflits.

individuelle ou collective, lorsqu'un membre des Nations Unies est l'objet d'une agression, et décisif car la situation devenait grave et pouvait passer d'un mouvement insurrectionnel armé isolé, au Nord, à la destruction d'un pays comme le Mali.

Au-delà de la volonté politique que l'on analysera à la lumière de la crise libyenne, le Conseil de Paix et de Sécurité reste tributaire de son financement. Il est peut-être cynique de rapporter les questions de maintien de la paix à leur financement mais en réalité c'est bien cela qui fait la réussite ou l'échec d'une OMP et sa gestion par une CER, l'Union Africaine ou les Nations unies. Le constat est sans appel. Entre 2002 et 2015, aucune des missions de maintien de la paix n'a été financée par le Fonds de la Paix de l'Union Africaine - mis à part la somme de \$50 millions versée à la MINUSMA.

La politique de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité n'est du ressort que des Etats membres. La meilleure illustration que nous pourrions en donner est la gestion de la crise libyenne, qui a mis en lumière les rivalités, les positions et les tractations qui font de l'AAPS un mécanisme qui peut être lent et inaudible.

A partir des années 1990, le Colonel Kadhafi commence à gagner du terrain en Afrique et est soutenu par nombre de pays africains contre l'embargo aérien qui le vise. Dès 1999 et la levée de l'embargo, il met en place une stratégie de conquête de l'Afrique, le panafricanisme ayant remplacé le panarabisme dans son discours³⁹. Kadhafi fait preuve d'un activisme résolu, en créant la Communauté des Etats Sahélo-sahariens, puis participe très activement à la création de l'Union Africaine au Sommet extraordinaire de Syrte, le 9 septembre 1999. Même si son projet d'Etats-Unis d'Afrique a été écarté, il peut être considéré comme l'un des fondateurs de l'Union Africaine. Il a financé l'organisation pendant de longues années, à travers les cotisations élevées de la Libye et en payant les cotisations d'autres Etats membres ou en subventionnant directement des projets ou programmes, ainsi que l'organisation de réunions dont les coûts ne pouvaient être supportés par d'autres pays membres.

Le 23 février 2011, la 261^{ème} réunion du Conseil de Paix et de Sécurité discute de la situation en Libye : Alors que l'ambassadeur libyen affirmait que les manifestations étaient l'œuvre d'Al-Qaïda, les autres membres faisaient face à un manque d'informations et de visibilité à propos de la situation. La Namibie opte pour l'envoi d'une mission d'enquête, mais le Nigeria souhaite plus de prudence, alors que le Rwanda s'interroge sur la présence de mercenaires accusant le Tchad et le Mali qui s'en défendent. Le communiqué publié à l'issue

39 La gestion de la crise libyenne par l'Union Africaine : chronique d'une impuissance annoncée, Dr Delphine Lecoutre, Laboratoire de l'irsem, n11 - 2012

de cette réunion évoque les aspirations du “peuple libyen à la démocratie, à la réforme politique” mais aussi la “nécessité de préserver l’intégrité territoriale et l’unité” de la Libye⁴⁰. Ce communiqué est directement impacté par l’influence de la Libye au sein de l’Organisation, et la bienveillance du CPS par rapport au Colonel Kadhafi découle aussi d’une volonté de préserver la région du Nord de l’Afrique qui finance 45% de l’Union. Là où la Communauté internationale s’alarme sur la situation, le Conseil de Paix et de Sécurité n’exclut pas la Libye et ne prend pas de mesures fortes. L’interaction du CPS avec le Président de la Commission de l’Union Africaine et sa recherche d’une solution voulant éviter la guerre civile et la “somalisation” de la Libye⁴¹ ne font que complexifier les choses, et ne sachant pas si la crise libyenne allait éliminer le Colonel ou pas, la stratégie de l’Union Africaine a été celle de la neutralité et de la bienveillance à l’égard de Kadhafi. Le 10 mars 2011, lors de la 265^{ème} réunion du Conseil de Paix et de Sécurité, il est décidé la création d’un groupe de haut niveau sur la Libye pour évaluer la situation sur le terrain. Présidé par la Mauritanie (Afrique du Nord), le Comité est composé du Congo-Brazzaville (Afrique centrale), du Mali (Afrique de l’Ouest), de l’Afrique du Sud (Afrique australe) et de l’Ouganda (Afrique de l’Est⁴²).

Sans ce groupe ad-hoc, l’Union Africaine n’aurait pas existé sur la question. C’était ainsi, son unique moyen de s’exprimer : Il lui était interdit d’envisager une mission d’observation militaire, et il lui fallait mettre en avant les chefs d’Etat au lieu de la Commission. Lorsque la feuille de route de l’Union Africaine est adoptée, le 10 mars 2011, que le Comité ad-hoc est constitué, le 11 mars, se réunit, le 18 mars, pour annoncer qu’il voudrait se rendre à Benghazi, le 19 mars, il est devant l’impossibilité de le faire, du fait de la résolution de 1973 votée par le Conseil de Sécurité des Nations unies, le 17 mars. Si l’Union avait adopté cette feuille de route plus tôt, laquelle se proposait de mener une médiation politique entre le régime de Kadhafi et les rebelles, peut-être que le sort de la Libye aurait été autre que les milliers de morts et la guerre sanglante que connaît le pays. Peut-être que sans son inertie, le Conseil de Paix et de Sécurité aurait permis une autre issue au dossier. Quelques jours plus tard, l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord (OTAN) autorise le Comité ad-hoc à se rendre en Libye, mais il est déjà trop tard.

En interne, les pays se déchirent et les discussions tournent plus au règlement de comptes qu’à la recherche de compromis, les uns soutenant Kadhafi, les autres demandant son départ. Le sommet à huis clos des 25 et 26 mai 2011 ne

40 Union Africaine, PSC/PR/COMM(CCLXVI), Communiqué, Conseil de Paix et de Sécurité, 261^{ème} réunion, 23 février 2011, Addis Abeba (Ethiopie), paragraphe 5

41 Anne Kappès-Grangé, « Sommet de l’UA : Jean Ping ouvre à Addis Abeba le Conseil des ministres des Affaires étrangères », *Jeune Afrique*, 26 janvier 2012.

42 The African Union announces the composition of the Ad-hoc High Level Committee on Libya, 11 March 2011.

fera pas avancer les choses. Celui du 30 juin 2011, non plus. En août 2011, vient la question de la reconnaissance du Conseil National de Transition (CNT) et la politique du CPS va tétaniser l'organe et les pays devront s'exprimer en dehors de l'organisation.

Chronologiquement, le CNT est reconnu par la Gambie (22 avril), le Sénégal (28 mai), le Maroc (une première fois lors d'une réunion du groupe de contact, le 15 juillet, à Istanbul, reconnaissance réaffirmée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI le 22 août), le Botswana (11 août), le Gabon (12 août), la Tunisie (21 août), l'Égypte (22 août), le Burkina Faso (23 août), le Nigeria, l'Éthiopie et le Tchad (24 août), la Guinée (28 août), l'UA (20 septembre), l'Algérie (22 septembre), la Mauritanie (24 novembre) etc. Plusieurs clans politiques ou d'intérêt se dévoilent au grand jour, le Botswana, le Sénégal, le Burkina Faso, le Nigeria et l'Éthiopie ont une position favorable à la reconnaissance du CNT. L'Afrique du Sud était opposée à la reconnaissance aux côtés de l'Algérie.

En prenant du recul par rapport à la politique du Conseil de Paix et de Sécurité, il faut noter que la lenteur de ce dernier n'est pas celle d'une organisation trop lourde qui se serait perdue dans les méandres de l'administration, mais bien une réticence éminemment politique en raison de l'influence de l'ancien homme fort de la Libye au sein de l'Organisation. Là où, en théorie, et comme l'Union Africaine le promeut, son objectif est de réaliser la paix et la sécurité, de protéger les populations civiles et d'intervenir en cas de graves dangers, ce sont les divisions internes entre les différents clans qui ont fait que l'Organisation panafricaine n'avait pas été audible. Ce n'est pas que la communauté internationale ne veut pas entendre l'Union Africaine, mais c'est que sa voix est inaudible.

Le bilan de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité est mitigé. Cet organe de l'UA peut être efficace, car il peut intervenir en amont et sécuriser des zones ou aider à pacifier des situations. Mais pour cela, son intervention doit être rapide et les CER avec les Forces Africaines en Attente semblent pouvoir jouer un rôle déterminant dans la prévention des conflits. Cependant, quelques fois lors des dossiers les plus importants, les travers de l'Union Africaine reprennent le dessus et le continent se révèle incapable d'apporter des solutions africaines aux problèmes africains, lorsque la politique du Conseil de Paix et de Sécurité se crispe et ne permet plus de prendre des décisions. Et quand bien même l'Union Africaine réussit à se mettre d'accord et prendre une décision grave sur un sujet important pour l'Afrique, le financement octroyé par l'Union européenne, les Nations unies ou les États-Unis répond au principe du "qui paye décide" et fait souvent de l'UA une organisation de transition des OMP en Afrique.

3. L'Architecture de Paix et de Sécurité au sein de la CEDEAO

L'Union Africaine a voulu faire des CER les piliers du fonctionnement de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité. Ainsi, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) assume une part importante dans la construction de la paix et de la sécurité dans la région. Que ce soit le terrorisme, le trafic de drogues, la criminalité ou la piraterie maritime, l'Afrique de l'Ouest est la région de tous les défis pour le continent.

Les efforts de la CEDEAO sont en avance comparés à d'autres organisations régionales, et le fait qu'elle en soit une lui donne un réel avantage par rapport au niveau continental dans la compréhension des enjeux, des cultures et des situations. De manière plus pragmatique, les brigades de la Force Africaine en Attente des CER sont plus légitimes, moins onéreuses et plus rapides à se déployer. La création de la CEDEAO en 1975, poursuivait des objectifs, principalement économiques, mais dès 1993, cette CER prit en compte la dimension sécuritaire pour la réalisation du développement économique. En 1999 et en 2001, les chefs d'Etat ont adopté les mesures, les protocoles et les outils nécessaires à la mise en place de l'agenda de la CEDEAO dans ce domaine⁴³ avec le ECPF (Ecowas Conflict Prevention Framework) et la mise en place de la Force en Attente. La CEDEAO dispose d'une structure qui interagit, aussi avec les autres organes de l'Union Africaine comme l'autorité des chefs d'Etat, la Commission, le Conseil des sages etc... Dotée d'un véritable centre d'observation et de contrôle, la CEDEAO a initié une culture de transparence concernant la sécurité en Afrique de l'Ouest, et a pu répondre à des alertes en Guinée, en Guinée-Bissau et en Gambie, mais son efficacité dépend du niveau de coopération des Etats.

Véritable exemple à suivre en matière d'intégration sécuritaire régionale, depuis la création de l'ECOMOG, en passant par le mécanisme (ECOWARN), puis par la Force en Attente, la CEDEAO a su développer ses outils en persévérant pour la réalisation de la paix et son imposition dans des conditions difficiles. En raison de sa faible expérience dans le domaine, ces initiatives ont pu coûter cher au groupement économique régional à ses débuts. L'objectif étant d'avoir une force composée de 6 500 hommes, la Brigade commande, aujourd'hui, trois bataillons et dispose de deux entrepôts logistiques et effectue des exercices pour évaluer ses capacités.

Mais, la réponse à la menace n'est pas que militaire, et la CEDEAO

43 Sustainable peace, Driving through the African Peace and Security Architecture through ECOWAS, ISS, November 2016, Amanda Lucey and Moyosore Arewa

a su mettre en place des outils novateurs lui permettant d'assurer plus de cohésion autour de la question de la sécurité en Afrique de l'Ouest. Ainsi, une convention signée en 2006 sur l'importation d'armes, permet à chaque Etat d'avoir un regard sur les importations de ses voisins, un groupe de lutte contre le blanchiment d'argent a aussi été créé en 2000, la mise en place de la stratégie du DDR pour la lutte antiterroriste, en 2013, un plan d'action régional pour la lutte contre le trafic de drogues, depuis 2008, ainsi qu'une stratégie de défense maritime intégrée depuis 2014, pour lutter contre la piraterie.

Ainsi, après une première intervention en 1998, lors de la guerre civile en Guinée-Bissau, la CEDEAO a dû y intervenir une nouvelle fois entre 2005 et 2015. Le pays connaît des crises politiques graves depuis les années 2000, et une mutinerie de l'armée en novembre 2004, a mis la CEDEAO à contribution pour régler le conflit. La démarche de cette dernière a été d'abord celle de la médiation, avec des représentants ou des envoyés spéciaux de haut niveau de la région, ce qui a eu un impact positif pour contenir la situation entre 2004 et 2009. Cependant, le coup d'Etat militaire de 2012 a été un nouveau défi pour la CEDEAO, qui a été amenée à agir seule, sans attendre l'aval d'aucune organisation continentale ou internationale et a fini par avoir des résultats probants car en mai 2014, la Guinée-Bissau a organisé des élections législatives et présidentielles⁴⁴. La CEDEAO a pu agir de manière efficace, parce qu'elle avait au préalable institutionnalisé son mécanisme et ses protocoles et que lors de la crise, les pays de la région ont apporté leur soutien à l'organisation et qu'ils ont voulu exprimer leur souveraineté et leurs intérêts à travers elle et non pas en dehors. Le Sénégal, le Nigeria, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont joué un rôle déterminant dans la mise en place de la réponse de la CEDEAO en Guinée-Bissau.

Dans le cas malien, la CEDEAO a été confrontée à deux crises simultanées. D'un côté, le coup d'état contre le président Amadou Toumani Touré et, d'un autre, la déclaration d'indépendance de l'Azawad par le MNLA. La CEDEAO a, par sa rapidité, joué un rôle important dans l'endiguement de la crise dans le pays, malgré son incapacité à réagir militairement seule : Il était inenvisageable d'entrer dans Bamako, et son expérience dans le Sahel était limitée. Cependant, les pressions politiques et diplomatiques qu'elle a exercées sur la junte a permis d'amorcer un début de retour à l'ordre constitutionnel, le temps que la résolution 2085 du Conseil de Sécurité des Nations unies autorise le déploiement de l'opération Serval ainsi que des troupes tchadiennes.

44 Mettre en œuvre l'Architecture de Paix et de Sécurité : l'Afrique de l'Ouest, Rapport Afrique N° 234, avril 2016, International Crisis Group

La CEDEAO est la Communauté économique régionale la plus avancée en termes d'intégration sécuritaire et a su démontrer sa capacité à réagir. Seulement, celle-ci peut encore s'améliorer en se dotant de réelles capacités militaires pouvant intervenir même au Sahel, de clarifier son mandat, et de ses interactions avec le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA et le Conseil de Sécurité des Nations unies.

III. Les efforts du Maroc en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique

1. La stratégie sécuritaire du Maroc

Les efforts du Maroc pour sa propre sécurité sont souvent loués par de nombreuses organisations internationales. Tout d'abord, la stratégie de sécurité du Royaume repose sur quelques principes clés qui façonnent son action et sa gouvernance en la matière⁴⁵. Dès le préambule de la Constitution marocaine, s'expriment l'ambition et le choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique⁴⁶. Ainsi, la sécurité ne doit pas être un rempart contre les libertés fondamentales des citoyens dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale qui souscrit aux principes, droits, obligations et conventions des organisations internationales. Les provinces du Sud occupent une place centrale dans cette stratégie, et dans la réalisation de l'intégrité territoriale. La politique de sécurité du Maroc est globale, multidimensionnelle et traitant les causes à leurs racines et doit se construire, aussi, via la coopération internationale et autour de la coopération Sud-Sud. La politique du Royaume en termes de sécurité est aussi celle de la promotion d'un Islam tolérant et modéré.

Aujourd'hui, la menace terroriste est globale et la mondialisation en fait un enjeu majeur de protection du territoire, et si le pays n'a pas connu récemment de vagues d'attentats liés à ces menaces, pas moins de 168 cellules terroristes ont été démantelées, plus de 2 900 personnes ont été interpellées et plus de 340 tentatives d'attaques ont été déjouées⁴⁷. Mais, les récentes évolutions de la situation, avec la présence de l'organisation dite "Etat islamique" en Libye et du GSPC/AQMI dans le Sahel, engendrent une menace plus proche des frontières. Une frontière Est qui avait déjà permis à des combattants de perpétrer des attentats au Maroc et d'organiser le passage d'un flux de migrants subsahariens vers l'intérieur et le nord du pays. Une frontière Sud protégée par un mur contre les attaques du Polisario, comme à Guergarate, en 2017, puis par une zone tampon de 3,7 km gérée par la MINURSO entre le Maroc et la Mauritanie. Un No Man's Land source d'inquiétudes et de menaces potentielles, de trafic de tous genres et où pullulent des éléments du Polisario, une menace réelle, sachant qu'une centaine d'entre eux avaient rejoint "l'Etat Islamique".

45 Morocco's security strategy: preventing terrorism and countering extremism, Assia Bensalah Alaoui, July 2017, SAGE Journals

46 Constitution du Royaume du Maroc, Préambule, Paragraphe 1.

47 Le Matin du Sahara. 10 février 2017

Pour faire face à ces risques polymorphes, se situant aux abords des frontières et à l'intérieur du pays, le Royaume a mis en place une stratégie nouvelle avec la modernisation des Forces Armées Royales (FAR) et des différentes forces de sécurité, de leur gouvernance, ainsi que l'amélioration de leurs conditions. Pour éviter les dissonances entre différents corps de police qui ont pu coûter cher à certains pays lors de la coordination de la lutte antiterroriste, le Maroc s'est doté d'une même direction pour les questions de sécurité. Sa stratégie, basée sur l'entraide citoyenne et la responsabilisation de chacun dans la lutte contre le terrorisme, repose sur le triptyque de communication, proximité et efficacité, le renseignement étant la pierre angulaire de cette stratégie⁴⁸. La mise en place du Bureau central des Investigations judiciaires (BCIJ), né de la coopération entre les ministères de la Justice et de l'Intérieur, a pour but de consolider les forces et les points de vue pour une meilleure réponse à la menace.

La gestion de l'islam politique a aussi été un fait marquant des dernières années, avec l'inclusion des partis politiques dans le gouvernement après leur victoire aux élections et leur primature en 2011 et 2016⁴⁹. La lutte contre la radicalisation se fait, aussi, par la tenue, chaque année, d'événements culturels et de manifestations faisant la promotion de la diversité et de l'ouverture du Maroc sur le monde. La stratégie du Royaume va encore plus loin et s'attaque aussi aux racines du problème, l'objectif étant une sécurité durable : De nombreuses initiatives publiques, associatives ou privées, ont été mises en place pour lutter contre l'extrémisme et la radicalisation et pour assurer l'inclusion politique et socio-économique.

Seulement, le Maroc n'est pas l'acteur unique de la lutte antiterroriste malgré son expertise dans le domaine, et la pertinence de sa stratégie ne saurait être validée que par ses interlocuteurs à l'international. Ainsi, le Royaume coopère à l'international sur le sujet avec l'AFRICOM, par exemple, la coalition internationale en Syrie, en Irak et au Yémen, mais aussi au sein de l'OTAN. En Europe, sa coopération avec l'Espagne n'est plus à décrire, ou encore avec la France, comme ce fut le cas, parmi tant d'autres, lors de l'arrestation du Abdelhamid Abaaoud, considéré comme le cerveau des attentats de Paris de novembre 2015⁵⁰.

Le Royaume a mis en place une stratégie moderne et assumée de lutte contre les phénomènes qui le touchent. Concernant le trafic de drogue par exemple, les efforts déployés par les autorités ont permis la baisse des exportations de cannabis de manière conséquente, passant de 137 tonnes, en 2012, à 70 tonnes,

48 Morocco's security strategy: preventing terrorism and countering extremism, Assia Bensalah Alaoui, July 2017, 2017 SAGE Publications

49 Morocco's security strategy: preventing terrorism and countering extremism, Assia Bensalah Alaoui, July 2017, 2017 SAGE Publications

50 Ibid

en 2014⁵¹. Aussi, la stratégie de lutte contre la production de drogue, son trafic, et contre la criminalité organisée qui en découle, ont fait reculer les superficies de terres agricoles dédiées à la culture du cannabis de plus de 65%.

Cependant, de nouveaux réseaux de trafic de drogues essayent de tirer profit de la position du Maroc. Ainsi, des quantités croissantes de cocaïne et d'héroïne produites en Amérique du Sud ou en Afrique de l'Ouest sont saisies de manière récurrente dans des aéroports du Maroc et des points frontaliers. D'autres flux provenant de l'Est témoignent de l'implication de certains des membres du Front Polisario dans le trafic de drogues, soit de manière directe, via la participation des membres des familles de leur direction, ou par l'octroi de protection à d'autres réseaux de narcotrafiquants sévissant au nord du Mali⁵². La création de la Commission nationale des Stupéfiants, et l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte anti-drogue depuis quelques décennies, déjà, ont permis d'établir une vision multidimensionnelle et globale de lutte contre cette menace à la sécurité du pays.

« Le Maroc compte parmi les premiers pays du Sud à avoir adopté une politique solidaire authentique pour accueillir les migrants subsahariens, selon une approche humaine intégrée, qui protège leurs droits et préserve leur dignité »

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, discours du 20 août 2016.

Laquelle politique migratoire s'est traduite par la régularisation de 84% des 27 650 demandes déposées (migrants et demandeurs d'asile). Un dispositif juridique et institutionnel clair, ainsi que des programmes d'intégration et d'assistance humanitaire complètent la politique du Royaume⁵³. L'accès des migrants au système de santé publique, à la couverture médicale, à la propriété dans le cadre des programmes de logements sociaux, l'accès de leurs enfants à l'éducation, aux colonies de vacances, ainsi qu'un large arsenal législatif et juridique témoignent de l'état d'esprit du Royaume sur ce sujet. Aussi, pour sortir certaines personnes de la précarité, et les intégrer au sein de la société marocaine et leur octroyer leurs droits fondamentaux, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a lancé deux vagues de régularisation depuis 2014, la plus importante ayant bénéficié à 25 000 personnes, la suivante devant bénéficier à plus de 10 000. Une politique migratoire adaptée apporte de la stabilité au pays et le choix politique fait par Rabat et assumé par le gouvernement est

51 OICS, Rapport Annuel 2015

52 Omar Rabi, de la délégation marocaine auprès de la Commission de l'Assemblée générale de l'ONU en charge des questions sociales, humanitaires et culturelles en audience le 7 octobre 2016.

53 Politique marocaine d'immigration Et Odd, El Habib Nadir, Secrétaire général du ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration.

celui de l'ouverture, de la solidarité et de l'humanisme. Ainsi, la mise en place d'un programme pour la construction d'une politique migratoire commune en Afrique pourrait contribuer à l'accompagnement de ces populations. Le Royaume, de par son expérience, pourrait proposer un programme spécifique sur la question avec un cadre juridique et institutionnel ainsi que des solutions d'urgence pour l'aide humanitaire.

« Je tiens à réaffirmer que nous ne faisons que remplir le devoir qui nous incombe vis-à-vis de cette catégorie, étant donné qu'il s'agit de personnes que la précarité a poussées à risquer leurs vies et à quitter leurs familles et leur pays»

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Discours du 20 août 2016.

L'examen des puissances africaines nous amène à l'évaluation de celle du Royaume : Cinquième puissance économique d'Afrique, derrière le Nigeria, l'Afrique du Sud, l'Égypte et l'Algérie, avec un PIB de \$118 milliards en 2018, et une croissance du PIB moyenne de 4,3% par an depuis 1999. La priorité du Royaume est le développement économique et la transformation du Maroc en un hub commercial et financier mondial, faisant ainsi un objectif stratégique de l'attractivité des affaires dans le pays. Son statut avancé avec l'Europe, sa situation géographique exceptionnelle, ses relations étroites avec les États-Unis, l'Asie et l'Amérique du Sud lui fournissent un environnement favorable à son émergence.

Au niveau national, le Maroc a mis en œuvre des projets pour les secteurs vitaux de son économie, comme pour le commerce intérieur avec le Plan Rawaj, les énergies renouvelables, le Plan Solaire, le secteur de la pêche, Halieutis, l'agriculture, le Plan Maroc Vert, et le tourisme, avec le Plan Azur. Sa diplomatie économique repose, aussi, sur le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, au vu de l'importance des questions migratoires pour un Royaume dont les traditions hospitalières sont à toute épreuve, et dont les ressortissants à l'étranger sont les égaux de ceux restés au pays.

Le Maroc, grâce à l'implication personnelle de son Souverain en sa qualité de Commandeur des Croyants, joue un rôle particulier et unique en Afrique. Les pays africains montrent un intérêt grandissant pour la formation d'Imams : L'accord de formation de 200 imams maliens, à Fès, dans le cadre de la sécurité nationale, est un exemple de la diplomatie religieuse que peut exercer le Royaume. La Tunisie, la Guinée, la Libye, le Gabon, la Côte d'Ivoire et le Nigeria ont souhaité faire bénéficier leurs futurs Imams de cette formation. Avec le Nigeria, la démarche promet d'être fructueuse car les relations entre

les deux pays ne cessent de s'améliorer et un axe stratégique majeur en Afrique est en train d'être façonné. La diplomatie religieuse du Maroc repose sur une particularité : Celle de la multi-sécularité de l'Etat-nation marocain et de ses relations perpétuelles avec le Sud, ainsi que l'influence des oulémas marocains ayant introduit l'Islam au Nigeria, et des confréries transnationales comme la Tidjaniya⁵⁴. Ainsi, la politique de sécurité spirituelle du Royaume ne se cantonne pas au Maroc mais s'étend à son continent d'appartenance. Et cette stratégie ne s'arrête pas là. Après la formation de 200 Imams maliens, le Maroc a formé 200 soldats de l'armée malienne à la lutte antiterroriste. Ainsi, la mise en place d'un programme continental et régional de formation des Imams est une idée parmi tant d'autres qui permettrait de consolider ces premiers acquis en la matière et de hausser le niveau de la coopération multilatérale.

Le Maroc disposerait, aussi, de la cinquième plus grande armée d'Afrique, avec plus de 310 000 hommes actifs et 200 000 réservistes, selon le Global Fire Power, plus de 200 appareils aériens, des milliers de blindés et de pièces d'artillerie, en plus de la Marine, le budget est estimé aux alentours de \$10 milliards par an. La puissance du Maroc en tant que leader de la sécurité en Afrique s'exprime de plusieurs manières complémentaires : Elle est diplomatique, économique, religieuse et militaire.

54 Ibid.

2. Le Maroc dans l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité

Comme pour les autres domaines d'intervention de l'Union Africaine, le Maroc devra s'investir pleinement dans les travaux et l'action entrant dans le cadre de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité⁵⁵, particulièrement au sein du Conseil de Paix et de Sécurité. Les objectifs pourront s'articuler autour de deux axes majeurs, le premier étant le rétablissement de la raison et du réalisme au CPS par rapport à la question des provinces du Sud du Royaume, le second étant l'implication pour la résolution des conflits en Afrique.

Avant que le Maroc n'intègre l'Union Africaine, le Conseil de Paix et de Sécurité s'est malheureusement prononcé en décalage avec le droit international, les Nations unies et la Communauté internationale, lors de sa réunion du 27 Mars 2015. Le CPS s'est fixé un nouvel objectif, celui de « l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple » au Sahara. Les Présidents Jacob Zuma et Abdelaziz Bouteflika se sont également « félicités de la décision prise par le Conseil de Paix et de Sécurité sur la situation au Sahara occidental », le 30 Mars à l'issue d'une rencontre à Alger entre les deux chefs d'Etat⁵⁵. Là où l'Union Africaine demande « l'intensification des efforts visant à l'organisation d'un référendum pour permettre au peuple du Territoire de choisir entre l'option de l'indépendance et celle de l'intégration au Royaume du Maroc », plus aucune résolution des Nations unies n'évoque de référendum depuis avril 2007 et la résolution 1754. Là où la communauté internationale juge la proposition d'autonomie comme étant sérieuse, crédible et réaliste, l'organisation continentale semble être à contre-courant de ce point de vue.

Avec le retour du Maroc au sein de l'Union Africaine, une réunion du 20 Mars 2017 fait monter à son faite les doutes sur la politique du Conseil de Paix et de Sécurité. Smaïl Chergui, président du CPS, demande l'ouverture d'un bureau de l'Union Africaine à Laâyoune, la mise en place de moyens logistiques et financiers pour y arriver, l'organisation d'une mission sur le terrain en 2017, la nomination de Joaquim Chissano en tant que Haut Représentant de l'Union Africaine pour le Sahara et sa désignation pour des pourparlers directs entre le Maroc et le Polisario, ainsi que son droit d'intervention auprès du Conseil de Sécurité des Nations unies, l'envoi d'une mission d'évaluation des Droits de l'Homme au Sahara et à Tindouf, et l'exhortation du Maroc de ne pas exploiter illégalement les ressources naturelles de la région⁵⁶. Deux éclairages à ce sujet : Le premier est l'absence du Maroc de cette réunion, car le sujet est exclusivement discuté aux Nations unies. Le second est dû au réalisme des

55 Sahara : La nouvelle crise de subjectivité de l'Union Africaine, Institut Amadeus

56 Conseil de Paix et de Sécurité 668ème réunion Addis Abeba, Ethiopie 20 mars 2017

chefs d'Etat africains par leurs “fortes réserves” par rapport aux décisions du CPS lors de la 29ème conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine.

Le président de l'Union Africaine, ainsi que le président de la Commission de l'Union Africaine, démontrent que la voix du CPS n'était pas celle de toute l'Afrique, en assurant un “soutien approprié” aux actions pour “soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à un accord sur une solution consensuelle et définitive au conflit”. La conférence des chefs d'états, quant à elle, demande aux différents organes de “prendre les mesures appropriées pour soutenir les efforts des Nations unies et d'encourager les parties, aujourd'hui présentes toutes les deux au sein de l'UA, pour coopérer loyalement en vue du succès du nouveau processus”.

Dans la perspective du rétablissement du droit international au sein de l'Union, la Motion de Kigali, présentée par 28 pays demandant l'exclusion de la “RASD”, est une étape majeure pour la réalisation du projet d'unification africaine et du respect des positions de la majorité et du droit international.

La première méthode pour arriver à concrétiser ce projet serait de poser la question suivante “Un membre peut-il être exclu de l'Union Africaine?”. Dans ce schéma, la délégation marocaine devra convaincre 37 états membres, ce qui signifie que 9 nouveaux pays devront apporter un soutien officiel à la position du Maroc, en répondant par l'affirmative.

L'autre option serait une réforme de l'Acte constitutif, soit par l'article 30 ou par l'article 4. Ce dernier dispose que l'Organisation fonctionne conformément au principe du “respect des frontières existant au moment de l'accession à l'indépendance”, un article brandi lors de certaines rivalités concernant les provinces du Sud, mais dont l'application pour l'intégration du Soudan du Sud en présence du Soudan historique ne semble pas avoir posé problème.. L'article 30 prévoit, quant à lui, de suspendre les pays dont les gouvernements ont accédé “au pouvoir par des moyens anticonstitutionnels”, cela n'empêche malheureusement pas les coups d'Etat civils ou constitutionnels. La réforme pourrait contenir d'autres éléments permettant d'inclure des notions relatives au droit international via la convention de Montevideo et que seuls les membres répondant à ces critères pourraient siéger à l'Union Africaine. Cette possibilité est des plus solides, du point de vue juridique, mais son application pourrait être longue, complexe et parsemée d'obstacles. La Conférence de l'Union, sur avis du Conseil exécutif, examinera cette proposition dans un délai d'un an suivant la notification des Etats membres. L'amendement sera adopté par la Conférence de l'Union par consensus ou, à défaut, à la majorité des deux tiers, et soumis à la ratification de tous les États membres, conformément à

leurs procédures constitutionnelles respectives. Lequel amendement entrera en vigueur trente jours après le dépôt, auprès du président de la Commission exécutive, des instruments de ratification par les deux tiers des Etats membres. Ce choix est possible, mais il nécessite endurance et un travail de longue haleine.

La dernière option que l'on pourrait envisager déplacerait le poids, l'énergie et l'effort nécessaire vers l'autre partie. A ce propos, une question pourrait être posée : « Est-ce que la "République arabe sahraouie démocratique" est un Etat souverain ? » Si oui, alors il peut siéger, si non, il n'a pas sa place au sein de l'Union. L'avantage de cette tournure est que c'est à la «RASD» de trouver les 37 Etats membres pour répondre à cette question par l'affirmative, et qu'il sera quasi insurmontable pour l'autre partie de convaincre autant de pays au vu de la Motion de Kigali et de la nécessité de la majorité qualifiée.

Sur les autres sujets, beaucoup plus graves en Afrique, le Maroc est animé par une authentique et farouche volonté de mettre son expertise au service de la résolution des conflits et de la médiation. Le Royaume pourra, aussi, mettre des personnels qualifiés à disposition de l'Organisation pour qu'ils puissent participer aux missions d'envoyés spéciaux, du comité des sages et des comités ad-hoc pour la résolution des conflits. Son expérience concernant le conflit libyen, dont les négociations entre les différentes parties se sont déroulées au Maroc (Skhirat), ainsi que sa connaissance de la région, aideront l'Union Africaine à répondre aux défis du continent.

La riche et solide expérience du Royaume en termes de maintien de la paix lui permettra d'assumer son rôle au sein de l'Union Africaine mais, aussi, au sein de la CEDEAO, via les Forces africaines en Attente (FAA). En effet, depuis 1960, le Royaume participe activement aux Opérations de Maintien de la Paix dans le monde, notamment à travers le continent africain. Son expérience, aussi, en termes d'aide humanitaire fournie durant les conflits ayant touché des civils et ayant menacé leur accès aux droits les plus fondamentaux, est l'autre atout du Royaume qui lui permettra d'étendre encore plus sa participation aux missions de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité. La mise à contribution de ses services de renseignement au sein des centres d'observation et de contrôle de la CEDEAO, par exemple, et son implication au sein de l'AFRIPOL, sont autant de leviers qui lui permettront de prouver le bien-fondé de sa stratégie. Tous ces atouts, et bien d'autres, font que ce n'est pas dans une optique de prédation que le Maroc se présente mais bien dans celle de la solidarité et du partage.

« C'est la voie de la solidarité, de la paix et de l'Union que mon pays a choisie. Nous réaffirmons notre engagement en faveur du développement et de la prospérité du citoyen africain. Nous, peuples d'Afrique, avons les moyens et le génie ; et nous pouvons ensemble, réaliser les aspirations de nos peuples. »

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Discours d'Addis-Abeba, 31 janvier 2017

Mais, les pays africains ne sont pas seuls sur le continent. D'autres pays ont, eux aussi, adopté des stratégies pour renforcer leur présence en Afrique. On peut citer la stratégie du light footprint des Etats-Unis d'Amérique ainsi que l'activation de l'AFRICOM en tant qu'unité de commandement indépendante en Afrique, le changement de la politique de la Chine d'un soft power de coopération et de non-ingérence vers de possibles interventions militaires pour protéger les intérêts chinois, sachant que les Nouvelles Routes de la Soie ont un point d'ancrage en Afrique de l'Est.

La Russie fait, elle aussi, partie du jeu en Afrique, et ce depuis longtemps. Moscou y compte des partenaires commerciaux importants et sa politique de vente d'armes et de formation militaire continuera à se développer dans le continent. La France a réaffirmé sa présence militaire en Afrique, après une décennie de non-interventionnisme, et demeure un acteur majeur en Afrique de l'Ouest et au Sahel sur les plans économique et militaire. Le Royaume-Uni jouit, dans une moindre mesure, d'un impact économique, mais ce sont les impacts politiques et culturels qui le distinguent. La Turquie s'intéresse, elle aussi, à l'Afrique, avec une politique de sécurité basée sur l'aide humanitaire en premier lieu.

Tout cela nous autorise à affirmer que l'Afrique est, aujourd'hui, le continent de tous les défis mais, aussi, de toutes les convoitises. Le Royaume du Maroc a sa place au sein du continent sur le plan diplomatique, comme évoqué dans notre première partie, mais aussi sur le plan de la sécurité et peut y occuper une place de leader.

III

L'état du développement socio-économique en Afrique

L'économie mondiale est, aujourd'hui, très gravement impactée par la pandémie Covid-19. L'on dénombrait, à fin juin 2020, plus de 8.2 millions de cas confirmés avec plus de 450 000 morts dans le monde et des inquiétudes naissantes autour d'une seconde vague avec un confinement partiel rétabli à Pékin. Brisant les chaînes de valeur, mettant un coup d'arrêt à la consommation, les impacts globaux ne sont pas encore connus au moment où les économies des pays développés entrent en récession, les unes après les autres.

Avant la pandémie, et jusqu'en 2019, les résultats étaient tirés vers le haut par l'Inde et la Chine à 6,6%, faisant de l'Asie le moteur de la croissance mondiale. Ainsi, des BRICS ne restent que l'Inde et la Chine, puisque le Brésil a sombré dans la crise politique avec une inflation galopante et une dépréciation de sa monnaie, et que l'Afrique du Sud est au point mort. Dans cette situation où l'Inde et la Chine sont les locomotives du monde, les tensions n'ont cessé de se durcir avec l'Europe et les Etats-Unis, d'abord jusqu'en 2017, puis entre les Etats-Unis et la Chine depuis l'élection de Donald Trump. Il est tout à fait surprenant de voir le président Xi Jinping être le parangon de la mondialisation, alors que les Etats-Unis crient à la concurrence déloyale.

Même si au niveau global, la croissance économique s'est améliorée en 2018-2019, les disparités par régions du monde restent importantes. L'Asie, culminant à près de 6%, compense les chiffres des pays développés autour de 2%, malgré des taux de chômage des plus bas. Les exportations des produits de base reprennent progressivement après leur effondrement avant 2016 mais les économies exportatrices restent fragiles, du fait de la menace de l'instabilité des prix. La chute des prix du pétrole a eu un impact incontestable sur l'économie mondiale et en Afrique. Après s'être maintenus à plus de 110\$ le baril, entre 2010 et mi-2014, les cours ont chuté de plus de 70% depuis l'été 2014, pour reprendre progressivement par la suite. La récente crise du baril, combinée à celle de la Covid-19, auront certainement d'autres impacts que nous découvrirons par la suite. En Inde, les réformes du président Narendra Modi visant la démonétisation du pays et sa bancarisation, le projet colossal de mise à niveau des infrastructures américaines, les plans de diversification des pays du Golfe et la transition du modèle économique chinois, sont autant d'éléments qu'il faudra réactualiser dans la perspective de cette pandémie.

Jusqu'en 2019, en tout cas, la croissance du PIB par habitant montrait des déséquilibres majeurs de l'économie mondiale, car celle-ci devrait baisser en Afrique centrale, Afrique australe et Afrique de l'Ouest, en Asie occidentale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, alors que les autres indicateurs économiques suggèrent le contraire. Ceci est dû à la faiblesse de la croissance du revenu malgré un retour à l'emploi dans des bassins d'emploi locaux, industriels mais aussi à l'obligation de maintien d'emplois alimentaires pour

garantir les minimaux sociaux dans la majorité des pays.

Il faut, aussi, rappeler l'effet néfaste des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine qui se sont transformées en actes de guerre commerciale et que les subventions mises en place n'ont pas pu juguler. Leurs effets ne sont pas négligeables sur la confiance des entreprises, mais aussi sur l'investissement, la hausse des prix des consommations et qui auront un impact sur l'ensemble des économies intégrées dans le commerce mondialisé.

L'incertitude, aussi, sur les répercussions du Brexit contracte la zone Euro avec une stagnation de la croissance du PIB en France et en Allemagne à 1,8%, et une chute en Italie à 1%, en face d'une augmentation de la croissance au Royaume-Uni à 1.7%. L'Europe étant aujourd'hui l'épicentre de la pandémie, avec un confinement de plus en plus strict dans la plupart des pays cités plus haut, le continent devra panser ses blessures avec des plans de relance massifs.

Ayant connu une croissance moyenne de 4,3% entre 2008 et 2015, avec une année 2010 à 5,7% et 2012 à 6,2%, l'Afrique continue de se renforcer. Entre 2008 et 2015, certains pays en Afrique affichaient des résultats élevés et soutenus, comme l'Ethiopie, avec +10% en moyenne, le Rwanda, avec 7%, ainsi que la Tanzanie, le Ghana, le Burkina Faso, le Congo, l'Ouganda et la Zambie, qui affichent tous une croissance supérieure à 6% depuis 2008.

Le dérèglement des prix des produits de base, en 2015-2016, avait fortement dégradé les économies africaines : le Nigeria était en récession avec une croissance de -1,5%, l'Angola stagnant et l'Afrique du Sud au niveau le plus bas depuis 2009 à 0,3%. Aujourd'hui, l'Afrique de l'Est est en tête, avec une croissance du PIB de 5,7 %, en 2018, suivie de l'Afrique du Nord avec 4,9 %, de l'Afrique de l'Ouest, à 3,3 %, de l'Afrique centrale, à 2,2 %, et de l'Afrique australe, à 1,2 %. A date, on ne connaît pas les effets de la pandémie Covid-19 sur le continent avec de nombreuses disparités dans les méthodes de détection et de calcul et avec le spectre d'une crise dévastatrice.

Nous évoquerons, plus loin, le rôle de la Chine dans les investissements et les grands projets en Afrique, mais en termes de matières premières, la contraction de la demande chinoise a souvent un impact direct sur les économies africaines. La réorientation de l'économie chinoise vers la consommation et les services, en lieu et place des exportations et des infrastructures, a fait que la demande de la Chine en matières premières a baissé de 50% entre 2015 et 2016, là où elle a été multipliée par vingt entre 2006 et 2016. La Chine étant le premier client de l'Afrique du Sud, cette baisse a eu des répercussions sur l'économie du pays, et vu que la Chine présente environ 50% de la consommation mondiale d'aluminium, de cuivre, de nickel et de zinc, les répercussions sur l'Angola, le Congo et la Zambie sont conséquentes. Le cuivre représente 57%

des exportations du Congo et 78% de celles de la Zambie, le nickel 34% de celles du Mozambique et 23% de celles de Madagascar. Jusqu'à il y a peu, les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine menaçaient la reprise de la croissance en Afrique, car un renforcement du dollar, une volatilité des prix des matières premières fragiliseraient les acquis de nombreuses économies africaines, car très dépendantes de la demande mondiale en matières premières, et en proie à l'instabilité politique en cas de forte contraction de la demande.

Le Nigeria a souvent été donné comme modèle de croissance économique, grâce aux découvertes de matières premières qui lui ont permis de réaliser des croissances économiques record sur la durée. 2016 a été une année difficile qui a démontré la fragilité de son économie vantée pour son dynamisme et son expansion, ayant pour principale faiblesse sa dépendance conséquente des revenus des exportations de matières premières, alors que réapparaît, aujourd'hui, ce risque au vu des tensions commerciales mondiales et de la crise du baril en ce début 2020. Comme évoqué dans la partie précédente, la situation sécuritaire a des impacts négatifs immédiats sur l'économie du pays à cause des sabotages qui auraient temporairement mis à l'arrêt plus de 70% des puits de pétrole, un effet de ciseaux à cause de la baisse des revenus des exportations par la chute des prix et la baisse de la production par l'insécurité⁵⁷.

Le Nigeria a subi d'autres chocs l'ayant fait entrer en récession pour revenir à 1,9% en 2019, ainsi les pénuries d'électricité et de devises et le faible taux d'exécution du budget de l'investissement avaient amené la Banque centrale du Nigeria à l'austérité monétaire et à un redressement de ses taux pour essayer de contenir l'inflation. D'autres pays sont directement dépendants de la situation de leur pétrole et la sécurisation de sa vente qui peut être synonyme de souveraineté, comme la Libye. La production pétrolière dans ce pays s'est effondrée après le renversement du régime de Kadhafi, et les deux gouvernements rivaux sont implantés dans des zones dont ils contrôlent la production.

Autre pays exportateur, l'Angola, a su gérer la chute des prix du pétrole plus rapidement et plus efficacement, en réduisant drastiquement les dépenses publiques, mais la situation a tout de même engendré un déficit du PIB et une inflation à 33% en 2017 par exemple⁵⁸. Les autres matières premières ont aussi chuté et entraîné avec elles certaines économies africaines, comme l'Afrique du Sud. Toujours liées à la baisse de la demande chinoise, les exportations sud-africaines sont composées, à 50%, de métaux, de pierres précieuses et de produits minéraux et ont donc souffert de cette tendance couplée à une multiplication de grèves, un approvisionnement irrégulier en électricité et à une

57 Rapport Arcadia 2017. L'Afrique et les marchés mondiaux de matières premières, Economica, OCP Policy Center, Cyclope.

58 Perspectives Economiques en Afrique, BAFD, OCDE, PNUD 2017

baisse de la compétitivité de son industrie. L'Afrique du Sud souffre toujours d'un chômage important, notamment chez les jeunes, taux parmi les plus élevés du continent et signe d'une inclusion économique encore fragile. Les pays africains dépendant des ressources naturelles réagissent de la même manière et l'Afrique du Sud n'y échappe pas : austérité budgétaire, redressement des taux directeurs, politique monétaire resserrée, etc.

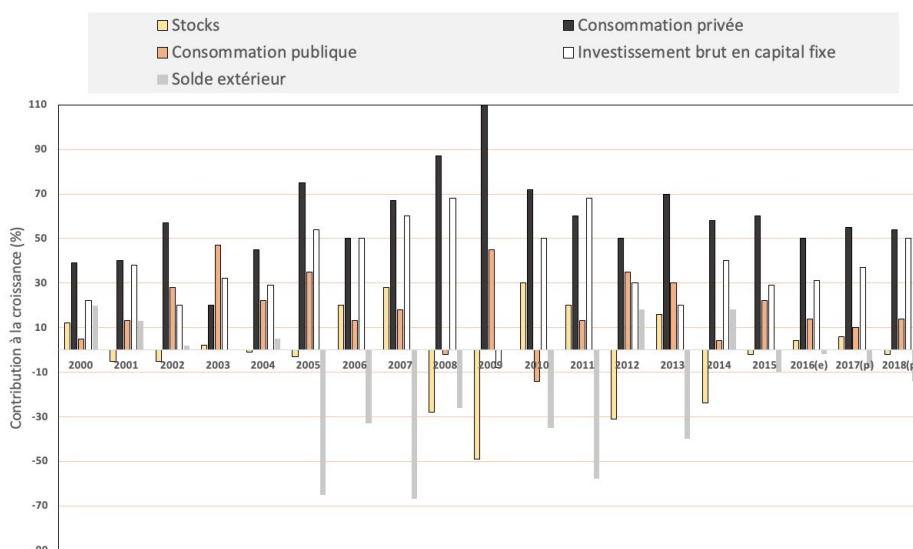
La dépendance de nombreuses économies africaines des matières premières est un handicap majeur pour leur stabilité. Là où ces ressources ont permis plus d'une décennie de croissance, la dépendance révèle les faiblesses des changements structurels apportés à leur PIB, par exemple, ainsi qu'une certaine obsolescence du modèle économique de certains pays du continent. La croissance du PIB en Algérie s'établit à 2,1%, en 2018, et est impactée par la baisse des cours du pétrole entraînant un creusement des déficits et une augmentation de l'inflation. L'Algérie a adopté des mesures drastiques pour faire face à la situation, avec une importante restriction aux importations, l'échange de devises, ainsi que la répercussion de la hausse des prix des carburants de 30% et de la taxe sur la valeur ajoutée. Cependant, le pays a souffert d'une détérioration du financement du Fonds de régulation des recettes de plus de 60%, et un déficit à 14% du PIB.

La diversification de l'économie semble être le chemin à suivre : La chute des prix du pétrole a eu un impact intéressant sur les importations de pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Éthiopie, le Kenya et le Rwanda, affichant tous une croissance supérieure, couplée à l'augmentation de certains produits agricoles. Cela a permis l'augmentation des recettes d'exportations. Le café, le coton, l'huile de palme, ont tous connu une augmentation significative qui a permis à certains pays, comme la Côte d'Ivoire, d'afficher une croissance de 7,4% en 2018, aidée par la consommation et les investissements. Étant le premier pays d'Afrique en termes de croissance du PIB depuis plus d'une décennie, l'Éthiopie aurait pu avoir un taux plus important si la saison agricole avait été meilleure. Le pays a entamé une politique de développement industriel depuis 2004, visant à créer une industrie basée sur l'agriculture pour l'exportation et qui représente seulement 12% du PIB. Le secteur de la construction est dynamique et celui de l'industrie manufacturière est en expansion. Une nouvelle stratégie adoptée en 2011 vise l'amélioration de l'environnement des affaires, l'accès au financement et le développement du secteur privé⁵⁹. L'Éthiopie se distingue autrement avec une industrialisation en augmentation, et un secteur manufacturier en expansion, principalement dans le textile et le cuir, convoité par la Chine.

59 Rapport Arcadia 2017, L'Afrique et les marchés mondiaux de matières premières, Economica, OCP Policy Center, Cyclope.

Face à cette conjoncture, la demande intérieure semble être la nouvelle locomotive de la croissance en Afrique. L'accroissement démographique permet une certaine résistance via la consommation privée, et les investissements publics dans les infrastructures ont augmenté la consommation publique. Ainsi, la demande intérieure a contribué à 60% dans la croissance du PIB, avec la consommation privée qui augmente en moyenne de 3,5% par an, grâce aussi à l'enrichissement des classes moyennes⁶⁰.

Principaux moteurs de la croissance en Afrique, 2000-18



Source : Base de données World Development Indicators de la Banque mondiale

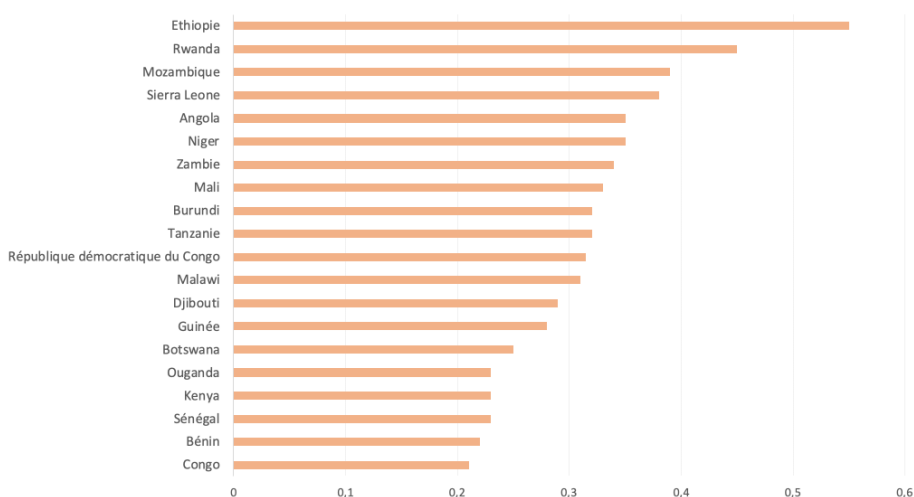
Mais, la situation en Afrique ne s'explique pas seulement par des indicateurs économiques bruts qui ne prennent pas en compte le développement humain et qui pourraient cacher certains biais ou disparités entre pays. Entre 1990 et 2014, l'Afrique a affiché l'un des taux les plus élevés d'amélioration de l'IDH qui évalue trois critères du développement humain : vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable⁶¹. Ainsi, ce sont des millions d'Africains qui ont vu leur espérance de vie augmenter, le nombre moyen d'années de scolarisation ainsi que leur niveau de revenu national brut. Cependant, même avec cette augmentation intéressante, l'Afrique enregistre souvent des niveaux extrêmement faibles par pays.

En tant que groupe, l'Afrique est dernière au monde, principalement du fait de sa composition, avec 36 pays ayant un faible développement humain, 12 pays

ayant un développement humain moyen, aucun pays n'ayant de développement humain élevé ou très élevé sur les 55⁶².

En termes de développement humain, l'Afrique centrale affiche un score en deçà de la moyenne africaine (0,524), mais avec des disparités importantes en son sein : Le Congo est nettement supérieur à la République centrafricaine et ceci n'empêche pas Madagascar d'être leader sur l'espérance de vie et que le Cameroun ait des performances régionales bonnes en matière d'accès à l'éducation. En Afrique de l'Est, la situation reste difficile et bien inférieure à la moyenne du continent, avec des pays comme l'Erythrée, avec des valeurs extrêmement faibles de 0,391, et, d'autres, comme les Seychelles, à 0,770. L'écart entre l'Algérie et la Mauritanie au sein de la région Afrique du Nord témoigne, aussi, de disparités existantes dans la même région, mais qui n'empêche pas celle-ci d'enregistrer l'IDH le plus élevé du continent.

Les vingt pays d'Afrique affichant la meilleure évolution en pourcentage à l'échelle de l'IDH, 2000-2014



Source : Rapport sur le développement humain⁶³ publié par le PNUD, publié en 2016

Pour un continent aussi prometteur que l'Afrique, les indicateurs concernant la pauvreté sont alarmants : Plus de 50% des pauvres du monde vivaient en Afrique, en 2013, contre seulement 15%, en 1990⁶³.

Hors Afrique du Nord, on dénombre plus de 390 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté, et on relève que le développement

63 Banque mondiale, 2016.

économique du continent depuis 1990 n'a pas permis d'améliorer suffisamment la situation de beaucoup d'Africains. Cela s'explique par l'écart de pauvreté en Afrique⁶⁴ qui était 15% inférieur au seuil de pauvreté, en 2013, par les inégalités extrêmes et par une certaine asymétrie entre secteurs de croissance et de l'emploi et une démographie croissante et un taux de fécondité élevé.

Les secteurs de la santé et de l'éducation restent problématiques en Afrique, même si les gouvernements ne lésinent pas sur les moyens. Au Lesotho, c'est plus de 8% du PIB qui est consacré à la santé, tandis que le Ghana, le Malawi, la Tunisie et beaucoup d'autres pays du continent réservent plus de 6% du PIB à l'éducation. Ainsi, c'est plus de 20% de la population africaine qui bénéficie d'une couverture sociale, mais ces systèmes datent d'une dizaine d'années en général⁶⁵.

Valeur de l'IDH moyen par sous-région africaine

Sous-région	Valeur de l'IDH 1990	Valeur de l'IDH 2000	Valeur de l'IDH 2014	Évolution de la valeur de l'IDH 1990-2014 (%)
Afrique du Nord	0,533	0,603	0,668	20,209
Afrique de l'Est	0,337	0,403	0,497	32,193
Afrique de l'Ouest	0,333	0,382	0,461	27,766
Afrique centrale	0,453	0,439	0,507	10,651
Afrique australe	0,481	0,478	0,570	15,614
Valeur de l'IDH moyen pour la région Afrique	0,426	0,449	0,524	18,702

Source : calculs effectués par l'équipe du RDH Afrique

64 L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique, Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, 2017

65 Perspectives économiques en Afrique, BAFD, OCDE, PNUD, 2017.

I. Les investissements en Afrique

La situation socio-économique de l'Afrique est à la fois un handicap et un avantage. Handicap, car elle freine le développement et n'offre pas des conditions de vie toujours idéales. Et avantage, car cela signifie qu'un grand nombre de projets, dans divers domaines, vont voir le jour et que cela contribuera à l'amélioration de la situation. L'investissement est l'une des clés pour la solution des problèmes que connaît l'Afrique, sachant, qu'aujourd'hui, déjà, les montants investis à travers le continent sont importants et pourraient l'être encore plus.

En 2015, le total des apports extérieurs à l'Afrique culminait à \$183 milliards, avec un repli, en 2016, à \$178 milliards, ce qui témoigne de l'intérêt porté au continent par divers acteurs sur le marché. Ces apports se répartissent en Investissements Directs Etrangers (IDE), en aide publique au développement, en investissements de portefeuille et en transferts de migrants. Les IDE représentaient 44%, en 2015, et de nombreux pays bénéficient de ces investissements privés avec une prime de visibilité étant accordée dernièrement aux pays ayant opté pour la diversification de leur économie, pour se protéger et réduire leurs exportations en matières premières⁶⁶.

D'autre part, les Africains vivant à l'étranger transfèrent près de \$70 milliards en devises vers leurs pays d'origine et dopent les réserves de change et la consommation des ménages localement. Avec le repli de l'aide publique de développement, malgré des promesses des partenaires, et les apports privés en portefeuille, les IDE et les transferts de migrants sont les deux piliers de l'investissement en Afrique. Entre 2007 et 2014, les IDE étaient principalement investis dans les industries extractives dans les pays de production classique, mais la chute des matières premières a influencé le comportement des investisseurs et détourné leur attention vers d'autres types d'économies. Ainsi, 92% des Investissements directs étrangers en 2016 se sont concentrés dans les pays suivants : Egypte, Maroc, Angola, Ghana, Mozambique, Ethiopie, Afrique du Sud, Nigeria, Tanzanie et Kenya. Nous évoquerons le cas du Maroc plus loin, mais l'Ethiopie attire aussi des investisseurs dans le cadre de son projet Vision 2025, par les secteurs de l'industrie manufacturière et des services, tout comme le Kenya qui se concentre sur les services financiers, les services aux entreprises, les communications et l'immobilier.

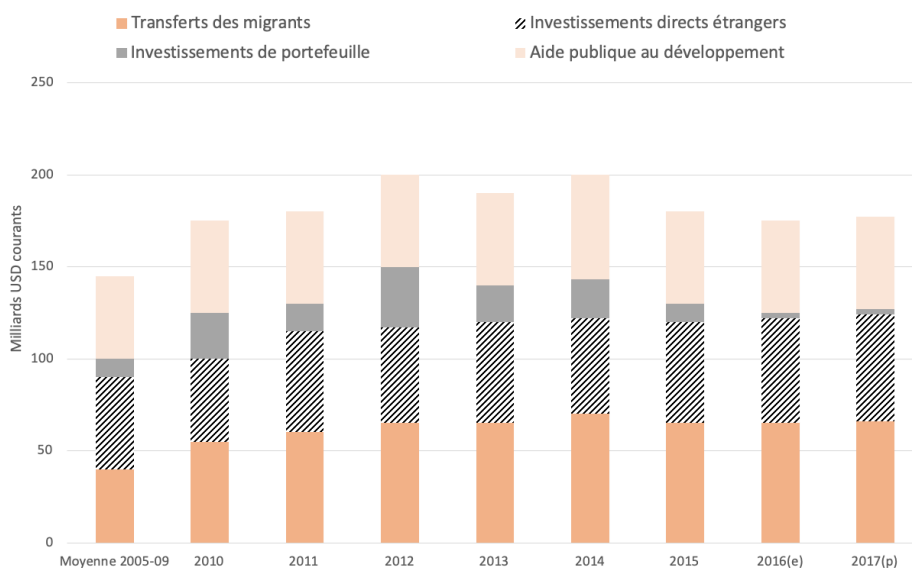
En matière d'investisseurs, le repli des Etats-Unis et de l'Europe, en tant que partenaires traditionnels, est compensé par la Chine et le Moyen-Orient : En 2016, la Chine a augmenté ses IDE africains de 1400% et, en 2018, plus

66 Perspectives économiques en Afrique, BAFD, OCDE, PNUD 2017

de \$5 milliards que la Chine investit en Afrique avec un total de 64 projets, 38 000 emplois créés et des montants records, comme en Egypte, avec le projet d'aménagement de l'est de la ville du Caire pour un total de \$20 milliards⁶⁷. Les Emirats arabes unis, l'Italie, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni investissent aussi dans le continent, mais dans une moindre mesure.

Les transferts des migrants, quant à eux, ont aussi un impact important sur les pays. Ainsi, ces transferts représentent 30% du PIB du Libéria, 13% du Sénégal, et 6% de celui de l'Egypte. Les transferts de la diaspora africaine sont en constante augmentation depuis les années 1990, et sont moins sujets aux fluctuations macroéconomiques mondiales et adoptent même un caractère anticyclique. En 2016, 90% des transferts des migrants étaient concentrés en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, avec le Nigeria (\$20 milliards) et l'Egypte (\$19 milliards).

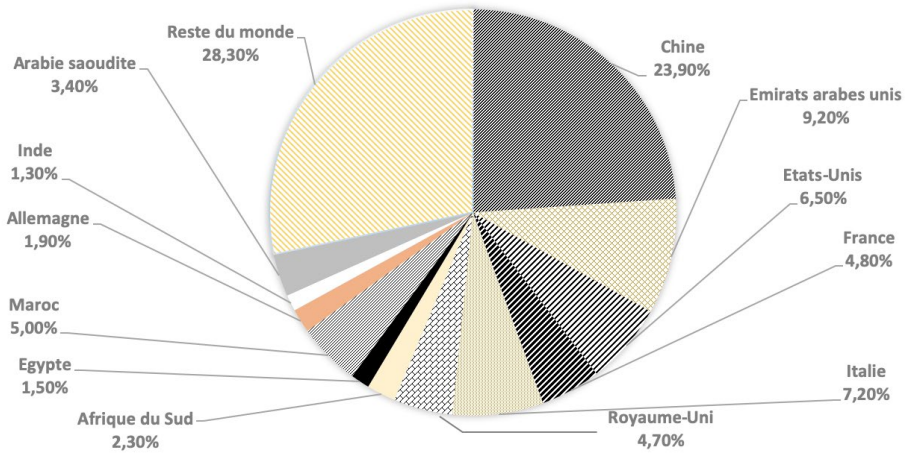
Apports financiers extérieurs à l'Afrique, 2005-17



Source : OCDE, Perspectives économiques en Afrique en 2017

67 Ibid.

Sources des investissements dans des projets nouveaux en Afrique par niveau d'investissement, 2015-16 (chiffres cumulés)



Source : OCDE, Perspectives économiques en Afrique en 2017

II. Les institutions africaines pour le développement socio-économique

1. Mécanismes et programmes de l'Union Africaine pour le développement

L'Union Africaine accorde une importance primordiale au développement socio-économique, le considérant de même niveau d'importance que la sécurité. A cet effet, l'Union Africaine s'est dotée de programmes et de moyens financiers pour relever ce défi : Le NEPAD et l'Agenda 2063.

Le NEPAD est un programme global ayant pour objectif de résoudre les questions sociales, économiques et politiques de manière équilibrée et cohérente⁶⁸. L'approche nouvelle du NEPAD vise à améliorer le quotidien des peuples africains au vu de la pauvreté grandissante dans certaines régions, le sous-développement ainsi qu'une certaine exclusion de l'Afrique de la scène mondiale sur beaucoup de sujets. De manière synthétique, les principes du NEPAD visent la prise de pouvoir et la responsabilisation des Africains, de faire de l'Afrique une destination privilégiée pour l'investissement domestique et externe, d'atteindre un taux de croissance de PIB annuel de 7% pour les 15 prochaines années, s'assurer que l'Afrique réalise les objectifs de développement internationaux⁶⁹. Ces objectifs et cette ambition ont permis au NEPAD d'avoir le soutien de nombreux pays mais, aussi, d'Organisations internationales et de forums internationaux, comme le Fonds monétaire international et le G8.

Plus de quinze années après sa création, le NEPAD a évolué et permis l'accompagnement de plusieurs pays dans leur développement via des projets et des financements. Au Nigeria, par exemple, au niveau de la gestion des ressources naturelles et de la sécurité alimentaire, le NEPAD a contribué à la mise en place du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique depuis 2010 mais, aussi, à la mise à disposition du Fonds d'adaptation aux changements climatiques. En termes d'intégration régionale et d'infrastructure, le NEPAD a permis le financement du pool énergétique d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'"Africa Power Vision", ainsi que des réseaux autoroutiers et de développement d'infrastructures routières, mais aussi de la fibre optique, de transport aérien et de système aquifère⁷⁰. Le NEPAD a financé le projet routier Dakar-Ndjamena-Djibouti ainsi que plusieurs projets d'infrastructures,

68 Challenges, Opportunities and Future Prospects for Implementation of New Partnership for Africa's Development, Zerihum Petros, Addis Ababa University, June 2013

69 Jo Adesina, 2006

70 Intervention de l'Agence NEPAD et résultats cumulés au 31 décembre 2016

d'études pour des projets de télécommunications, d'industrialisation et d'aide à l'emploi. La quasi-totalité des pays et des communautés économiques régionales ont bénéficié du soutien et du financement du NEPAD, comme en Afrique du Sud, avec le Fonds d'adaptation aux changements climatiques, le programme de sécurité alimentaire ainsi que le fonds pour la mise en place de projets ferroviaires.

Le programme du NEPAD a donné quelques résultats par la réalisation de grands projets ou de normes meilleures, et doit jouer un rôle plus important dans l'intégration économique par la suppression des différents obstacles juridiques ou politiques entravant cet exercice. Le NEPAD se doit aussi, de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et de l'attractivité du continent en termes d'investissements économiques non-institutionnels. Cependant, comme pour toute initiative, le NEPAD a encore de nombreux défis structurels à relever : sa dépendance politique de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, la quasi-absence de la société civile dans sa vision, sa tendance à être axé sur la levée de fonds institutionnels, etc. Le NEPAD a donc un bilan mitigé, car malgré les nombreux projets, réalisés ou en cours de réalisation, ses objectifs initiaux n'ont pas été remplis, que ce soit en matière de productivité, de réduction de la pauvreté ou de répartition des richesses⁷¹.

Le rôle de l'Union Africaine dans le développement économique et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement par l'Agenda 2063 est d'une importance capitale. Sans cela, l'Afrique aura perdu un demi-siècle et aura déçu ses citoyens et ses partenaires. L'Union Africaine et ses instruments doivent stabiliser la croissance et œuvrer pour le développement socio-économique par des institutions transparentes claires, un leadership assumé et la sortie d'une latence qui a fait échouer les programmes de développement précédents. La répartition des richesses et la distribution de revenus doivent s'améliorer pour être plus équitables, la pauvreté combattue et la sécurité assurée.

71 Agenda 2063, opportunité et défi pour l'Afrique, Ladjji Ouattara, Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix, janvier 2015

2. Bilan de l'intégration économique en Afrique

L'Union Africaine, en tant qu'Organisation continentale, a toujours affirmé son engagement et sa détermination à participer à l'intégration économique continentale en Afrique par la mise en place d'accords et de zones économiques privilégiées. Aujourd'hui, le bilan de l'intégration régionale est prometteur sans avoir atteint des niveaux importants qui pourraient modifier les structures économiques des pays et leurs exportations, alors que l'intégration continentale est en cours de discussion. Entre 1995 et 2013, les importations intra-africaines sont passées de 2,7% à 4,5% du PIB, une augmentation sensible mais qui reste en deçà des autres continents, comme les Amériques (6,7%), l'Asie (17,9%) ou encore l'Europe (21%)⁷². Avec des disparités importantes entre les régions et les Communautés économiques régionales, la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, par exemple, figure parmi les accords commerciaux les plus performants du monde.

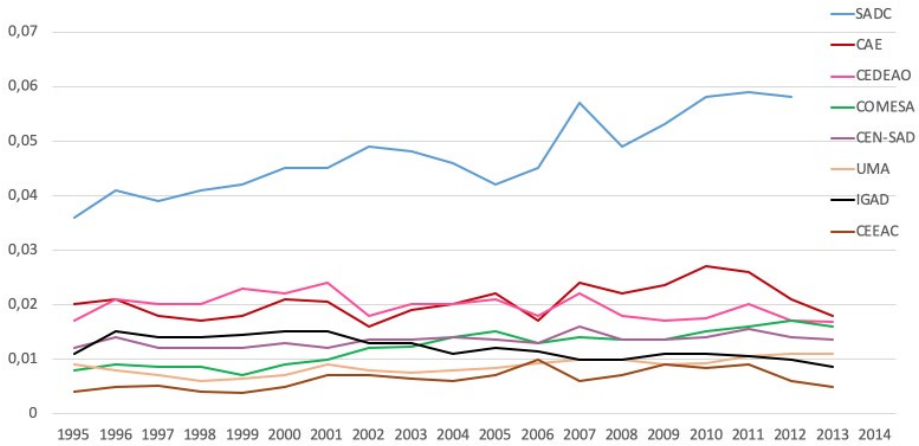
L'intégration n'étant pas seulement commerciale, certains pays ont connu des avancées remarquables en matière de libre circulation des personnes, particulièrement en Afrique de l'Est et dans les pays de la CEDEAO, même si certaines barrières demeurent. Les infrastructures, facteur de déplacement et de circulation des personnes, ont suscité l'attention et concentré les efforts de beaucoup de pays en termes d'infrastructures transfrontalières, mais aussi des télécommunications. L'intégration économique peut être mesurée par un indice comportant 5 indicateurs :

- L'intégration commerciale, par la libéralisation des tarifs douaniers et la facilitation du commerce
- L'intégration de la production dans les chaînes de valeur régionales
- L'intégration macroéconomique et financière
- La libre circulation des personnes
- L'intégration des infrastructures et des interconnexions régionales.

L'intégration commerciale est d'une importance primordiale, car elle peut initier la transformation structurelle des pays et des régions, voire du continent. Au sein de la CEDEAO, par exemple, l'Union douanière appliquée, depuis janvier 2015, des tarifs préférentiels pour des milliers de lignes tarifaires, avec un mécanisme pour s'assurer de la mise en place réelle des tarifs. Parmi les 8 CER, quatre disposent d'une zone de libre-échange en activité.

72 Innovation, compétitivité et intégration régionale, l'état de l'intégration régionale en Afrique, Nations unies, Commission économique pour l'Afrique, mars 2016

Importations infra-communautés économiques régionales en proportion du P16. de 1995 à 2014



Source : Données du Centre africain pour la politique commerciale tirées de CNUCEDStat (2015)

L'intégration financière est un pan tout aussi important que l'intégration commerciale, car il s'agit là de la facilitation des flux financiers entre pays. Durant ces dernières années, plusieurs banques africaines se sont implantées dans d'autres pays de la région ou du continent, nécessitant, au préalable, une modification du cadre politique, voire juridique et bancaire.

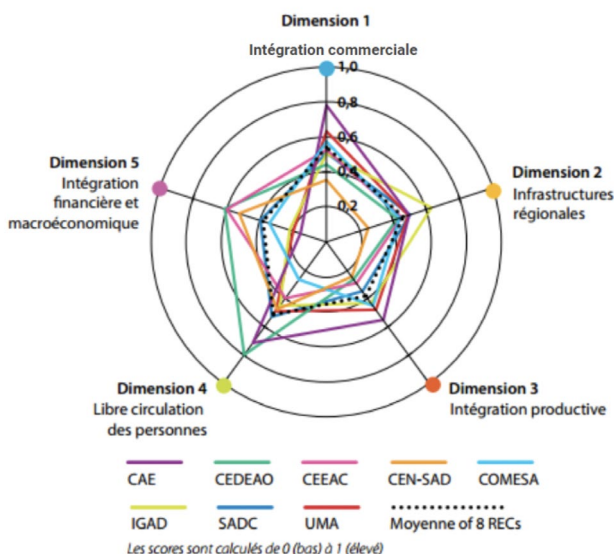
Banques africaines présentes dans de multiples pays africains en 2013

Nom de l'organisme bancaire	Nombre de pays africains ou la banque possède une représentation	Siège social	Participation majoritaire
Ecobank	32	Togo	Afrique du Sud
United Bank for Africa	19	Nigeria	Nigeria
Standard Bank Group	18	Afrique du Sud	Afrique du Sud
Banque Sahélo saharienne pour l'investissement et le commerce	14	Libye	Libye
Attijariwafa Bank	12	Maroc	Maroc
Habib Bank Limited	5	Pakistan	Tanzanie

Note : Une représentation ne signifie pas automatiquement qu'une banque est "présente" dans un pays. / Source : CNUCED (2015a)

La libre circulation des personnes revêt aussi une importance particulière, car elle permet l'échange de connaissances, de cultures, d'innovations ainsi que le commerce par la possibilité pour un prestataire de service de se déplacer chez un client à l'étranger. La possibilité de relocalisation de la main-d'œuvre offre aussi plus de flexibilité aux employeurs et aux investisseurs. Certains exemples intéressants peuvent inspirer d'autres pays, comme le Kenya et le Rwanda, où les frais de permis de travail ont été abolis.

Une estimation de la Banque mondiale fait état du coût de déficit d'infrastructures de l'Afrique de près de 2 points de PIB chaque année. L'amélioration, la modernisation et le perfectionnement des infrastructures en Afrique sont la condition sine qua none du développement socio-économique du continent. En 2013, près de \$100 milliards de projets d'infrastructures ont été investis en Afrique, avec des budgets nationaux où les infrastructures augmentent plus vite que le budget de l'Etat. Plus en détail, la longueur du réseau routier en Afrique a augmenté de 36% entre 2000 et 2015, passant de 2,06 millions à 2,8 millions de kilomètres. D'autres types d'infrastructures ont aussi évolué, comme la construction d'une voie navigable entre le Lac Victoria, en Ouganda, et la mer Méditerranée via le Nil, ou la voie ferrée Djibouti-Ethiopie et celle de Mombassa-Nairobi.



Source : Fonds Africain de Développement, rapport ARRI, publié en 2016.

L'intégration régionale en Afrique est en marche dans plusieurs régions via les Communautés économiques régionales, organisations qui ne sont pas nées de l'Union Africaine mais que celle-ci a adoptées. Ainsi, il est peut-être utile de s'interroger sur le rôle réel de l'Union en termes d'intégration régionale ou continentale. Le projet de Zone de Libre-Echange Economique Africaine est en cours de négociation et l'année 2017 a été décisive dans sa mise en place. Un autre sujet sème le trouble dans l'harmonisation des politiques intégratives en Afrique, celui du chevauchement des Communautés économiques régionales et de l'appartenance de certains pays à plusieurs d'entre elles.

Ainsi, le chevauchement génère quelques inconvénients pour les pays, car ils sont confrontés à une baisse des recettes douanières et des dépenses liées au financement des CER vis-à-vis des autres pays⁷³. Le manque de financements joue, aussi, un rôle car malgré la mise en place de cadres et de structures, les budgets ne permettent pas aux CER d'effectuer leurs travaux comme prévu en début de mandat. Cette appartenance multiple génère, par ailleurs, des retards d'adoption et de ratification des différents protocoles, et peuvent créer un sentiment de divergence ou, du moins, d'une convergence imprécise. Mais, si les pays adoptent cette stratégie, c'est qu'elle peut s'avérer payante, car elle permet un élargissement considérable des marchés⁷⁴. En Afrique, 39 pays ont une population inférieure à 15 millions d'habitants, et 21 pays comptent moins de 5 millions d'habitants, ce qui constitue des marchés extrêmement petits et des revenus limités. L'appartenance multiple permet aux entreprises de se développer et d'exporter leurs biens dans des géographies plus grandes ou plus riches, et leur offre des opportunités de développement technologique, d'attirer des investissements plus importants et d'obtenir des effets de levier pour les négociations et les financements.

73 Analyse de l'appartenance régionale multiple, Jean Lucien Razafindrakoto, *Perspective Africa*, 2014

74 Ibid

III. Le Maroc : Deux décennies de diplomatie économique en Afrique

1. Conjoncture économique et sociale

Le Maroc est un pays dont l'économie donne une image du large éventail de réformes et de chantiers entrepris par le Royaume depuis la fin des années 1990. Au-delà d'un contexte international éprouvant depuis le début des années 2000, le pays a su consolider ses indicateurs et améliorer sa structure économique. L'impact de la crise économique et financière mondiale a permis d'identifier les faiblesses structurelles à corriger pour permettre un développement économique soutenu et inclusif⁷⁵.

L'économie marocaine dispose de bases solides, d'infrastructures de bonne qualité, de déséquilibres contenus et d'un système bancaire sophistiqué et résilient⁷⁶. L'évolution de la croissance marocaine a été des plus élevées de la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA), une zone qui était supérieure à la Zone Euro, les PECO et l'Amérique latine. Cette performance est le résultat de la hausse de 9,2% par an de la valeur ajoutée du secteur primaire et de la bonne tenue du secteur non agricole, grâce, notamment, aux performances du secteur tertiaire⁷⁷. La branche du bâtiment et des travaux publics a connu une croissance moyenne de 3,8% de la valeur ajoutée, et la branche de l'électricité et de l'eau une valeur de 4,9%, ce qui a porté le taux de croissance annuel moyen du secteur secondaire à 1,8% entre 2008 et 2013. Le secteur tertiaire, quant à lui, a connu une croissance annuelle moyenne de 4,2% due à l'amélioration de la valeur ajoutée des télécommunications, de l'éducation, de l'administration publique générale et de la sécurité sociale⁷⁸. Bénéficiant d'un environnement sociopolitique stable, et au vu des réformes menées, le Royaume est l'un des grands bénéficiaires de la chute des prix du brut depuis 2014, et ayant maintenu sa qualité d'emprunteur à son niveau habituel, la soutenabilité de ses finances n'est plus un sujet d'inquiétude.

L'Europe demeure le premier partenaire commercial du Maroc, en concentrant plus de 66% des exportations, 50% des IDE, et environ 75% des touristes et des transferts de la diaspora marocaine. La confiance des ménages reste affectée par un taux de chômage aux alentours de 10%, l'informel y jouant

75 Tableau de bord des indicateurs macro-économiques, ministère de l'Economie et des Finances, mai 2015

76 Maroc : En quête d'une nouvelle impulsion, Stéphane Alby, Economic Research BNP Paribas, mars 2017

77 Tableau de bord des indicateurs macro-économiques, ministère de l'Economie et des Finances, mai 2015

78 Ibid

un rôle, alors que le taux de participation de la population active stagne à 42% seulement. Sur le plan industriel, le Maroc a connu plusieurs phases depuis les années 60. Une première entre 1960 et 1980 durant laquelle le Royaume avait opté pour une stratégie de substitution aux importations pour réduire sa dépendance de l'étranger. Une seconde, entre 1980 jusqu'au début des années 2000, avec la promotion des exportations pour remédier aux insuffisances. Aujourd'hui, la transformation est en marche, car depuis le démarrage de l'usine Renault de Tanger, en 2012, les ventes d'automobiles à l'étranger ont augmenté de plus de 20% par an, détrônant, pour la première fois, en 2014, les exportations de phosphates et de textiles. L'arrivée de nombreux constructeurs devrait consolider le secteur et créer une chaîne de valeur intégrée dégageant une valeur ajoutée supérieure. Le secteur de l'aéronautique s'est aussi installé au Maroc pour tirer bénéfice des zones de libre-échange créées et des compétences mises à sa disposition.

De par ses réformes et sa stratégie industrielle, le Maroc a dépassé ses anciens compétiteurs pour entrer en compétition avec les pays comme la Roumanie, la Turquie et la Pologne, des pays qui ont un PIB par habitant deux fois, voire trois, plus important que celui du Maroc. Ce nouveau palier nécessitera l'accélération de la politique industrielle, des réformes de l'éducation nationale, de la réglementation du travail et l'augmentation des revenus par habitant, pour donner de la profondeur au marché intérieur. Les finances publiques ont connu un changement, avec une consolidation intéressante, avec un budget à l'équilibre, en 2008, une dégradation jusqu'à 6,8%, en 2012, et un déficit de 3,9%, en 2016, dû principalement à la réforme de la Caisse de compensation et à la mise sous contrôle de la progression des dépenses courantes. Du point de vue de la dette, la vulnérabilité aux chocs de change reste limitée par la présence de moins d'un quart de stock de la dette en devises étrangères et des conditions de financement favorables, ainsi qu'une charge d'intérêts à moins de 3% du PIB⁷⁹.

Le déficit de la balance commerciale a été réduit de 9,5%, en 2012, à 2,2%, en 2015, pour atteindre 3,1% en 2016, du fait de la chute des exportations de phosphates, de la hausse marquée des achats de biens alimentaires en raison de la mauvaise saison agricole, ainsi que la progression des importations de biens d'équipement. Pour être en cohérence avec son ambition de devenir un hub commercial et financier, la Banque centrale du Royaume a entériné le processus de flexibilisation du régime de change pour renforcer la capacité d'ajustement de l'économie aux chocs extérieurs et de préparer l'économie marocaine progressivement à davantage de volatilité du dirham. Avec un taux de change réel loin de toute surévaluation, une inflation maîtrisée, la consolidation des

79 Ibid

indicateurs macroéconomiques, les baisses des subventions, la progression des exportations et un endettement maîtrisé, toutes les conditions sont réunies pour entreprendre cette réforme.

Sur le plan social, le niveau de vie moyen des Marocains a quasiment doublé entre 2001 et 2014, passant de 8 300 dirhams à 15 900 dirhams par an⁸⁰, avec un rythme d'accroissement accéléré entre 2007 et 2014, ce qui présage des évolutions intéressantes pour l'avenir. Aussi, le taux de pauvreté s'est considérablement réduit, en passant de 15%, en 2001, à 4,8%, en 2014, alors que les inégalités sociales en termes de niveau de vie baissent depuis 2007, mais restent élevées⁸¹. Sur le plan de l'emploi, 60% des actifs adultes résident en milieu urbain et seuls 13% d'entre eux ont un niveau scolaire supérieur, alors que la femme rurale reste plus active que la femme urbaine.

Au niveau de la santé, l'allongement de l'espérance de vie a permis d'atteindre 75,8 ans en 2015, soit un gain de trente années de vie par rapport à 1962. L'amélioration de la capacité litière des hôpitaux est annihilée par le manque de ressources humaines dans le secteur hospitalier ainsi que le déficit en équipements médicaux. En termes de couverture maladie, l'instauration de la couverture maladie obligatoire dans le cadre du programme RAMED, ainsi que l'entrée en vigueur de l'assurance maladie pour les étudiants permet un taux de couverture de 60% de l'ensemble de la population marocaine. Avec un budget de \$1,47 milliards, les indicateurs de santé publique restent à améliorer avec un médecin généraliste pour 3 850 habitants et un médecin spécialiste pour 2 570 habitants. Le profil démographique a aussi changé, avec une population de 33,8 habitants au 1er septembre 2014⁸², un taux d'accroissement annuel de 1,25%, en nette baisse par rapport à la période intercensitaire précédente, un vieillissement confirmé et un recul de la part des enfants dans la structure démographique.

Au niveau de l'éducation, le Royaume souffre de surcharge de classes, de manque d'enseignants malgré un budget de l'Etat conséquent. L'effectif global des scolarisés est en augmentation par rapport aux périodes précédentes, ainsi que celui de la formation professionnelle qui permet l'insertion rapide dans le marché du travail avec un triplement des inscrits entre 1998 et 2015. Avec un budget de \$6 milliards, l'éducation nationale a réalisé des acquis relativement importants avec un taux de scolarisation au primaire de 99% et un taux à 88% pour le collège contre un taux de 33% de scolarisation au supérieur. L'accent mis sur la formation professionnelle ayant pour objectif d'atteindre 10 millions d'élèves en 2021, devra aussi permettre d'améliorer certains indicateurs.

80 Conseil économique, social et environnemental, Rapport annuel 2016

81 Ibid.

82 Les Indicateurs sociaux du Maroc 2013-2014, Haut-Commissariat au Plan, Edition 2016

S'il faut toujours être sévère en termes d'introspection, la comparaison des résultats socio-économiques du Royaume par rapport aux autres pays du continent témoigne d'une amélioration significative et prometteuse de nombreux indicateurs, qui lui permettront de jouer son rôle de hub commercial et financier en Afrique, tout en assurant un développement soutenu, responsable et social.

2. Le modèle d'investissement marocain en Afrique

Le modèle d'investissement adopté par le Maroc dans ses échanges avec ses partenaires du continent est le fruit du travail en équipe de différents intervenants : Le Cabinet royal, le gouvernement, les secteurs public et privé, et la société civile.

Les visites royales permettent la consolidation des projets et évitent les dispersions qui pourraient découler des différentes stratégies privées, et donnent une crédibilité sans égale aux projets. Ainsi, loin d'être des visites de courtoisie, les déplacements de Sa Majesté le Roi se sont soldés par la signature de nombreux accords bilatéraux ainsi que par le lancement de nombreux projets. Cette stratégie, au-delà de sa forme innovante et complémentaire, dispose d'une caractéristique unique qui lui permet de réussir, celle du partenariat gagnant-gagnant, là où l'Afrique est fatiguée de projets étant à son désavantage.

Dans ce partenariat gagnant-gagnant, le Royaume partage son savoir-faire et son expérience, ses ressources stratégiques et sa vision de développement pour l'Afrique. Ce partage et cette entraide permettront aux pays africains de disposer de cadres œuvrant pour la bonne gouvernance, aussi bien dans le secteur public que privé. Aussi, le Royaume finance de nombreux projets à caractère social, dans l'éducation, la santé, les activités agricoles et la gestion de l'eau.

Même s'il faudra élargir le cercle des investisseurs, par exemple via la création d'un Fonds au sein du ministère marocain des Affaires étrangères pour servir de caisse de garantie aux entrepreneurs marocains investissant en Afrique, de taille moyenne, en termes d'investissements, le secteur bancaire marocain a acquis des positions intéressantes en Afrique : Attijariwafa Bank, BMCE Bank et la Banque Centrale Populaire (BCP) ont adopté une stratégie nouvelle sur le secteur de la banque du détail, en mettant en place des filiales dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale⁸³, ce qui leur permet de détenir, aujourd'hui, 30% des agences de la zone francophone de cette région. Le groupe Attijariwafa-Bank est désormais présent dans 14 pays d'Afrique, et a notamment acquis 55% du capital de la Banque internationale pour l'Afrique au Togo, en 2013, et ouvert une succursale de la CBAO au Niger⁸⁴. Sa stratégie s'étend, aussi, au Bénin, au Tchad, en Centrafrique, en Algérie et en Libye. En Egypte, Barclays a cédé au groupe marocain sa filiale créée il y a 150 ans pour \$500 millions. Ainsi, Attijariwafa Bank est présente dans les 8 pays de la zone UEMOA et veut s'étendre à l'Afrique lusophone et anglophone, surtout.

83 Le Maroc en Afrique : la Voie Royale, Institut Amadeus.

84 Rapport annuel Attijariwafa Bank 2014

BMCE Bank dispose d'un actionnariat différent et a été la première banque marocaine à s'installer en Afrique subsaharienne et constitue, aujourd'hui, le 2ème groupe panafricain en termes de couverture géographique en Afrique, en étant installé en Tunisie, au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Burkina Faso, au Togo, au Bénin, au Niger, dans les deux Congo, à Madagascar, en Tanzanie, au Burundi, au Rwanda, au Kenya, en Ouganda, en Ethiopie et à Djibouti. La banque s'est renommée BMCE Bank of Africa, pour confirmer son ancrage africain. De par sa présence, elle est la seule banque marocaine à être présente dans des pays francophones et anglophones du continent. La Banque centrale populaire, quant à elle, a accéléré sa stratégie africaine depuis 2012 par la création d'une holding commune avec une banque ivoirienne, "Atlantic Bank International" à travers laquelle le groupe apportera des participations dans des banques africaines : Elle opère, ainsi, dans pas moins de 12 pays africains avec une couverture totale de la zone UEOMA (Sénégal, Mali, Niger, Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Burkina Faso, Maroc, Mauritanie, Guinée Conakry et Centrafrique).

Durant la visite royale au Nigeria, en 2018, le Groupe BCP a conclu deux accords avec des partenaires africains, dont, un, avec l'institution Africa Finance Corporation (AFC), qui permettra aux deux institutions de collaborer dans les domaines du financement de projets d'infrastructures. Cette implantation des banques marocaines bénéficie directement aux économies subsahariennes, par le financement de l'activité mais, aussi, à l'économie marocaine, de par la croissance de leurs revenus et de leurs résultats.

Dans le secteur des assurances, les compagnies marocaines occupent la seconde place, après l'Afrique du Sud, sur un marché restreint mais en croissance de 9% par an depuis 10 ans⁸⁵. Dans ce secteur, Saham Assurances s'impose en Afrique depuis le rachat de grands groupes d'assurances en Angola, au Kenya, au Rwanda, et de groupes opérant dans plusieurs conglomérats de pays. Le Groupe Saham a pour objectif d'être un leader panafricain des assurances, ce qui est déjà le cas hors Afrique du Sud, avec un chiffre d'affaires au Maroc qui pèse moins de la moitié du total et qui témoigne d'un ancrage africain réel avec une vision long terme. Deux autres assureurs marocains ont des activités intéressantes en Afrique : le groupe RMA Watanya opérant au Congo, au Cameroun et en Côte d'Ivoire et une filiale de la banque Attijariwafa bank qui ambitionne d'élargir sa présence à d'autres pays après un premier pas en Tunisie.

85 Le Maroc en Afrique : la Voie Royale, Institut Amadeus.

L'investissement en Afrique est souvent décrié et pointé du doigt pour sa complexité, mais certains secteurs ont atteint une maturité qui permet d'entreprendre des mouvements intéressants : Dans le secteur des télécommunications, des conditions très favorables ont permis à Maroc Telecom d'acquérir une position intéressante : cadre réglementaire clair, taille du marché, faible impact politique, environnement des affaires intéressant. Ainsi, Maroc Telecom a acquis des participations au sein de plusieurs opérateurs africains et s'implique, au-delà des structures capitalistiques, dans des projets africains d'envergure, comme celui du projet "Trans Africain" qui permettra de relier le Maroc et le Burkina Faso, en passant par la Mauritanie et le Mali en fibre optique⁸⁶, soit près de 6000 km de fibre et un investissement de 19 millions d'euros environ.

Le quintinome évoqué plus haut a permis aux différents acteurs de l'immobilier de signifier leur présence en Afrique à leurs concurrents. Durant la tournée royale en Afrique, en 2014, le Groupe Addoha, leader privé de la promotion immobilière au Maroc, a signé des accords pour des projets à Bamako, au Ghana, et à Koumassi⁸⁷. Ynna Holding et le groupe Alliances ont aussi signé des partenariats et des projets dans la région, pour s'implanter dans un continent qui devrait atteindre une population de 2,4 milliards en 2050, et dont certaines villes, comme Addis-Abeba, Nairobi, Johannesburg et Cape Town, devraient concurrencer les grandes capitales mondiales.

Comment parler des entreprises marocaines sans faire cas du fleuron de l'industrie du Royaume, l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) : La révolution qu'a connue le groupe depuis l'arrivée de Mostafa Terrab à sa tête a permis à l'entreprise d'atteindre un nouveau niveau de maturité, avec une vision globale et innovante et une transformation profonde d'un acteur mondial dans un secteur concurrentiel et sensible⁸⁸. Le constat du continent africain est inquiétant. L'Afrique représente 18% des terres arables mondiales mais seulement 1% de la consommation mondiale d'engrais, un décalage qui ne permet pas la sécurisation de l'approvisionnement alimentaire et encore moins le développement agricole.

L'intégration de l'OCP sur l'ensemble de la chaîne de valeurs du phosphate, de son extraction jusqu'à sa transformation, lui permet de se positionner de manière à pouvoir s'engager sur des stratégies de long terme, la sienne est celle de la sécurité alimentaire mondiale, le développement durable et la promotion de la coopération Sud-Sud. Au-delà des intentions, l'OCP a entrepris des actions concrètes pour assurer un filet de sécurité pour l'Afrique :

86 Le Maroc en Afrique : la Voie Royale, Institut Amadeus.

87 Ibid

88 L'ambition au cœur de la transformation : Une leçon de management venue du Sud, Pascal Croset, 2014

-
- Un volume de production de fertilisants pour l'Afrique assuré
 - Programme de révolution verte et soutien direct à des agricultures e
 - Développement d'une gamme de produits dédiés aux terres africaines

Au-delà de ces engagements en termes de production actuelle, le groupe OCP a massivement investi en Afrique : Ainsi, un partenariat stratégique de haut niveau a été mis en place entre le Maroc et le Gabon pour utiliser des synergies intéressantes dans une configuration gagnant-gagnant : Les ressources des deux pays seront mutualisées, le phosphate, pour le Maroc, et le gaz, pour le Gabon, afin de produire des engrais phosphatés exclusivement dédiés aux pays subsahariens. Le projet nécessite un investissement de \$2,3 milliards et permettra la création de 5000 emplois.

Dans des dimensions encore plus grandes, le projet de l'Office Chérifien des Phosphates, avec le ministère éthiopien de l'Industrie publique, est prometteur. En effet, un investissement de \$3,7 milliards permettra la création d'une usine de production d'engrais, grâce à laquelle l'Éthiopie devra atteindre l'autosuffisance en engrais dès 2022, puis un niveau plus élevé, en 2025, pour répondre aux prévisions de croissance. Cet investissement est le second en termes de valeur au monde, après le projet de pipeline chinois au Mozambique et devant l'investissement malaisien au Bangladesh. Un autre point stratégique clé est la création d'une plateforme au sein du port de Djibouti, État où se condensent les bases militaires des grandes puissances et qui revêt une importance stratégique.

L'agriculture est le secteur le plus important de l'économie africaine et la condition sine qua none du développement socio-économique du continent. L'état des lieux est accablant : 60% de la population subsaharienne travaille dans l'agriculture, le secteur contribue à 30% du PIB seulement, la moitié de la production est perdue, la productivité agricole a peu évolué depuis les années 1970, 85% des exploitations ont une superficie inférieure à deux hectares, et le financement reste difficile. Le Maroc est mieux à même d'investir dans le domaine, de par son intégration dans la chaîne de valeur des engrais, mais aussi pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, en investissant massivement dans la recherche, la formation, les infrastructures, les systèmes d'irrigation, etc. L'Afrique pourrait nourrir le monde mais, pour l'instant, elle a des difficultés à se nourrir elle-même. De plus, si dans l'OCDE la production d'aliments en quantité suffisante et pour un prix raisonnable, afin de nourrir une population urbaine en augmentation et une société en cours d'industrialisation, n'est plus une source d'inquiétude⁸⁹, tel n'est pas le cas aux États-Unis, qui

89 L'importance des politiques agricoles en termes de sécurité, de défense et de souveraineté, Policy

considèrent la sécurité alimentaire comme un sujet de politique étrangère et intérieure. Lors d'une crise majeure dans un pays, la sécurité alimentaire est le premier sujet qui peut embraser ou calmer la situation.

Lister la présence économique marocaine en Afrique nécessiterait un travail dédié à ce sujet, mais l'on ne peut pas occulter le rôle que joue l'Office national de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEEP) qui a conclu deux contrats d'électrification au Sénégal et d'assistance technique en Gambie, Sierra Leone, Mali, Mauritanie, Tchad, Niger et Cap-Vert, et celui de Managem dans le secteur des mines, par ses prises de participation au Gabon, en Guinée et au Congo, où deux permis de cuivre et cobalt se révèlent prometteurs. Au niveau des infrastructures et des transports, Royal Air Maroc a permis de faire de Casablanca une plateforme continentale, en supprimant l'étape parisienne des voyageurs subsahariens et en décrochant, pour la quatrième fois successive, le très sérieux titre de Meilleure compagnie en Afrique par Skytrax⁹⁰. Le port Tanger Med permet, aussi, une meilleure intégration de l'économie en Afrique, en desservant 20 pays africains avec 34 liaisons hebdomadaires pour certains d'entre eux et permet aujourd'hui d'exporter 10% des véhicules du groupe Renault dans le monde.

Ainsi, la stratégie du Royaume en Afrique n'est pas seulement celle des négociations politiques, ou de l'approche sécuritaire mais, aussi, celle d'un engagement financier conséquent pour développer le tissu économique et accélérer l'intégration régionale et continentale. En effet, le Maroc est devenu le premier investisseur africain en Afrique, une position qui vient couronner des décennies d'investissement. Avec \$8.1 milliards d'investissements dans des projets nouveaux en Afrique, en 2015-2016, le Maroc se positionne devant la France et le Royaume-Uni et derrière les États-Unis (\$10.4 milliards), l'Italie (\$11.6 milliards), les Emirats arabes unis (\$14.9 milliards), tous se situant bien derrière la Chine, avec \$38.4 milliards⁹¹. La diversification de ses investissements et l'inclusion du secteur privé dans sa stratégie a permis au Maroc d'investir de manière significative et de devenir le cinquième investisseur mondial sur le continent. D'un autre côté, le Maroc est aussi une destination pour les investissements étrangers : Plusieurs facteurs expliquent cela, dont l'augmentation du pouvoir d'achat des Marocains, une stabilité politique, l'amélioration de l'environnement des affaires, et des politiques publiques en termes d'infrastructures, encourageant les investisseurs.

Tous ces éléments contribuent à la confirmation du Maroc comme un

Brief, Abdelhak Bassou, OCP Policy Center, 2016

90 Skytrax est un organisme réputé mondialement pour ses enquêtes sérieuses, scientifiques et objectives qui débouchent sur des classements sanctionnant la qualité des services et des prestations au sein des compagnies aériennes.

91 Perspectives économiques en Afrique, 2017. BAFD, OCDE, PNUD 2017.

hub commercial et financier vers l'Afrique, avec une position géostratégique privilégiée : plusieurs accords de libre-échange, une stabilité politique et économique, la structure de Casablanca Finance City Authority positionnant la bourse marocaine en deuxième position africaine, des réformes structurelles qui accompagnent la stratégie, un retour à l'Union Africaine, une projection au sein de la CEDEAO et une capacité réelle à catalyser les échanges au sein de coopération tripartite.

Une nouvelle configuration qui témoigne de l'engagement du Maroc à partager ses expériences avec son continent d'appartenance, en permettant d'expérimenter des modèles au Maroc, puis d'en faire bénéficier ses partenaires africains, tout en offrant une nouvelle approche aux bailleurs de fonds⁹². Ainsi, ce sont plusieurs configurations que le pays a déjà expérimentées, comme les programmes Maroc/Japon/Pays francophones d'Afrique pour la pêche, l'eau, la santé maternelle ou, encore, Maroc/Belgique/Pays africains dans les domaines de la santé animale, Maroc/FAO/Burkina Faso dans le cadre du programme spécial pour la sécurité alimentaire.

92 Le Maroc en Afrique : la Voie Royale, Institut Amadeus.

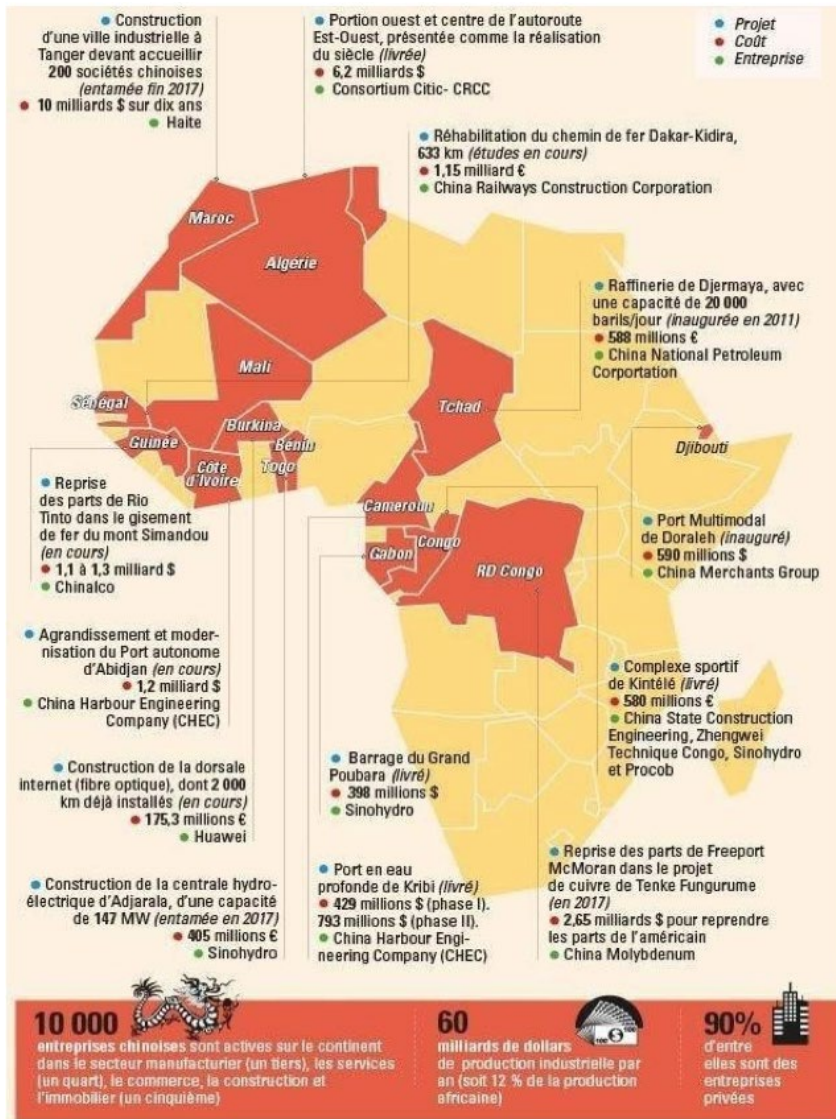
3. L’Afrique, échiquier économique

Mais, Rabat n’est pas seule sur le continent, loin de là, et les résultats obtenus, ces dernières années, sont d’autant plus importants que la concurrence est rude : Chaque pays a une stratégie en Afrique, et nous allons en exposer les principales pour mesurer l’intérêt que le monde accorde à l’Afrique.

La Chine, désormais établie en chaire du capitalisme, est aujourd’hui un acteur incontournable en Afrique, avec des capacités d’investissement très importantes et une stratégie rationnelle soutenue par une expérience nationale dans l’émergence et un historique qui n’est entaché d’aucun stigmate colonial. Aujourd’hui, la Chine est le premier partenaire commercial du continent depuis 2009, avec 13,5% des échanges commerciaux qui sont passés de \$10,5 milliards USD, en 2000, à \$200 milliards de dollars, en 2013, avec l’ambition de les doubler d’ici fin 2020 : Sécurisation des matières premières, investissement dans l’énergie, la finance, les infrastructures, la santé, l’éducation, des IDE s’élevant à \$108 milliards depuis 2003 en négociant directement avec les pays ou en passant par l’Union Africaine, tout en y incluant les Nouvelles Routes de la Soie.

Il n’existe pas de pays pouvant rivaliser avec la Chine aujourd’hui, mais d’autres pays ont adopté des stratégies différentes vis-à-vis de l’Afrique. Le Brésil, par exemple, a considérablement augmenté ses échanges commerciaux pour atteindre les \$26 milliards, en 2014, soit 4 fois plus qu’en 2000, avec une majorité de produits brésiliens exportés qui étaient plus compétitifs que les européens ou américains.

La Russie, quant à elle, a longtemps occulté l’Afrique de sa planification économique mais y porte un intérêt croissant, par l’implantation de grands groupes russes en Afrique du Sud, comme Mechel dans le domaine de la métallurgie, Rusal dans l’aluminium et Severstal dans la sidérurgie. L’Afrique du Sud étant son premier partenaire commercial dans le continent, la Russie s’implique de plus en plus dans les investissements dans des projets d’infrastructures mais aussi dans l’aéronautique, l’agriculture, etc. Là où il y a le Dragon, le Tigre n’est pas loin, et la stratégie indienne en Afrique a connu un bond spectaculaire pour atteindre des échanges à hauteur de \$75 milliards alors qu’ils étaient inférieurs à \$1 million USD en 1991. Dans son essor industriel, l’Inde a besoin d’énergies et de minerais qui se trouvent en abondance en Afrique et qui lui permettront de réduire sa dépendance du Moyen-Orient en termes énergétiques, tout en exportant ses véhicules et ses médicaments vers l’Afrique, principalement à destination de l’Afrique du Sud, du Nigeria et du Kenya.



La France, longtemps dans une situation favorable, a été déchu de son piédestal par la chute de 50% de ses parts de marché en Afrique, plus particulièrement au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, au Nigeria et au Maroc où elle a été aussi détrônée par l'Espagne en termes d'exportations. La France a pris conscience de cela et dispose d'un tissu industriel puissant, et de fleurons tricolores lui permettant de redorer son blason : Total, Alstom, Schneider Electric, Sanofi, Orange, etc. Cependant, Paris se doit de sortir de la logique économique de l'aide publique au développement et travailler sur des modèles différents où les parties se rendent des comptes mutuellement. Le Royaume-Uni dispose d'une influence politique et culturelle véritablement unique en Afrique anglophone, l'Allemagne affiche une volonté politique très forte pour renforcer ses liens avec l'Afrique, les Pays-Bas ont une structure dédiée exclusivement à l'Afrique, la Netherlands-African Business Council qui promeut beaucoup d'entreprises dont des géants, comme Heineken, Rabobank, Unilever ou Shell. L'Espagne a acquis une position privilégiée au Maroc, le Portugal a des liens forts avec ses anciennes colonies, mais les Portugais ont inversé la tendance, après la crise économique, en investissant maintenant plus au Portugal, l'Italie a toujours eu une politique stable en Afrique et qui accompagne le déploiement du groupe pétrolier ENI partout en Afrique subsaharienne de manière souvent courageuse.

La Turquie a adopté une stratégie d'exportation en Afrique, et s'appuie sur sa très puissante confédération d'hommes d'affaires, TUKSON et sur Turkish Airlines, le Japon s'appuie sur la TICAD depuis 1993 qui s'étend à de nouveaux pays et à de nouveaux domaines de coopération. Les Etats-Unis, empêtrés dans d'autres régions du monde, ont renouvelé l'African Growth and Opportunity Act, après le soutien apporté par Barak Obama lors du premier sommet US-Afrique tenu en 2014, et qui, outre de favoriser les échanges commerciaux, permet à des milliers de produits africains d'entrer aux Etats-Unis exemptés de droits de douane. La Malaisie s'intéresse au pétrole africain via Petronas mais aussi à l'huile de palme, produit stratégique dont le continent est le premier exportateur et le deuxième producteur.

En conclusion, si aujourd'hui la pandémie Covid-19 focalise l'attention de tous les acteurs et de tous les gouvernements, la reprise économique façonnera certainement une économie mondiale différente de celle d'aujourd'hui. Si la crise financière en 2008 et 2009 a engendré des réformes bancaires majeures, celle-ci remettra en cause les systèmes de santé de par le monde. L'on connaît aujourd'hui déjà les défaillances des systèmes de santé publique en Afrique, et les insuffisances constatées depuis longtemps et qui n'ont pas pu contenir l'épidémie de maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2013.

Néanmoins, l'Afrique était et devrait demeurer le terrain de jeu de la quasi-

totalité des pays disposant d'assez de ressources pour investir à l'étranger, et même de ceux, plus modestes, qui en font un objectif stratégique. Chaque pays a déployé sa stratégie de conquête en ayant, chacun, un référentiel, un historique, un lien différent avec le continent. Ce terrain de jeu semble être propice à de nouvelles formes de coopération, car les élites africaines ont évolué et sont conscientes du danger de l'aide bilatérale et des avantages de la coopération multilatérale et des projets d'investissement dans des configurations gagnant-gagnant.

Au milieu de cette concurrence, le Maroc a su se positionner dans un environnement complexe et exigeant une coordination à tous les niveaux, lui permettant de réaliser ses objectifs stratégiques en termes de politique extérieure : L'intégration du pays dans l'économie mondiale, l'orientation des politiques publiques vers la réalisation d'objectifs globaux, l'ouverture à de nouvelles régions du monde en termes de diplomatie, la consolidation du rôle stabilisateur du Maroc dans la région pour les questions de paix et de sécurité, la promotion de la modération et de la tolérance et d'un Maroc démocratique et moderniste, la consécration de l'intégrité territoriale étant le pilier de cet édifice.

Bibliographie

- Abitbol, Michel. Histoire du Maroc. Tempus Perrin, 2009.
- African Union « The African Union announces the composition of the Ad-hoc High Level Committee on Libya. » 2011.
- Alaoui, Assia Bensalah. « Morocco's security strategy: preventing terrorism and countering extremism. » 2017, Sage Journals
- Alby, Stéphanne. Maroc : En quête d'une nouvelle impulsion. Economic Research BNP Paribas, 2017.
- AMMOUR, LAURENCE AÏDA. La coopération de sécurité au Maghreb et au Sahel : l'ambivalence de l'Algérie. CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE, 2012.
- Aynaoui, Karim EL, et Agénor Pierre-Richard. Politiques Publiques, Transformation industrielle, croissance et emploi au Maroc : Une analyse quantitative. OCP Policy Center, 2014.
- Badibake, Thérèse Osenga. Pouvoir des organisations internationales et souveraineté des Etats. L'Harmattan, 2010.
- Balafrej, Ahmed. « Le Maroc au seuil de l'indépendance économique : La charte de Casablanca et l'unité africaine », Le Monde Diplomatique, 1962.
- Banque Africaine de Développement, OCDE, PNUD. « Perspectives économiques en Afrique.» 2016.
- Banque Mondiale. «Pirate Trails.» 2013.
- Bassou, Abdelhak. Architecture africaine de Paix et de Sécurité : Pertinence dans la conception et difficultés dans les réalisations, OCP Policy Center, 2017.
- Bassou, Abdelhak. Development and / or security: Issues concerning the relationship between the European Union, the Maghreb and the Sahel. OCP Policy Center, 2017.
- Bassou, Abdelhak. L'Etat, les frontières et le territoire au Sahel : Cas du G5 Sahel. OCP Policy Center, 2017.
- L'importance des politiques agricoles en termes de sécurité, de défense et de souveraineté. OCP Policy Center, 2016.
- Bassou, Abdelhak, et Ihsane Guennoun. Le Sahel face aux tendances Al-Qaïda et Daech : Quel dénouement possible ?, OCP Policy Center, 2017.
- Benhaddou, Ali. Les élites du Royaume. L'Harmattan, 1997.
- Bouoiyour, Jamal. Euro-Moroccan partnership and dynamic investment foreign direct. Université de Pau, 2005.
- Bourgi, Albert. L'Union Africaine entre les textes et les réalités. Université de Dijon, s.d. Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques de Paris, CEDS. Enjeux Diplomatiques et Stratégiques 2016. Points Sur Les I, 2017.
- Chouala, Yves Alexandre. «Puissance, résolution des conflits et sécurité collective à l'ère de l'Union Africaine.» s.d.

-
- Cilliers, Jakkie. *Violent Islamist Extremism and Terror in Africa*. Institute for Security Studies, 2015. Cilliers, Jakkie. *Future (im)perfect? Mapping conflict, violence and extremism in Africa*.
 - Institute of Security Studies in Africa, 2015.
 - Commission Economique pour l'Afrique des Nations unies. « Innovation, compétitivité et intégration régionale, l'état de l'intégration régionale en Afrique. » 2016.
 - Commission Economique pour l'Afrique des Nations unies. « L'industrialisation et l'urbanisation, au service de la transformation de l'Afrique » 2017.
 - Commission of the African Union. « African Union Handbook 2015. », 2015. Commission of the African Union. « African Union Handbook 2016. », 2016. Commission of the African Union. « African Union Handbook 2017. », 2017.
 - Conseil de l'Union Européenne. « Stratégie de l'UE relative au golfe de Guinée. », Bruxelles, 2014.
 - « Constitution du Royaume du Maroc. » s.d.
 - Croset, Pascal. *L'ambition au cœur de la transformation : Une leçon de management venue du Sud*, 2014.
 - Delphine Lecoutre. *Vers un gouvernement de l'Union Africaine ? Gradualisme et statu quo v. immédiatisme. Politique étrangère*, 2008.
 - Direction des Etudes et des Prévisions Financières, ministère de l'Economie et des Finances. « Rapport d'activité 2015. », Rabat, 2015.
 - Direction des Etudes et Prévisions financières. *Relations Maroc-Afrique : L'ambition d'une nouvelle frontière*. Ministère de l'Economie et des Finances, 2015.
 - Economica et OCP Policy Center, « Rapport Arcadia 2017 : L'Afrique et les marchés mondiaux de matières premières » Cyclope, s.d.
 - El-Katiri, Mohammed. *From Assistance to Partnership: Morocco and Its Foreign Policy in West Africa*. Strategic Studies Institute of U.S. Army War College, 2015.
 - Elabidi., Abdalla. *L'évaluation de l'Union Africaine par rapport à l'Union européenne*, Université d'Auvergne, 2015.
 - El-Ayouty, Yassin. *The Organization of African Unity after Thirty Years*. Praeger, 1993. M ministère des Affaires étrangères. *Charte des Valeurs du Diplomate marocain*. 2011.
 - Eudeline, Hugues. *Contenir la piraterie, de réponses complexes face à une menace persistante*. Institut français des Etudes internationales, 2012.
 - EWI, YENWONG-FAI UYO et MARTIN. *Boko Haram and Violent Extremism, Perspective from Peacebuilders*. Institute of Security Studies in Africa, 2017.
 - Fernandez-Molina, Irene. *Moroccan Foreign Policy under Mohammed VI, 1999-2014*.
 - Gent, Pascal De. *L'Union Africaine face aux défis du continent*. Siréas, 2016.
 - Groupement d'Etudes et de Recherche sur la Méditerranée. « Le Statut avancé à l'épreuve de l'Union de la Méditerranée. » 2009.
 - Hans, Morgenthau. *Truth and Power: Essays of A Decade*. New York: Praeger, 1970. Harbulot, Christian. *Manuel d'intelligence économique*. PNF, 2012.
 - Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. « Rapport global. », 2016. Haut-Commissariat au Plan. « Les indicateurs sociaux du Maroc 2013-2014. », 2016. Ibriga, Matthieu Fau-Nougaret et Luc Marius. *L'Architecture de Paix et de Sécurité en*

-
- Afrique. L'Harmattan, 2014.
 - Institut Amadeus. « Le Maroc en Afrique : La Voie Royale.» 2015.
 - Institut Amadeus. «Sahara : La nouvelle crise de subjectivité de l'Union Africaine.», 2016. Institut de recherche stratégique de l'École militaire. « Les défis stratégiques africains, exploration des racines de la conflictualité.» 2013.
 - Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire. «L'émergence des puissances africaines de sécurité.» 2016.
 - Institut Royal des Etudes Stratégiques. « Les relations Maroc-Afrique : les voies d'une stratégie globale et renouvelée.», Rabat, 2012.
 - International Crisis Group, «Burundi : l'armée dans la crise.», 2017. International Crisis Group, «Centrafrique : Les racines de la violence.», 2015.
 - International Crisis Group, «China's Foreign Policy Experiment in South Sudan.», 2017. International Crisis Group, «L'Afrique Sans Kadhafi : le cas du Tchad» 2011.
 - International Crisis Group, «Mettre en œuvre l'Architecture de Paix et de Sécurité : l'Afrique de l'Ouest.», 2016.
 - International Crisis Group, «Union Africaine et crise au Burundi : entre ambition et réalité.», 2016. IRIS. L'année Stratégique 2017. IRIS, 2017.
 - Isabelle Mamaty, Jean-Michel Salmon, Jean-Marc Dioulo, Tanguy de Biolley, Lucia Angelo. L'appui à l'intégration régionale en Afrique. Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats , 2012.
 - Jaidi, Larabi et Ivan Martin. Comment faire avancer le statut avancé UE-Maroc ? Institut européen de la Méditerranée, 2010.
 - Jouve, Edmond. L'Organisation de l'Unité Africaine. PNF, 1985.
 - Kang'ethe, S. M., et Shylet Yvonne Chivanga. Exploring the Possible Benefits and Pitfalls Embedded in the NEPAD. University of Fort Hare, 2014.
 - Kappès-Grangé, Anne. « Sommet de l'UA : Jean Ping ouvre à Addis Abeba le Conseil des ministres des Affaires étrangères.» (Jeune Afrique) 2012.
 - Konstantinos Magliveras, Asteris Huliaras. Understanding Success and Failure in the Quest for Peace: The Pan-African Parliament and the Amani Forum. The Hague Journal of Diplomacy, 2015.
 - « Les autorités marocaines ont démantelé 168 cellules terroristes depuis les attentats terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis», Le Matin, 10 Février 2017.
 - Lecoutre, Dr Delphine. La gestion de la crise libyenne par l'Union Africaine : chronique d'une impuissance annoncée. Institut de Recherche Stratégiques de l'École militaire, 2012.
 - Lisakafu, Jacob. Exploring the role and place of the Permanent Representative Committee within the African Union, South African Journal of International Affairs, 2016.
 - Loulichki, Mohammed. When politics darkens the independence of South African justice. OCP Policy Center, 2017.
 - Lucey, Amanda, et Arewa Moyosore. «Sustainable peace, Driving through the African Peace and Security Architecture through ECOWAS.» Institute of Security Studies in Africa, 2016.

-
- Manirakiza, Pacifique. *L'Afrique et le système de justice pénale internationale*. African Journal of Legal Studies, 2009.
 - Markus Derblom, Eva Hagström Frisell, Jennifer Schmidt. *UN-EU-AU Coordination in Peace Operations in Africa*. Swedish Defence Research Agency, 2008.
 - Martin, Septime. *Les Communautés économiques régionales au sein du Nepad*. Banque africaine de Développement, 2007.
 - Milanda, Afiwa Mabamba. *L'Union Africaine et les limites de la transposition du modèle d'intégration régionale européen*. Université Catholique de Louvain, 2016.
 - Ministère de l'Economie et des Finances. « Tableau de bord des indicateurs macro-économiques. », 2015.
 - Mubiala, Mutoy. *Chronique de droit pénal de l'Union Africaine. Vers une justice pénale régionale en Afrique*. Revue internationale de droit pénal, 2012.
 - Mvelle, Guy. *L'Union Africaine*. L'Harmattan, 2007.
 - *L'Union Africaine face aux contraintes de l'action collective*. L'Harmattan, 2013.
 - Nadir, El Habib. *Politique marocaine d'immigration et ODD*. Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Etranger et des Affaires de la Migration, s.d.
 - Navarro, José María Blanco, et Luis de la Corte Ibá. « Le trafic de drogue en Afrique subsaharienne : Son rôle dans le trafic de drogue international et les influences internes. », 2013.
 - Navarro, Julien. *The Pan-African Parliament in the Strategic Partnership between the EU and Africa : Winner or Loser ?* School of Global Studies, University of Gothenburg, 2008.
 - Nouwen, Sarah. « The Importance of Frames: The Diverging Conflict Analyses of the United Nations and the African Union. » Proceedings of the Annual Meeting (American Society of International Law. 2013.
 - OCP Policy Center. *Dialogues Stratégiques - Nouveaux axes stratégiques et défis sécuritaires : Cas de la Chine et de la bande sahélo-saharienne*, 2016. *Dialogues Stratégiques - Russie entre réémergence et repositionnement, l'Afrique de l'Est entre transformations et dynamiques externes*, 2016.
 - Office des Nations unies contre la drogue et le crime. « Global Report on Trafficking in Persons. » 2016.
 - Office des Nations unies contre la drogue et le crime. « The Drug Problem and Organized Crime, Illicit Financial Flows, Corruption and Terrorism », 2017.
 - Organe international de contrôle des stupéfiants, « Rapport Annuel », 2015.
 - Osinowo, Adeniyi Adejimi. *La lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée*. Washington : Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2017.
 - Ouattra, Ladj. *Agenda 2063, Opportunité et défi pour l'Afrique*. Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix, 2015.
 - Oumba, Parfait. *L'effectivité du rôle du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine dans la résolution des conflits*. Revue africaine d'études politiques et stratégiques, 2014.
 - *Peace and Security in ECOWAS*. International Journal of Arts & Sciences, 2015. Petros, Zerihum.
 - *Challenges, Opportunities and Future Prospects for Implementation of New*

Partnership for Africa's Development. 2013.

- Programme des Nations unies pour le développement. « Rapport sur le développement humain en Afrique », 2016.
- « Rapport Annuel du Conseil économique, social et environnemental », 2016. Razafindrakoto, Jean Lucien. Analyse de l'appartenance régionale multiple. Perspective Africa, 2014.
- Razafindrakoto, Mireille, et François Roubaud. Les modules Gouvernance, Paix et Sécurité dans un cadre harmonisé au niveau de l'Afrique. Université Paris Dauphine, 2015.
- Saaf, Abdellah. Morocco's great return to the African Union. Policy Brief, OCP Policy Center, 2017.
- Silva, Marina Magalhães Barreto Leite da. The challenges of an engagement between the African Union and the UN Security Council. University of the Free State, Osaka University, Japanese Society for the Promotion of Science, 2015.
- Tiekou, Thomas Homas Kwasi. Explaining the clash and accommodation of interests of major actors in the creation of the African Union. Royal African Society, 2004.
- Trésor Public, Ministère de l'Economie et des Finances. « Baisse du prix du pétrole : quelles conséquences pour l'économie mondiale et pour la France ? » s.d.
- Twinomugisha, Wilson Kajwengye. The African Union's Response to the Libyan Crisis of 2011. The Faculty Of Management, University of The Witwatersrand, 2013.
- Udombana, Nsongurua J. The Institutional Structure of the African Union. A Legal Analysis. California Western School of Law, 2002.
- Union Africaine. « Conseil de Paix et de Sécurité, 668^{ème} Réunion Addis Abeba » 2017. Vanheukelom, Jan. « The political economy of regional integration in Africa. », 2016.
- Vermeren, Pierre. Histoire du Maroc depuis l'indépendance. Repères Histoires, 2002.
- Vilmer, Jean-Baptiste Jeangène. L'Afrique face à la justice pénale internationale. Institut québécois des hautes études internationales, s.d.
- Wild, Patricia Berko. The Organization of African Unity and the Algerian-Moroccan Border Conflict. New Machinery for Peacekeeping and for the Peaceful Settlement of Disputes. International Organization, University of Wisconsin Press, 1966.
- Williams, Paul D. The African Union's Conflict Management Capabilities. Council on Foreign Relations, 2011.
- Yakubu, Muhammed Alhassan. A Decade of the Pan-African Parliament : Prospects, Challenges and achievements . University of Ghana, 2015.
- Yousra Abourabi, Julien Durand de Sanctis. L'émergence de puissances africaines de sécurité : étude comparative. Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire, 2016.

1999 – 2020

Le Maroc en Afrique

Parler de l'Union africaine sans évoquer la place qu'y occupe le Maroc serait incomplet, car le Royaume a contribué activement à la construction africaine, s'en est séparé, en signe de protestation contre le non-respect de la légalité internationale par les organes de la défunte Organisation de l'Unité africaine pour, ensuite, y retourner, dans le cadre de l'Union africaine. Doit-on parler de retour ou d'admission ? Indépendamment de la réponse apportée à cette question, il convient de revenir aux sources, non pas dans un élan nostalgique, mais pour donner aux retrouvailles du Maroc avec son continent d'appartenance un sens plus large.

POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH
Rabat, Maroc
www.policycenter.ma

ISBN : 978-9920-633-08-6



9 789920 633086